

Panorama de la pauvreté dans le Grand Est

Insee Dossier Grand Est

N° 15

Octobre 2023



Coordination

Direction Générale de l'Institut
national de la statistique et des
études économiques –
Département de l'action régionale

Directeur de la publication

François Brunet

Rédacteur en chef

Laurence Luong

Auteurs

Département de l'Action Régionale :
Mathilde Gerardin

Pôle Conseil Expertise Mutualisé :

Armelle Bolusset
Geneviève Burel
Pierre-Olivier Lemaire
Jean-François Thillet
Vincent Vallès

Service études et diffusion Grand Est :

Isabelle Manné
Brigitte Martin

Contact presse

Véronique Heili
03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

Éditeur

Institut national de la statistique et
des études économiques
88 avenue Verdier,
92541 MONTROUGE CEDEX
www.insee.fr

ISSN : 2497-5753

© Insee 2023

En collaboration avec la Délégation Interministérielle
à la Prévention et Lutte contre la Pauvreté et le Commissaire
à la lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de la Région
Grand Est

Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proche de la précarité.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions sociales, le ministère des solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication dans chaque région d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et associations : les pactes locaux des solidarités.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des solidarités qui se développe autour de quatre axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En région Grand Est et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'un travail partenarial entre la direction régionale de l'Insee et la préfecture de Région, représentée par la commissaire à la lutte contre la pauvreté. Il permet notamment de mettre en avant qu'ainsi dans le Grand Est, près de 340 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté en 2020. Il dévoile les caractéristiques des populations de ces ménages comme leur âge, leur structure familiale et la localisation de leur lieu d'habitation, ainsi que leurs revenus dont les prestations sociales représentent la plus grande part.

Une typologie en six profils permet aussi de mieux identifier la diversité des situations de pauvreté. Ces profils sont construits à partir de la position dans l'emploi des personnes en situation de pauvreté, de leur âge et du type d'occupation de leur logement. Cette typologie permet de caractériser les populations pauvres selon les territoires, au maillon départemental et intercommunal, ce qui permettra d'adapter les actions communes de l'État et des collectivités territoriales, dans le cadre des pactes locaux de solidarité, aux spécificités de chacun des territoires de la région.

**La Préfète de la région
Grand Est**

Josiane Chevalier

**Le Directeur régional de
l'Insee Grand Est**

François Brunet

Synthèse

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel et le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique. Selon les approches, la pauvreté peut être abordée par la perception d'aides sociales spécifiques, par la conjonction de conditions de vie défavorables, ou par la situation au regard d'un niveau de vie monétaire de référence. Ces approches ne sont pas toutes mobilisables au niveau régional, *a fortiori* à un niveau géographique plus fin.

L'approche monétaire est la seule qui permet une analyse fine d'un point de vue géographique, à un niveau régional ou infrarégional. Elle est par ailleurs relativement standardisée et commune à de nombreux pays. Dans cette approche, on dénombre en 2020 dans le Grand Est, 339 000 ménages se situant sous le seuil de pauvreté, soit 14,5 % de la population régionale. Ce taux de pauvreté est quasiment identique au taux de la France métropolitaine (14,4 %). La région se situe au 6^e rang des 13 régions de métropole et ce taux peut ainsi être considéré comme assez modéré. Six départements de la région ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne de France métropolitaine. Il s'agit des Ardennes, de l'Aube – ces deux départements figurant dans le quart des départements métropolitains les plus touchés – de la Moselle, de la Haute-Marne, des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle. La Marne et la Meuse ont un taux proche du taux moyen mais inférieur. Enfin, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin sont les départements les moins touchés de la région.

Les espaces urbains du Grand Est sont plus concernés par la pauvreté que les espaces ruraux, et aussi un peu plus qu'au plan national. À l'inverse, l'espace rural de la région est plus préservé en comparaison des mêmes types d'espaces au plan national.

Si le taux de personnes touchées par la pauvreté monétaire dans le Grand Est est proche de la moyenne nationale, le constat est le même pour « l'intensité » de la pauvreté : le niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté dans la région (10 780 €) est quasi identique à celui de l'ensemble des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté. Par contre, si sur le territoire national un taux de pauvreté élevé s'accompagne généralement d'un niveau de vie médian des personnes pauvres plus faible, cette relation ne se vérifie pas systématiquement dans la région.

Ainsi dans les Ardennes, le taux de pauvreté est supérieur de 2,1 points à celui de l'Aube et pourtant le niveau de vie médian des ménages pauvres est identique à celui de l'Aube (10 870 €).

Le taux de pauvreté varie inversement avec l'âge, dans le Grand Est comme au plan national. Alors qu'elle touche plus d'un ménage sur cinq de moins de 30 ans, la pauvreté monétaire ne concerne qu'un ménage de 60 ans ou plus sur dix. Dans la région, ce phénomène est plus marqué : le taux de pauvreté des jeunes est supérieur à la moyenne nationale et celui des plus âgés inférieur. La situation familiale est encore plus discriminante que le critère d'âge. Les personnes vivant seules sont relativement plus affectées, et plus encore les familles monoparentales, celles-ci étant même plus touchées dans la région qu'en moyenne nationale. Ces contextes familiaux sont plus fréquents chez les femmes, plus souvent concernées par la monoparentalité que les hommes. De manière générale, les femmes ont des revenus plus faibles, notamment celles qui vivent seules et ont un âge avancé.

Parmi les ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils peuvent être identifiés, représentatifs de la variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales etc.

Le premier profil identifié regroupe les ménages pauvres retraités, et se caractérise par une part importante de personnes vivant seules. Un deuxième profil rassemble un quart de la population pauvre de la région. Il s'agit de ménages « insérés sur le marché du travail » ayant souvent des charges familiales. Les jeunes de moins de 30 ans, pas ou peu insérés sur le marché de l'emploi, constituent le troisième profil : ce sont plus souvent des personnes qui vivent seules et dans des territoires urbanisés. Les profils 4 et 5 correspondent tous deux à des ménages non insérés sur le marché du travail, qui se distinguent par le statut d'occupation de leur logement : soit ils en sont propriétaires (9,5 % de la population pauvre), soit ils le louent dans le parc privé (15,5 % des personnes pauvres). Enfin, le dernier profil se caractérise par des ménages non insérés dans l'emploi et locataires du parc social. Il rassemble 23,7 % des personnes pauvres et s'avère bien plus présent dans les territoires urbains de la région.

Ces différents profils de pauvreté se retrouvent dans tous les territoires, mais dans des proportions qui peuvent varier sensiblement.

Vue à l'échelle des départements, cette variété dessine quelques spécificités. Les Ardennes,

la Haute-Marne, la Meuse, les Vosges se démarquent par un poids plus important de personnes pauvres du profil retraités. Dans l'Aube et dans la Marne, une plus forte part de pauvres sont locataires du parc social. La pauvreté des moins de 30 ans est plus présente en Meurthe-et-Moselle et dans la Marne. La Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin sont moins « spécifiques ». La proportion de pauvres insérés sur le marché du travail est supérieure dans le Bas-Rhin. En Moselle, les propriétaires non insérés dans l'emploi sont surreprésentés, et dans le Haut-Rhin, ce sont les locataires du parc privé qui ont un poids plus élevé.

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être

associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Cette approche élargie peut s'appuyer sur des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de qualification des actifs, situations familiales spécifiques pouvant s'accompagner d'une forme d'isolement social, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement des services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité. Dans l'espace rural, on peut distinguer des territoires où les difficultés sont

relatives à de faibles niveaux de diplômes et à une insertion plus difficile sur le marché du travail (par exemple, la communauté de communes (CC) du Sammiellois ou la CC Vallées et Plateau d'Ardenne). Certains EPCI urbains comme la communauté d'agglomération (CA) de Forbach Porte de France, la CC des Portes de Romilly-sur-Seine ou la CA Mulhouse Alsace Agglomération, présentent, en plus d'une forte pauvreté monétaire, un cumul de difficultés liées à l'insertion sur le marché du travail et à des situations familiales défavorables, des faibles niveaux de diplômes ou des difficultés de logement.

Sommaire

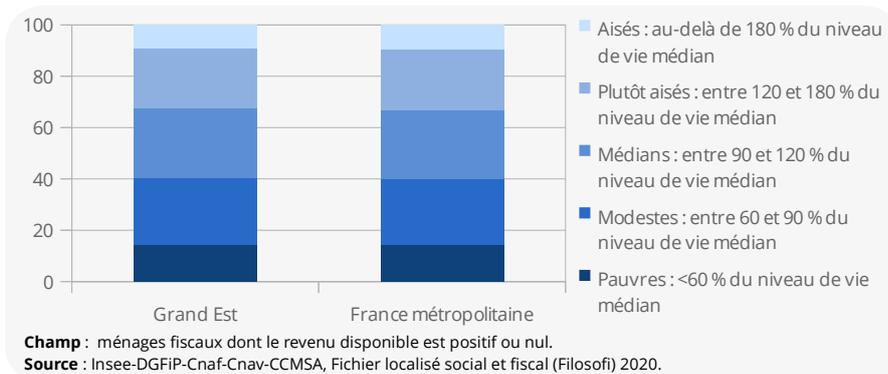
Avant propos	3
Synthèse	4
Introduction : quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?	7
La pauvreté monétaire dans le Grand Est	9
La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques	15
Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires	23
Annexes : la pauvreté monétaire	
au sein des départements	50
au sein des principaux EPCI	61
au sein des quartiers prioritaires de la ville	67
Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus	69

Quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?

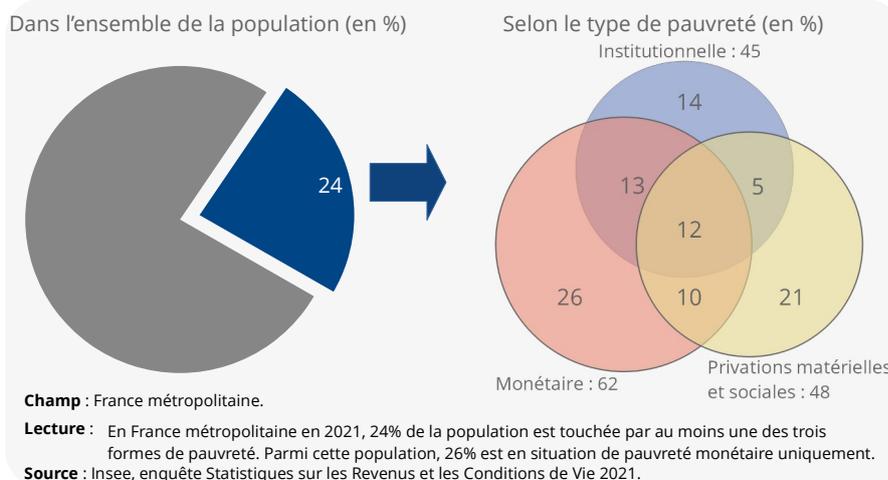
La pauvreté est un phénomène multidimensionnel : elle peut-être assimilée à un défaut de « bien-être », à l'insatisfaction des besoins fondamentaux, à de faibles niveaux de revenus ou à une situation d'exclusion sociale. L'Union européenne privilégie une définition relative de la pauvreté. D'après la définition adoptée par le Conseil des ministres du 19 décembre 1984, sont considérées comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel elles vivent ».

Pour mesurer la pauvreté, l'approche la plus fréquente est l'approche monétaire, selon laquelle, être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. **La pauvreté monétaire** est ainsi une mesure relative de la pauvreté. Un seuil à 60 % du **niveau de vie médian** est retenu au sein des pays de l'Union européenne. En France en 2020, d'après le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosophi), ce seuil équivaut à un revenu disponible de 1 120 euros par mois par unité de consommation. Ce montant correspond par exemple à 1 120 euros pour une personne occupant seule son logement, 1 680 euros pour un couple sans enfant, et 2 350 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. D'après cette définition, 14,4 % des personnes de France métropolitaine sont pauvres en 2020 et 14,5 % dans la région Grand Est ▶ **figure 1**. Au-dessus du seuil de pauvreté mais avec un niveau de vie inférieur à 90 % du niveau de vie médian, les personnes dites « modestes » représentent plus d'un quart de la population de France métropolitaine, une proportion proche de celle de la région (26,0 %). En haut de l'échelle des niveaux de vie, un peu moins d'une personne sur dix dans la population en France métropolitaine est qualifiée d'« aisée », avec un niveau de vie supérieur à 180 % du niveau de

▶ 1. Répartition de la population selon le niveau de vie



▶ 2. Part de la population concernée par au moins l'une des formes de pauvreté



vie médian. Dans la région, cette proportion s'établit à 9,0 %.

La pauvreté ne se limite pas à la seule dimension monétaire. Au niveau de l'Union européenne, l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) permet de mesurer les différentes dimensions de la pauvreté qui ne se recouvrent que partiellement. La population dite en situation de **pauvreté institutionnelle**, perçoit un minimum social. La population connaissant des **privations matérielles et sociales** importantes est dans l'incapacité de couvrir les dépenses liées à au moins cinq

éléments de la vie courante sur les treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable. Ces deux formes de pauvreté et la pauvreté monétaire ne correspondent pas parfaitement. En France métropolitaine, 24 % de la population est touchée par au moins l'une de ces trois formes de pauvreté ▶ **figure 2**. Parmi ces personnes, 12 % cumulent à la fois des situations de pauvreté institutionnelle, monétaire, et de privations matérielles et sociales.

Cette approche relativement complète de la pauvreté n'est pas répliquable à l'échelle régionale ou infra-régionale.

À un niveau territorial fin, la mise en place depuis 2012 du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) permet d'appréhender la pauvreté dans sa dimension monétaire.

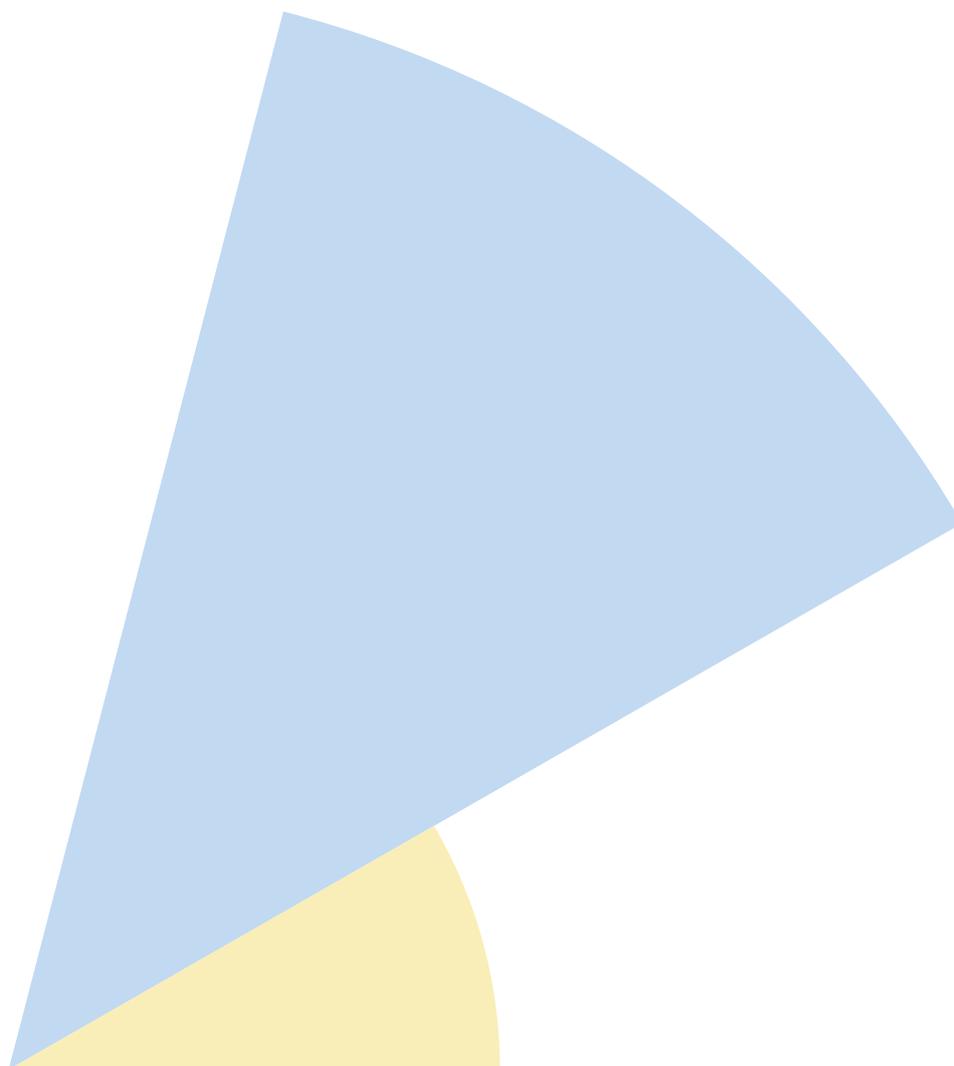
Ce dossier exploite la richesse de cette source afin de caractériser la pauvreté dans la région, jusqu'à l'échelle infra communale, en s'appuyant notamment sur des informations socio-démographiques (âge, type de ménage, type de commune de résidence...). La diversité de situations pouvant

correspondre à la pauvreté monétaire est ainsi décrite au travers de six profils socio-démographiques.

Par ailleurs, une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». L'analyse d'indicateurs caractérisant ces fragilités dont certains sont assez directement

liés à la pauvreté (situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, etc.) et d'autres plus indépendants ou contextuels (difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, etc.), permet d'apporter un éclairage sur le cumul de difficultés que peuvent connaître les ménages résidant au sein des territoires concernés, notamment ceux en situation de pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire dans le Grand Est



La pauvreté monétaire dans le Grand Est

Dans le Grand Est, 14,5 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de pauvreté en 2020. Le niveau de vie médian des ménages pauvres est deux fois plus faible que celui de l'ensemble des ménages. Dans plus de la moitié des départements de la région, le taux de pauvreté dépasse la moyenne métropolitaine. La pauvreté touche particulièrement les moins de 40 ans, les familles monoparentales et les ménages qui résident dans les zones urbaines denses. Les prestations sociales représentent la plus grande part du revenu disponible des ménages pauvres. Sans ces mécanismes de redistribution, 21,5 % des ménages du Grand Est seraient considérés comme pauvres.

En 2020 dans le Grand Est, 14,5 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de **pauvreté monétaire**. Ce seuil est fixé de façon conventionnelle à 60 % du **niveau de vie médian** métropolitain. En 2020, il équivaut pour la source Filosofi à un revenu disponible (revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner) de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC). Ce dénombrement n'inclut que les « ménages fiscaux ordinaires ». Ainsi, il ne prend pas en compte certaines personnes susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme les résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.), qui représentent 2 % de la population recensée de la région, ou des sans-abris.

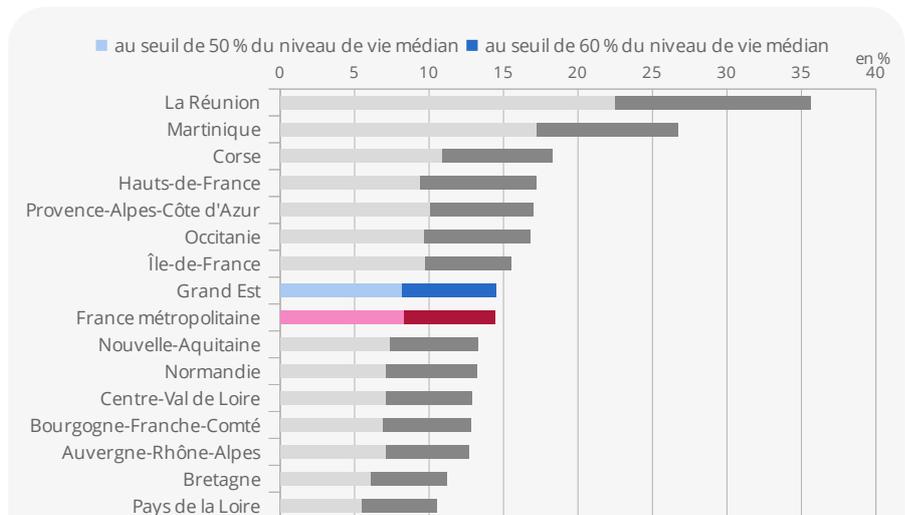
Le Grand Est fait partie des régions métropolitaines où le taux de pauvreté est relativement modéré. Si l'on classe les 13 régions de France métropolitaine par taux de pauvreté décroissant, la région se classe en 6^e position **► figure 1**. En 2020, son taux de pauvreté est 0,1 point de pourcentage plus élevé que celui de la France métropolitaine qui s'établit à 14,4 %.

Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en fixant un seuil monétaire inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu usuellement. Au seuil de 50 % du niveau de vie médian, le taux reste pour le Grand Est proche de la moyenne nationale : 8,2 % contre 8,3 % en France métropolitaine. Le classement des régions n'est pas réellement modifié.

Le niveau de vie médian des personnes pauvres constitue un autre indicateur pour appréhender le degré de pauvreté : il s'établit dans le Grand Est à 10 780 euros annuels par unité de consommation (UC), contre 10 740 pour la population en situation de pauvreté de l'ensemble de la France métropolitaine.

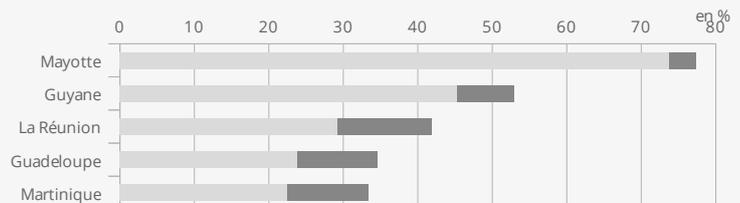
Ce niveau de vie médian des personnes pauvres est deux fois inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (22 300 euros par UC). Seules quatre régions ont un niveau de vie médian des personnes pauvres plus faible : Occitanie (10 730 euros par UC), Corse (10 630), Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 600) et Île-de-France (10 340).

► 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.



Source : Insee, Enquête 'Budget de Famille 2017 (extension DOM).

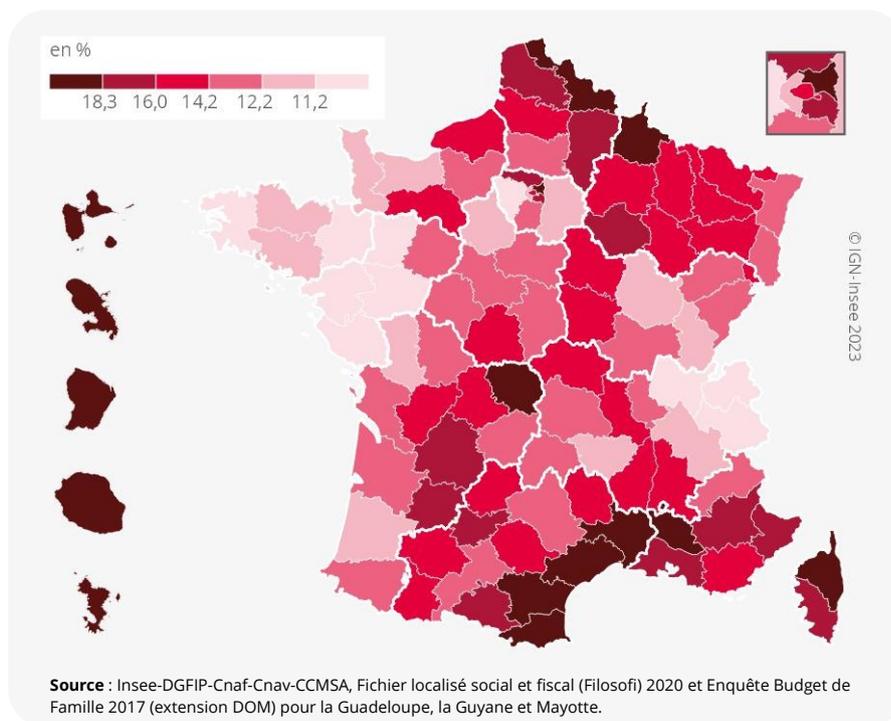
Note : du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte n'ont pour l'instant pas pu être intégrées dans Filosofi. Pour pallier ce problème, l'enquête Budget de famille (BDF) réalisée par l'Insee dans tous les DOM en 2017 a été mobilisée. Elle permet notamment de calculer l'ensemble des indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires sur tous les DOM et de comparer ces territoires entre eux.

Une pauvreté supérieure à la moyenne dans six départements sur dix de la région

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont notables ▶ **figure 2**. La pauvreté est plus marquée dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis, avec des taux de pauvreté supérieurs à 25 %, ainsi que sur les départements du pourtour méditerranéen et dans ceux du nord (taux de pauvreté compris entre 18,3 % et 20,7 %). À l'inverse, un quart des départements ont un taux de pauvreté inférieur à 12,2 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

Dans ce contexte, six départements de la région ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne de France métropolitaine. Les Ardennes (18,3 %) et l'Aube (16,2 %) se classent à la 10^e et 22^e place des départements les plus touchés par la pauvreté. La Moselle (15,3 %), la Haute-Marne (15,0 %), les Vosges (14,9 %) et la Meurthe-et-Moselle (14,6 %) sont entre la 28^e et 41^e position. Avec un taux de 14,2 %, la Marne et la Meuse atteignent la 49^e place de ce classement, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (13,2 %) la 58^e.

▶ 2. Taux de pauvreté monétaire, par département

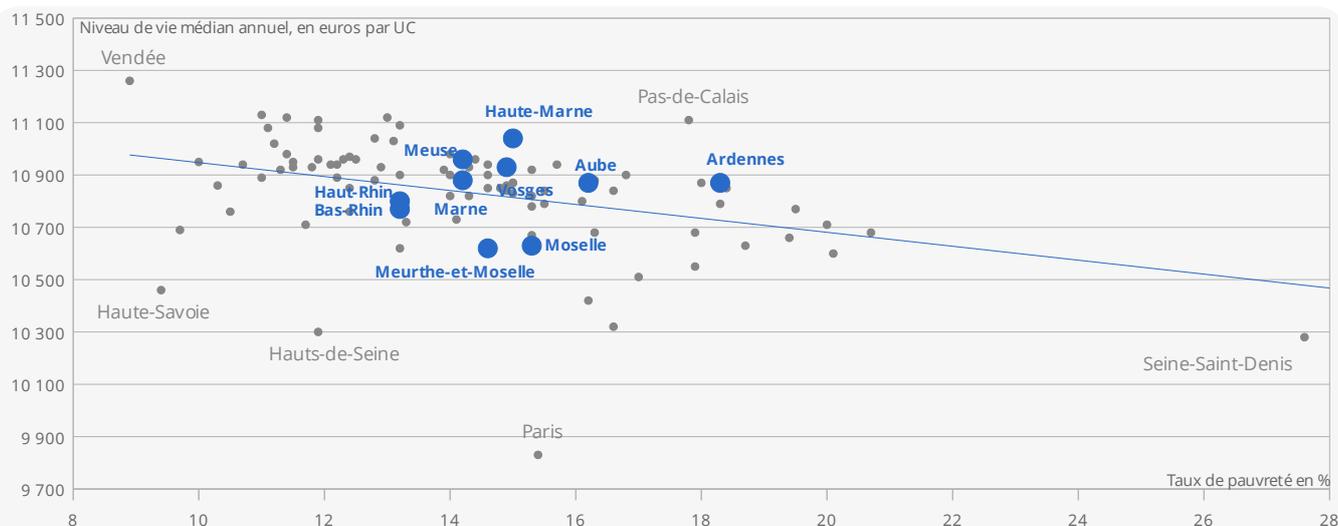


En Haute-Marne, le niveau de vie médian des ménages pauvres est le plus élevé de la région

Sur le territoire national, un taux de pauvreté élevé s'accompagne généralement d'un niveau de vie médian des personnes pauvres plus faible ▶ **figure 3**.

Dans le Grand Est, cette relation ne se vérifie pas toujours. Dans les Ardennes, le taux de pauvreté est de 18,3 % et le niveau de vie médian des ménages pauvres est de 10 870 euros, identique à celui de l'Aube où le taux de pauvreté est de 16,2 %. La Haute-Marne se démarque par un niveau de vie médian de la population pauvre (11 040 euros par UC) parmi les dix plus élevés de métropole.

▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres, par département



Lecture : dans la Meurthe-et-Moselle, le taux de pauvreté est de 14,6 % et le niveau de vie médian des personnes pauvres est de 10 620 euros par UC. Sur l'ensemble des départements de France métropolitaine, on observe une relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres, matérialisée par la droite d'ajustement.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Les moins de 40 ans et les familles monoparentales les plus exposés à la pauvreté

Le taux de pauvreté varie de façon significative en fonction de l'âge. Il atteint 24,2 % pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, contre 8,8 % dans le cas où le référent est âgé de 75 ans ou plus ▶ **figure 4**.

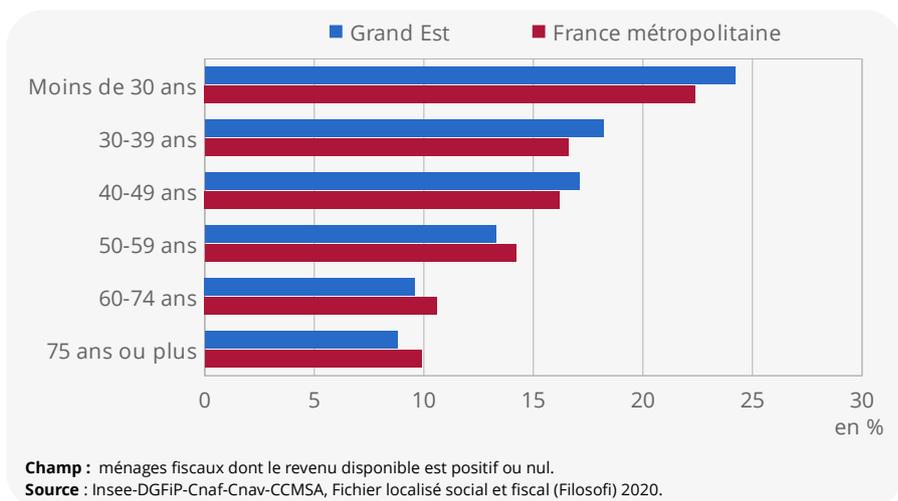
Lorsque le référent fiscal a moins de 50 ans, les habitants de la région sont plus fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble des résidents de France métropolitaine. C'est l'inverse au-delà de 50 ans.

Les écarts sont plus marqués pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 40 ans (plus de 1,6 point d'écart avec la moyenne nationale). Le Grand Est fait partie des cinq régions de France métropolitaine où la pauvreté des jeunes et des adultes de moins de 40 ans est la plus fréquente.

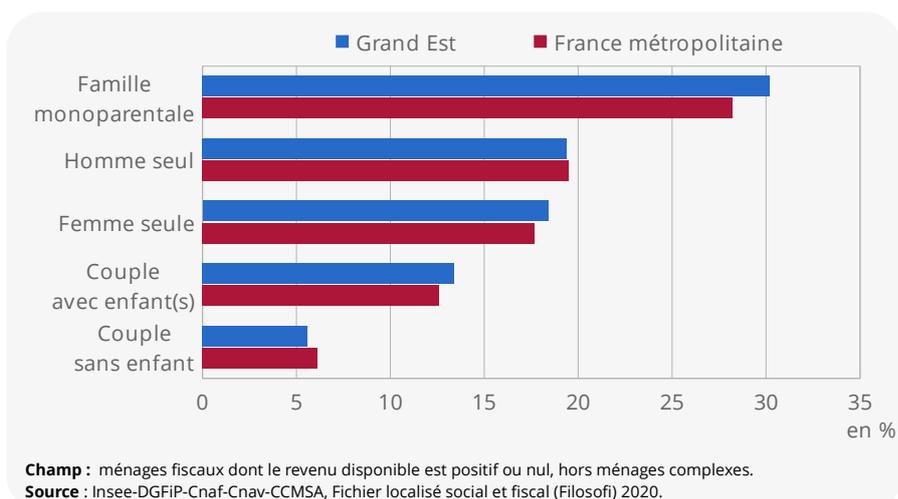
Indépendamment de l'âge, certaines catégories de ménages sont plus fréquemment affectées par la pauvreté.

Dans le Grand Est, 30,2 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté ▶ **figure 5**. Les membres des familles monoparentales apparaissent ainsi 2,1 fois plus souvent pauvres que ceux de l'ensemble des ménages de la région (2,0 au niveau national). Le Grand Est occupe le 4^e rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus élevé. Après les familles monoparentales, ce sont les personnes vivant seules, femmes (18,4 %) ou hommes (19,4 %), qui sont les plus concernées par la pauvreté, devant les couples avec enfant(s) (13,4 %) et ceux sans enfant (5,6 %). À l'exception des hommes seuls et des couples sans enfant, les ménages de la région sont plus exposés que les ménages du même type au niveau métropolitain. C'est pour les familles monoparentales que l'écart avec la moyenne métropolitaine est le plus marqué.

▶ 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



▶ 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Le dispositif Filosofi s'appuie sur les entités « ménages » et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des femmes d'une part et des hommes d'autre part. Dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints. Néanmoins, l'observation de la situation des personnes seules montre que les ménages composés de

femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (41,7 % dans le Grand Est, 40,7 % en France métropolitaine) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (respectivement 25,1 % et 25,7 %). Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi les situations de pauvreté.

La pauvreté touche deux ménages sur dix dans les communes urbaines denses

La grille communale de densité classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le croisement de cette grille avec les aires d'attraction des villes permet de distinguer quatre types d'espaces, du plus urbain au plus rural ▶ **figure 6**.

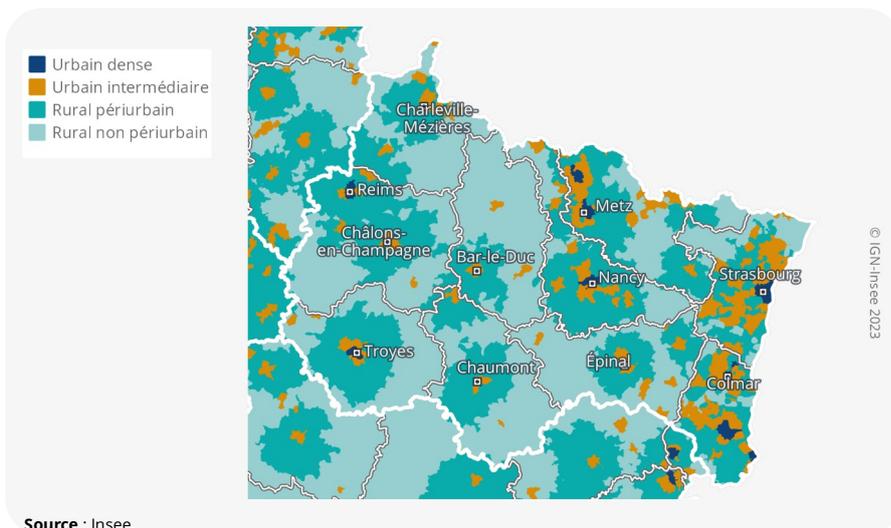
La pauvreté affecte ces types d'espace de façon différenciée. Elle est notamment plus présente dans les communes urbaines denses, comme Nancy, Reims, Strasbourg et quelques communes limitrophes, où elle touche 21,6 % de la population des ménages, contre 18,1 % en France métropolitaine

▶ **figure 7**. Le taux de pauvreté est moins élevé au sein des ceintures urbaines, des centres urbains intermédiaires tels que Longwy, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et des communes urbaines de plus petite taille. Il reste toutefois supérieur au taux observé au plan national (14,4 % contre 13,8 % en France métropolitaine).

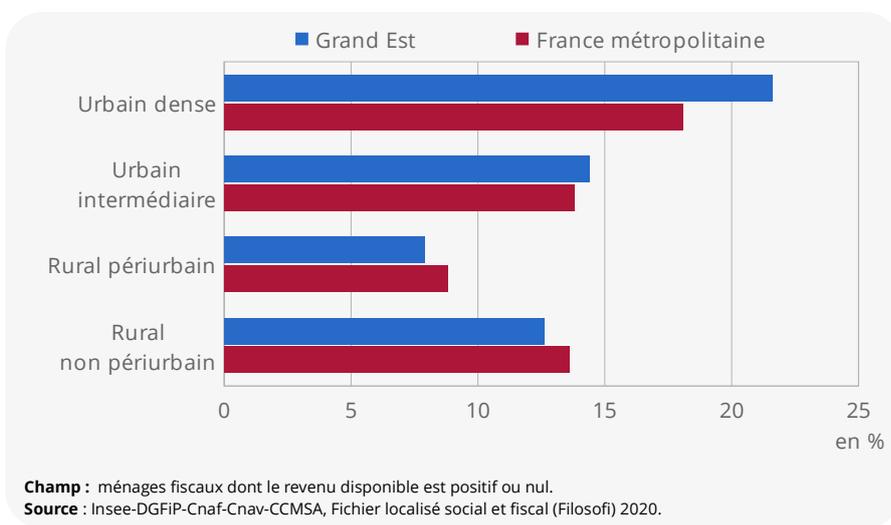
Les communes rurales sous influence d'un pôle, que l'on qualifie de « périurbaines » sont les moins touchées par la pauvreté (7,9 %). Dans les communes rurales non périurbaines, en général plus isolées, le taux de pauvreté est plus élevé que dans les précédentes (12,6 %). Le taux de pauvreté pour les communes rurales reste d'un niveau inférieur à celui observé dans les communes de même type au plan national (respectivement 8,8 % et 13,6 %).

Dans la région comme en France, les taux de pauvreté sont généralement plus importants dans les métropoles que dans les communautés de communes situées autour ▶ **figure 8**. Les intercommunalités au nord des Ardennes et dans le Bassin houiller lorrain font partie des EPCI ayant les taux de pauvreté les plus élevés au niveau national.

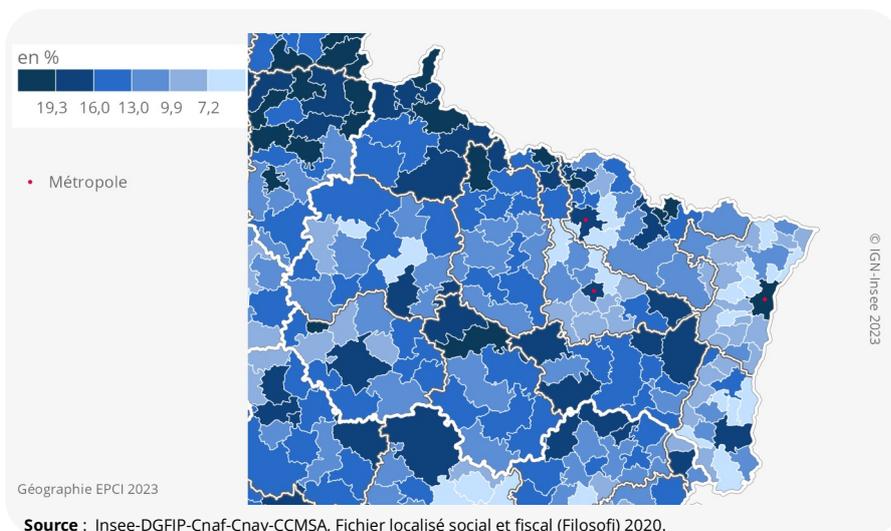
6. Approche fonctionnelle des espaces urbains et ruraux



7. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI



Revenu disponible des ménages pauvres : une part élevée de prestations sociales

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent, outre leur faible niveau, par une structure particulière.

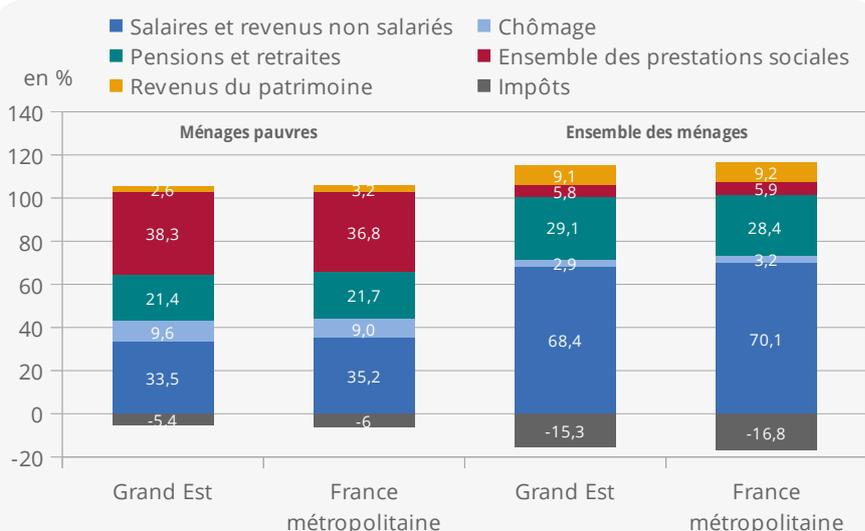
Dans le Grand Est, les prestations sociales constituent ainsi 38,3 % du revenu disponible des ménages sous le seuil de pauvreté, une part sept fois plus importante que pour l'ensemble des ménages (5,8 %) ▶ **figure 9**. Dans la région, la part des prestations sociales pour les plus pauvres est plus élevée qu'en France métropolitaine (respectivement 38,3 % et 36,8 %). Au sein des prestations, le premier poste est celui des minima sociaux (17,9 %). Le reste se partage entre prestations logement (10,3 %) et prestations familiales (10,1 %). En 2020, le Grand Est se situe au 8^e rang des régions métropolitaines pour la part d'allocataires d'un minima social (AAH, ASS ou RSA socle) au sein de la population des 15 à 64 ans. La part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population des 60 ans ou plus est de 2,5 %, et situe la région au 5^e rang.

Les indemnités de chômage sont plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 9,6 % du revenu disponible contre 2,9 % pour l'ensemble des ménages.

On observe des proportions inverses concernant les revenus du patrimoine (2,6 % contre 9,1 %). Les pensions, retraites et rentes, ne constituent que 21,4 % du revenu disponible après redistribution. Les revenus d'activité, salariée ou non salariée, composent eux aussi une part non négligeable des revenus disponibles des ménages en situation de pauvreté (33,5 %), mais nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble des ménages (68,4 %).

Les salaires et revenus non salariés constituent la principale source de revenus déclarés avant redistribution, mais l'activité professionnelle ne prémunit pas toujours de la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou simplement faiblement rémunérés.

► 9. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages

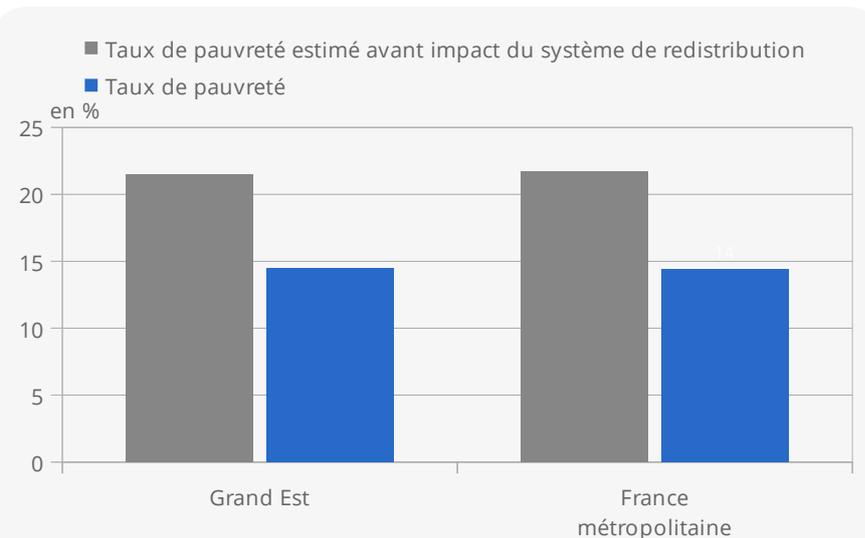


Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté

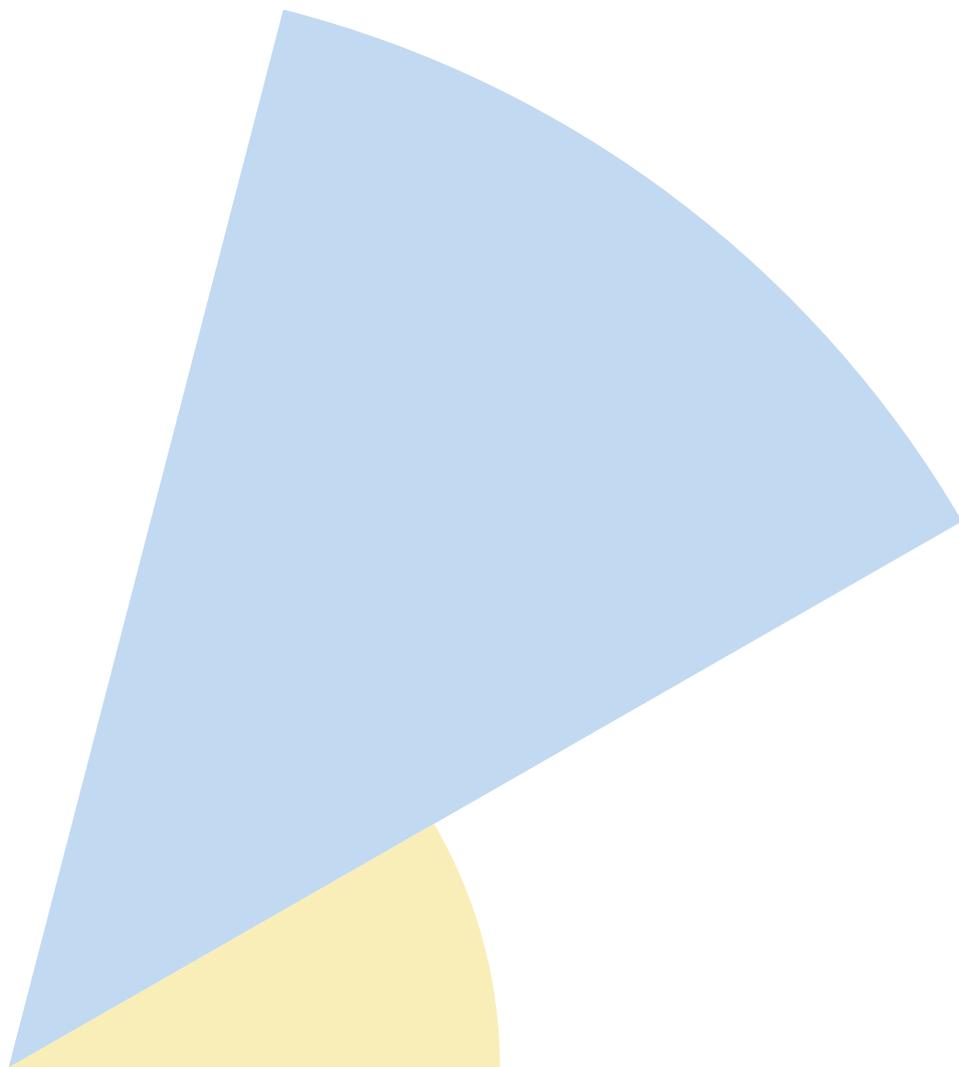
Les mécanismes de redistribution permettent un transfert de revenus, dont une partie substantielle est dirigée vers les ménages pauvres. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté.

Avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations sociales perçues et des impôts directs payés, c'est-à-dire avant redistribution, 21,5 % des ménages du Grand Est pourraient être considérés comme pauvres ▶ **figure 10**.

Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une nette réduction de la pauvreté, de l'ordre de 33 % dans la région contre 34 % en France métropolitaine, le Grand Est étant la 9^e région où l'effet redistributif est le plus marqué.

Au niveau départemental, la réduction du taux de pauvreté varie de 30 % en Moselle à 35 % dans l'Aube et la Marne.

La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté peut recouvrir différentes composantes économiques, personnelles et professionnelles. Leur combinaison permet de classer les ménages pauvres selon six profils qui se répartissent de manière différenciée sur le territoire. Parmi les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, les jeunes de moins de 30 ans et les locataires du social résident davantage dans un espace urbain dense. Les retraités, les locataires du privé non insérés dans l'emploi et les travailleurs pauvres se répartissent entre urbain dense, urbain intermédiaire et rural. Enfin, plus de la moitié des ménages pauvres non insérés et propriétaires de leur logement vivent dans un espace urbain.

La **pauvreté monétaire** peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales etc.

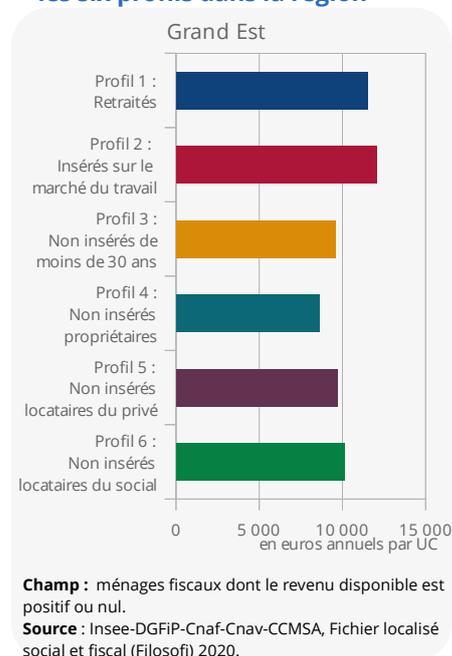
Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté a permis d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, certains ont leur niveau de vie qui repose essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Grand Est, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 26,2 % des ménages pauvres, soit 17,6 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Le deuxième profil de ménages pauvres, que l'on qualifiera d'« insérés sur le marché du travail » (profil 2), correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi SMIC par adulte. Cette catégorie représente 18,0 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (25,0 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil, qui représente 11,4 % des ménages pauvres, est concerné par des thématiques spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

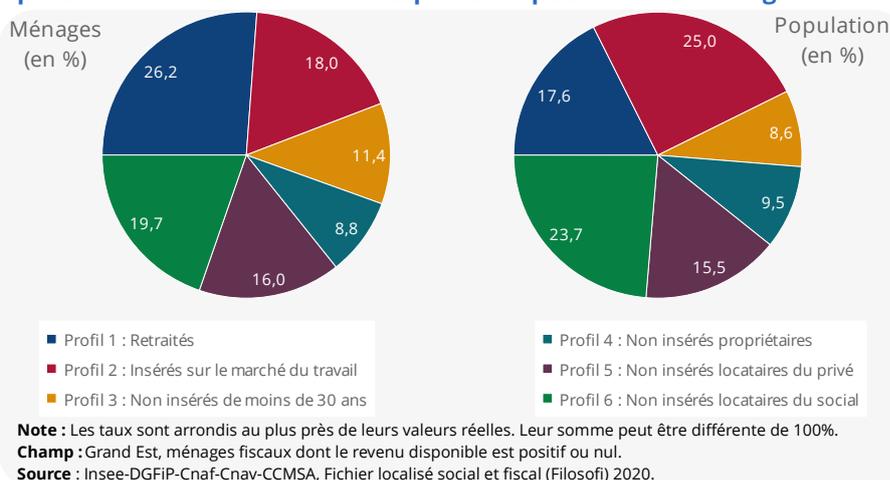
Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 8,8 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 16,0 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 19,7 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 49,0 % des enfants pauvres de la région.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le **niveau de vie médian** le plus élevé (12 060 euros annuels par UC) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (11 510 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 630 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités, pour lesquels il n'y a plus de question d'insertion sur le marché du travail. Dans le Grand Est, les revenus disponibles de cette catégorie reposent à hauteur de 81,6 % sur les pensions, retraites et rentes, et relativement peu sur les autres prestations sociales comparé aux autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante de personnes vivant seules (64,3 % contre 46,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant (20,2 % contre 10,0 %)

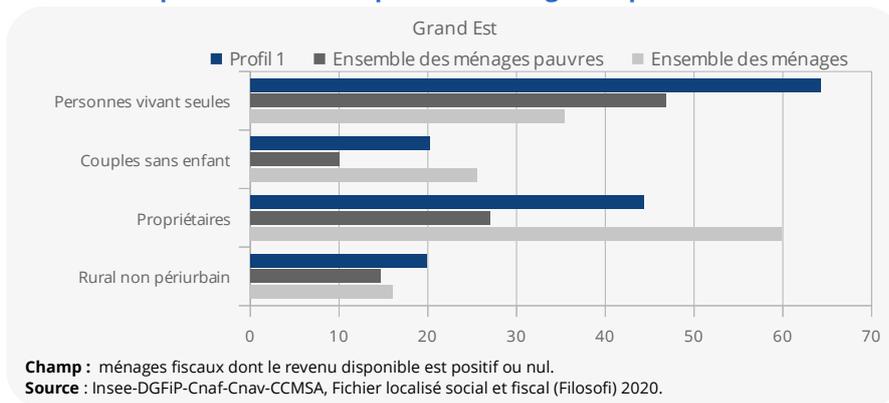
► **figure 2a.** Ainsi, même si ce profil regroupe 26,2 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 17,6 % de la population pauvre.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement, ainsi que celle des ménages habitant une **commune rurale non périurbaine**, est plus importante pour ce profil que pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse)

► **figure 2b.**

► 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1

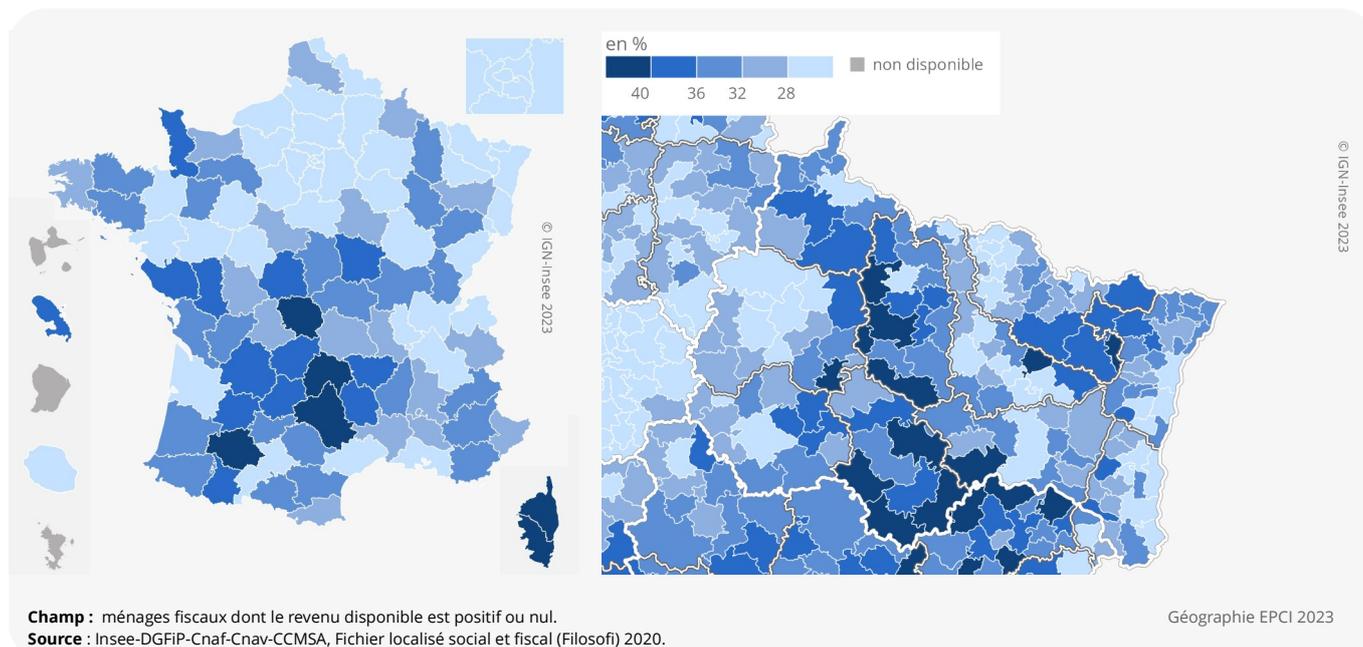


Dans le Grand Est, 20,3 % de la population est âgée de plus de 65 ans. Cette part s'échelonne de 25,2 % dans la Haute-Marne à 18,5 % dans le Bas-Rhin. Ainsi, les ménages retraités pauvres sont particulièrement présents dans les départements ruraux dans lesquels la population âgée est aussi la plus importante. Ils représentent au moins trois ménages pauvres sur dix dans les départements de la Haute-Marne (36 %), de la Meuse (34,7 %) et des Vosges (30,5 %). Ces retraités pauvres vivent plus souvent seuls qu'au niveau régional et sont plus fréquemment propriétaires. Près de six ménages sur dix du profil 1 sont propriétaires de leur logement dans la Meuse et en Haute-Marne. Ces deux départements concentrent huit EPCI, situés en zone rurale, dans lesquels la part de ménages retraités pauvres dépasse les 40 %.

Les retraités pauvres y résidant sont propriétaires à plus de 55 % et le poids des aides sociales dans leur revenu disponible est plus faible. À l'inverse, dans les départements plus urbains de la Marne, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, moins de quatre ménages retraités pauvres sur dix sont propriétaires de leur logement.

Dans la Communauté Urbaine du Grand Reims, l'Eurométropole de Strasbourg et la Métropole du Grand Nancy, la part de ménages du profil 1 est inférieure à 20 %, à l'image de la répartition par âge de la population. Plus de la moitié de ces ménages est locataire du parc social et les prestations sociales constituent entre un cinquième et un quart de leur revenu disponible (poids plus important des minima sociaux).

► 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



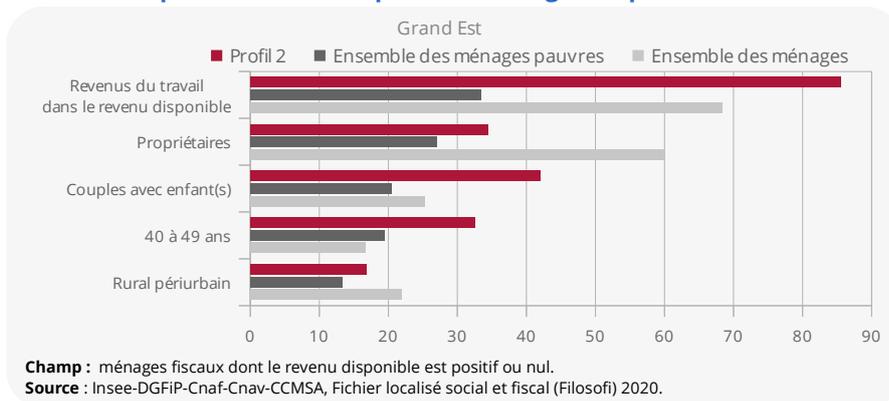
Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible est de 85,5 %, soit 2,6 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (33,4 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence de couples avec enfant(s) (42,1 % contre 20,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment avec trois enfants ou plus. C'est, avec les non-insérés dans l'emploi locataires du social, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (31,7 %).

Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une **commune rurale périurbaine** par rapport à l'ensemble des ménages

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



pauvres de la région. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus élevée.

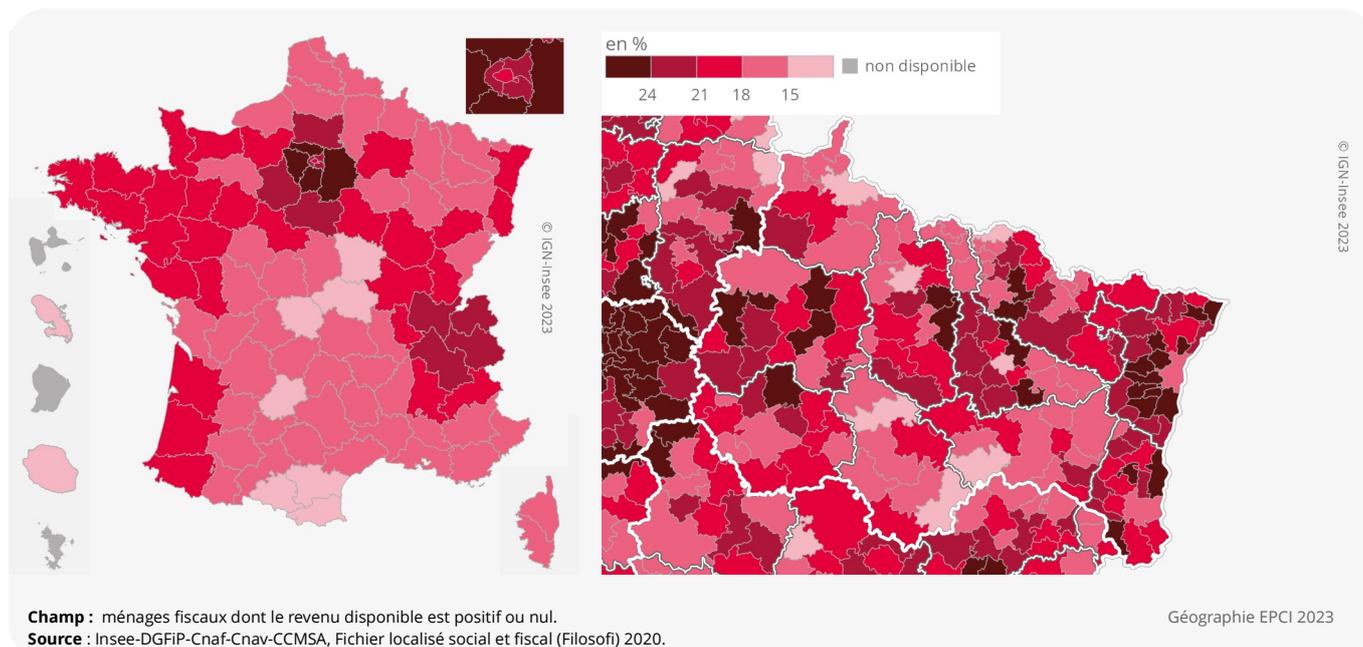
Ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

Parmi les ménages pauvres, le poids de ceux qui sont insérés dans l'emploi est supérieur à la moyenne régionale (18 %) dans la Marne et les départements alsaciens ; ces trois départements concentrent d'ailleurs 50 % des emplois de la région. La moitié de ces ménages vivent dans l'**urbain dense** et près de sept sur dix sont locataires de leur logement. Dans la Meuse, la Haute-Marne, les Vosges, les Ardennes et

l'Aube, les ménages pauvres insérés dans l'emploi habitent davantage dans le rural (de 73 % à 43,4 % pour une moyenne régionale de 32,6 %) et sont plus souvent propriétaires de leur logement. La part des revenus d'activité non salariée dans leur revenu disponible y est plus importante qu'en moyenne dans la région, de même que celle des prestations sociales, hormis dans la Meuse où ce taux figure parmi les plus faibles.

Dans un EPCI sur six, la proportion de ménages pauvres insérés dans l'emploi est supérieure à 24 %. Les enfants de ces ménages représentent entre 37,6 % et 57,3 % des enfants des ménages pauvres, contre 31,7 % au niveau régional. Plus de la moitié de ces EPCI sont localisés en Alsace.

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

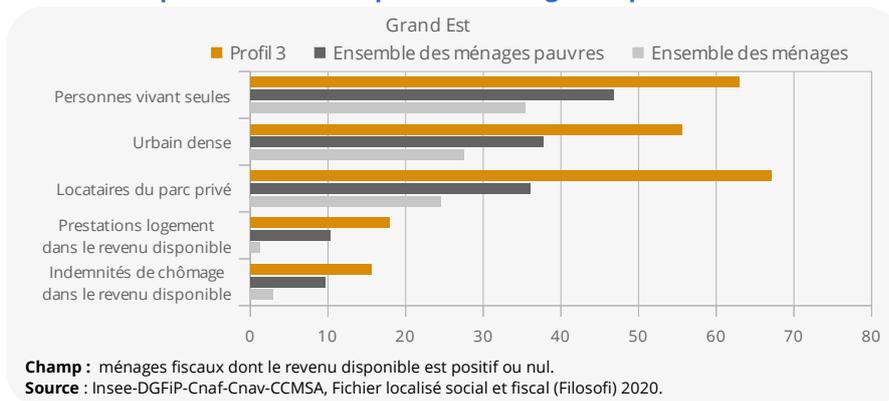
Ce profil regroupe les ménages jeunes (réfèrent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (63,0 % contre 46,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (67,1 % contre 36,1 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent davantage des prestations sociales (51,3 % du revenu disponible), essentiellement minima sociaux et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (15,5 % du revenu disponible).

Ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3

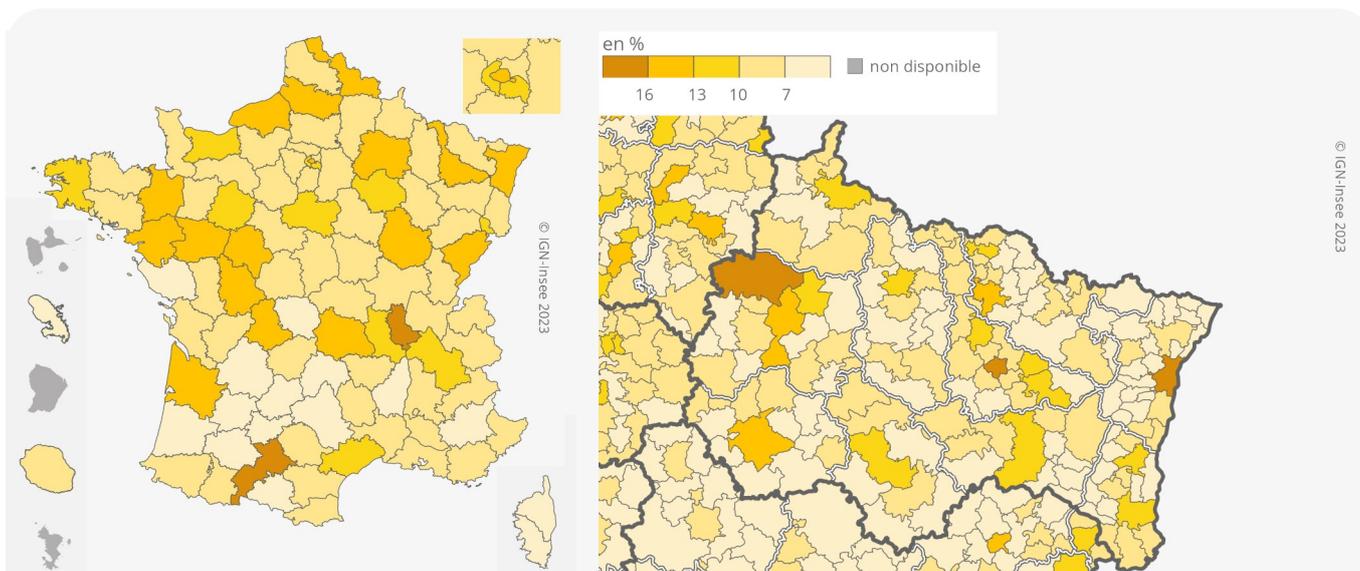


La proportion de jeunes de moins de 30 ans en situation de pauvreté est plus élevée en Meurthe-et-Moselle, dans la Marne et dans le Bas-Rhin où ils vivent essentiellement dans l'urbain. Ils sont surreprésentés dans les grandes agglomérations. Ainsi, les jeunes représentent 23,9 % des ménages pauvres dans la Métropole du Grand Nancy, 18,6 % dans la Communauté Urbaine du Grand Reims et 16,9 % dans l'Eurométropole de Strasbourg, pour une moyenne régionale de 11,4 %. Sept à huit fois sur dix, ils y vivent seuls. Ces EPCI concentrent une grande partie de l'offre de formation du supérieur, des emplois ainsi que des logements locatifs de petite taille. À Reims, 40,3 % des ménages du profil 3 résident dans le parc social, celui-ci représentant une

part élevée des logements disponibles, tandis qu'à Nancy et Strasbourg, ils sont 70 à 80 % à habiter dans le parc locatif privé. Les allocations logement constituent ainsi une part plus importante qu'en moyenne dans leur revenu disponible brut, tandis que le poids des prestations sociales, notamment familiales et les minima sociaux, est moindre.

Dans les départements plus ruraux, ces ménages sont proportionnellement moins nombreux et sont plus souvent de jeunes parents. Les prestations familiales et les minima sociaux contribuent alors plus largement qu'en moyenne au revenu disponible brut des ménages.

▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Géographie EPCI 2023

Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

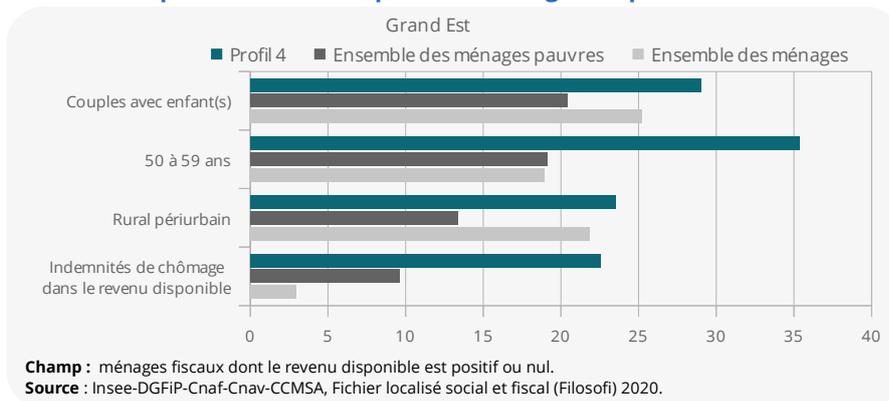
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé avec 35,4 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (29,0 % contre 20,4 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 8,9 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui sont néanmoins peu ou pas insérés dans l'emploi. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible (22,5 %).

Par ailleurs, ces ménages sont proportionnellement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (23,5 %) que l'ensemble des ménages pauvres (13,3 %).

À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4

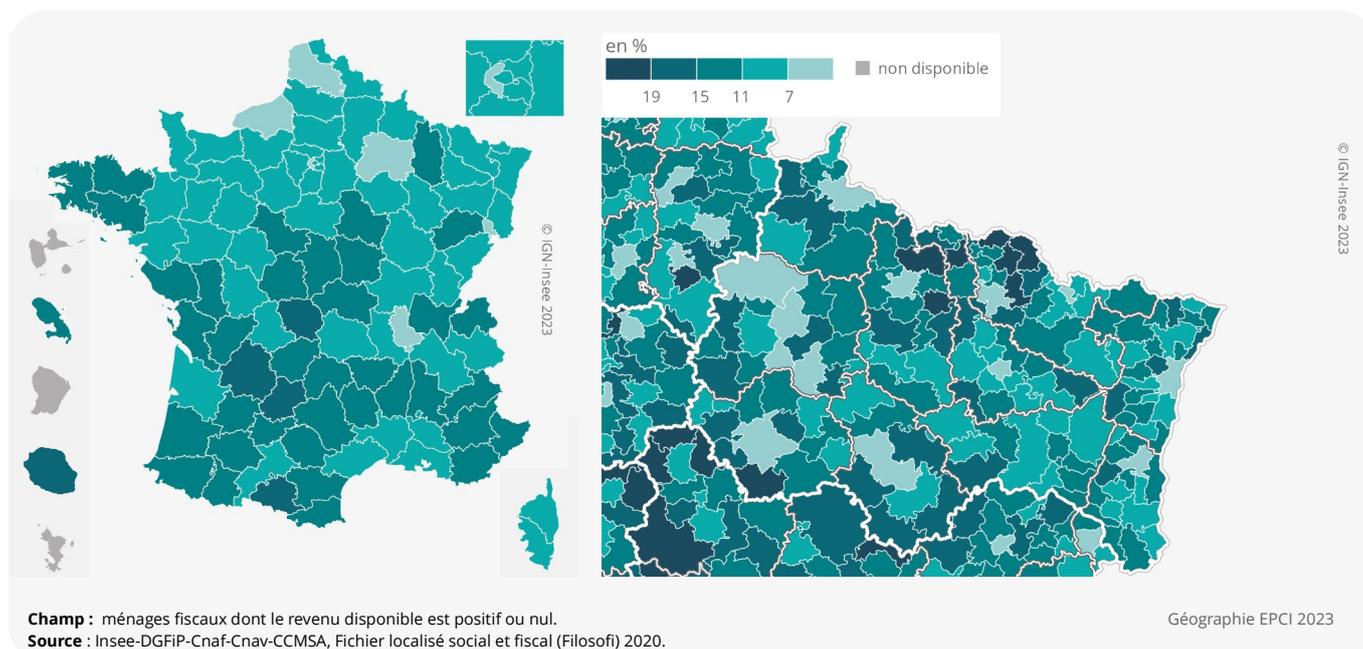


Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement sont davantage représentés parmi les ménages pauvres dans les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Haute-Marne et des Vosges. À l'exception de la Moselle, ces ménages vivent essentiellement dans le rural et sont plus souvent qu'en moyenne, en couple sans enfants. Ils touchent plus de minimas sociaux, proportionnellement à leur revenu disponible brut. À l'inverse, la part des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires est moins forte dans la Marne. Dans ce département, les personnes seules sont plus souvent concernées que dans le reste de la région.

Les neuf EPCI du Grand Est ayant une plus forte proportion de ménages du

profil 4 (plus de 19 % des ménages pauvres) se situent pour moitié en Moselle, et pour moitié, en Meurthe-et-Moselle, Meuse et Aube. Par exemple, dans la communauté de Communes de Cattenom et environs, en Moselle, un tiers des ménages pauvres fait partie du profil 4. Les ménages de ces EPCI sont plus fréquemment des familles monoparentales ou des couples avec enfants, d'où une part d'enfants pauvres comprise entre 15,8 % et 39,3 %. Les EPCI dans lesquels la part de ménages du profil 4 est faible (inférieure à 6 %) sont essentiellement ceux des grandes agglomérations de la région (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims). Ces ménages sont plus souvent des personnes seules.

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (35,2 % contre 17,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

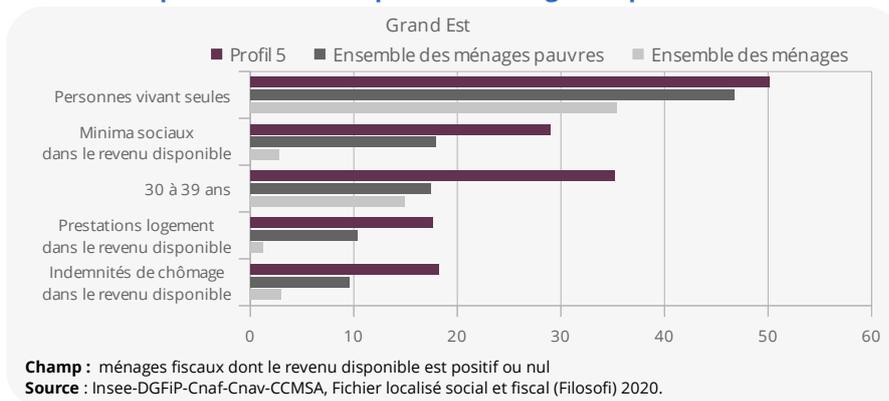
► **figure 6a.**

Dans ce profil, 50,1 % des ménages sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s), de telle sorte que 17,4 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté par un poids plus important des minima sociaux (29,0 % contre 17,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (18,2 % contre 9,6 %) et des prestations logement (17,6 % contre 10,3 %). Par ailleurs, 31,4 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls.

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ► **figure 6b.**

► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5

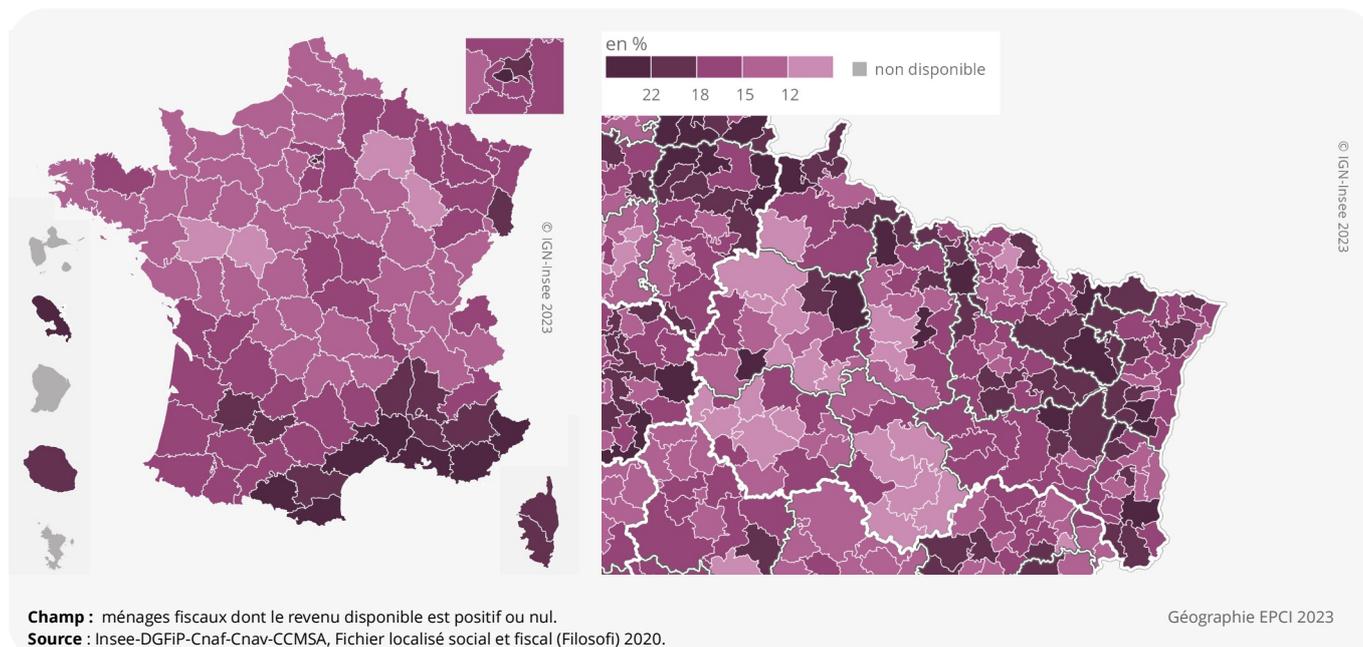


Les ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux, sont davantage présents dans les départements des anciennes régions Alsace et Lorraine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres. Dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, huit ménages pauvres sur dix de ce profil vivent dans l'urbain et un sur cinq est en couple avec enfants. Les revenus d'activité représentent une part plus importante qu'en moyenne dans leur revenu disponible brut tandis que dans les départements lorrains, ce sont les minima sociaux qui sont relativement plus élevés.

Les EPCI dans lesquels la proportion de ménages du profil 5 est supérieure à 18 % sont concentrés sur ces anciennes régions. Les familles monoparentales y sont comparativement plus nombreuses, de même que les enfants.

Dans les EPCI les plus concernés, les prestations sociales occupent entre 60 et 75 % du revenu disponible brut. À l'inverse, dans l'ancienne région Champagne-Ardenne, les ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux, sont relativement moins présents. Les EPCI dans lesquels résident comparativement moins de ménages du profil 5 sont des EPCI ruraux. L'offre de logements locatifs y est probablement insuffisante. Les familles monoparentales y sont plus fréquentes, sauf dans la Marne où ce sont les personnes seules qui sont proportionnellement plus nombreuses. Les prestations sociales contribuent ainsi plus largement au revenu disponible brut de ces ménages, excepté encore une fois dans la Marne, où ce sont les revenus d'activité qui sont plus importants.

► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 31,6 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de trois enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 30,9 % des ménages de ce profil, contre 20,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région

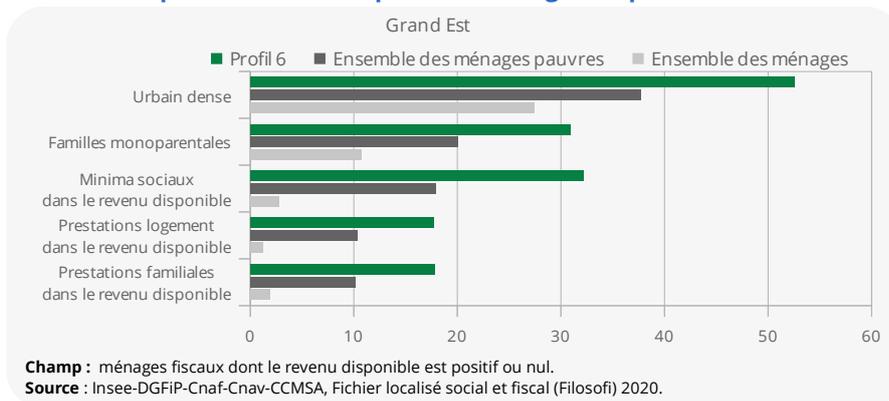
► **figure 7a.**

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 52,5 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense, contre 37,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la plus élevée par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, le revenu disponible de ces ménages se compose de 32,1 % de minima sociaux (contre 17,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres), 17,8 % de prestations familiales (10,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et 17,7 % de prestations logement (10,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

Ces ménages résident surtout dans les territoires abritant le plus de logements

► 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France

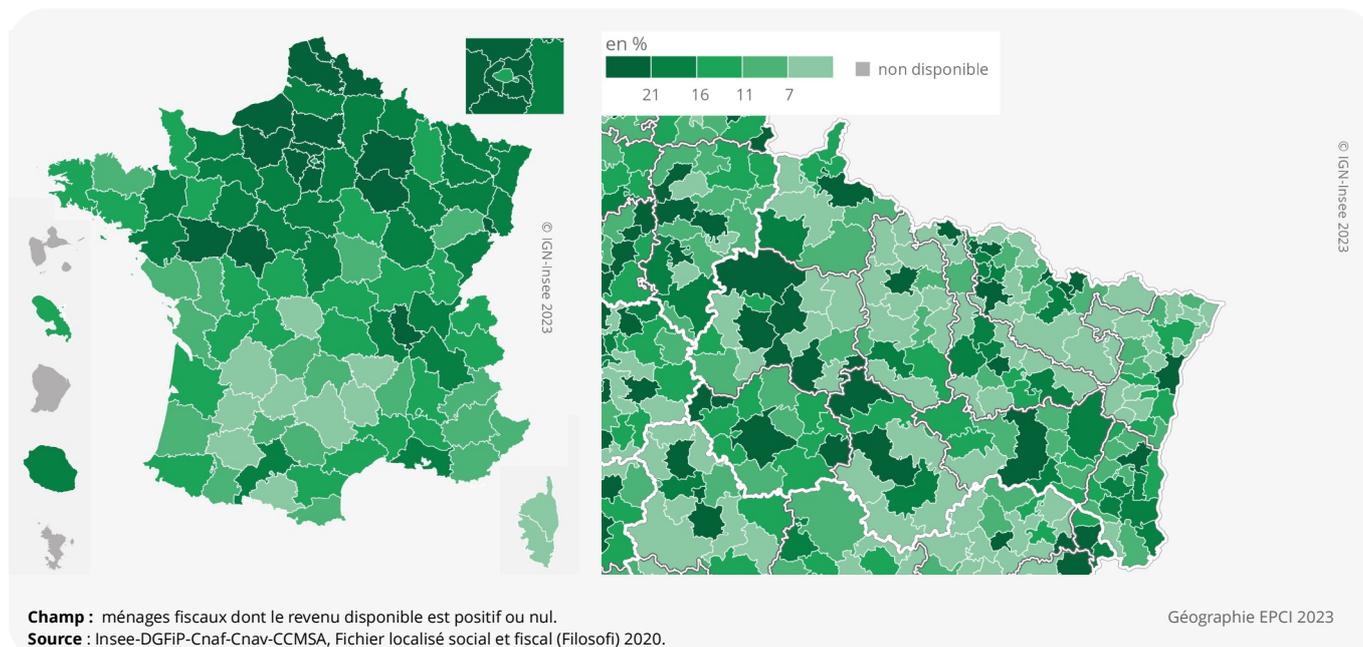
► **figure 7b.**

Ainsi, les logements sociaux ne sont pas répartis uniformément sur le territoire régional. Les départements de l'ancienne région Champagne-Ardenne se distinguent par une forte proportion de logements sociaux, notamment dans les départements plus urbanisés de la Marne et de l'Aube. Dans ces départements, respectivement 25 % et 21 % des logements occupés relèvent du parc social en 2019. Le degré d'urbanisation des territoires, l'histoire des politiques publiques qui y ont été menées, sont autant d'éléments d'explication de cette répartition.

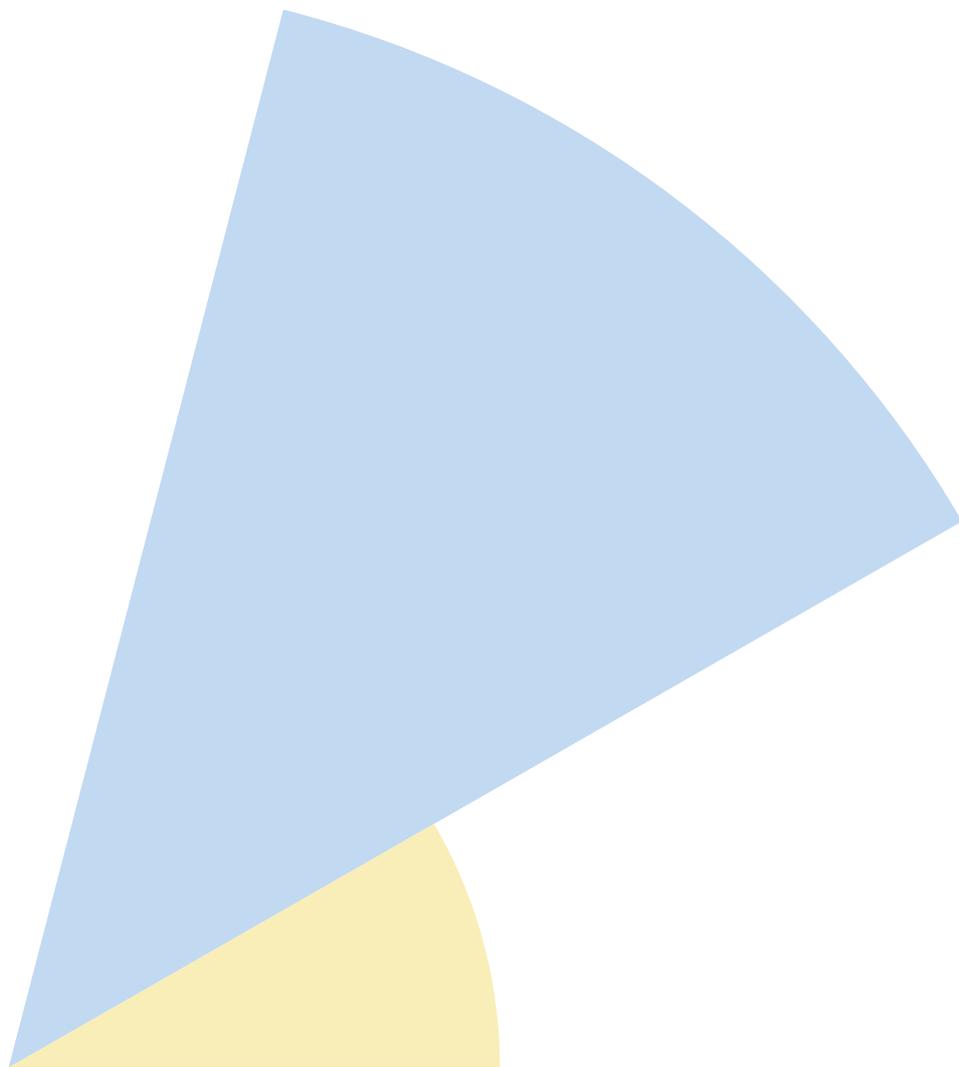
Logiquement, les ménages pauvres du profil 6 y sont surreprésentés : 26,8 %

dans la Marne et 24,4 % dans l'Aube. Dans la communauté urbaine du Grand Reims et la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, leur part est la plus élevée de l'ensemble des EPCI de la région (respectivement 31,9 % et 32,0 %). Dans les deux autres anciennes régions, c'est dans les EPCI les plus urbains que les ménages de ce profil sont proportionnellement les plus nombreux (26 %) : Metz Métropole, Métropole du Grand Nancy, Eurométropole de Strasbourg, communauté d'agglomération de Colmar. À l'inverse, dans la Meuse, les ménages de ce profil ne représentent que 11,9 % des ménages pauvres, puisque dans ce département majoritairement rural, seuls 10 % des logements occupés relèvent du parc social.

► 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Pour les ménages en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile », si pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (9^e décile), et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (3^e quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur situé dans le 9^e décile, ou au moins deux indicateurs situés dans le 3^e quartile (mais inférieurs au 9^e décile).

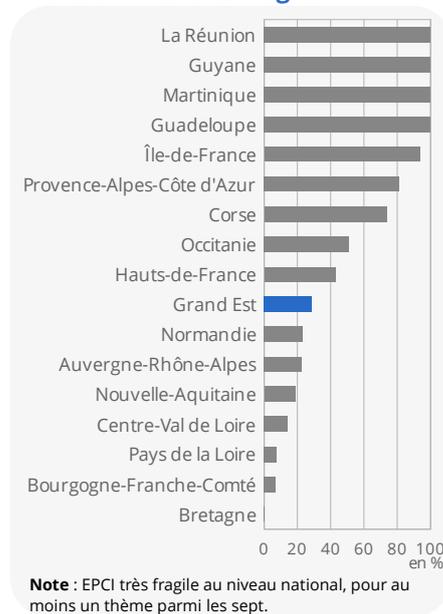
Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs

► [méthodologie](#).

En 2020, dans la région, 28,7 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ► [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région se distingue par un niveau relativement plus élevé de fragilité pour le thème des situations familiales : 17,3 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile sur ce thème ► [figure 2](#).

► 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



► 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

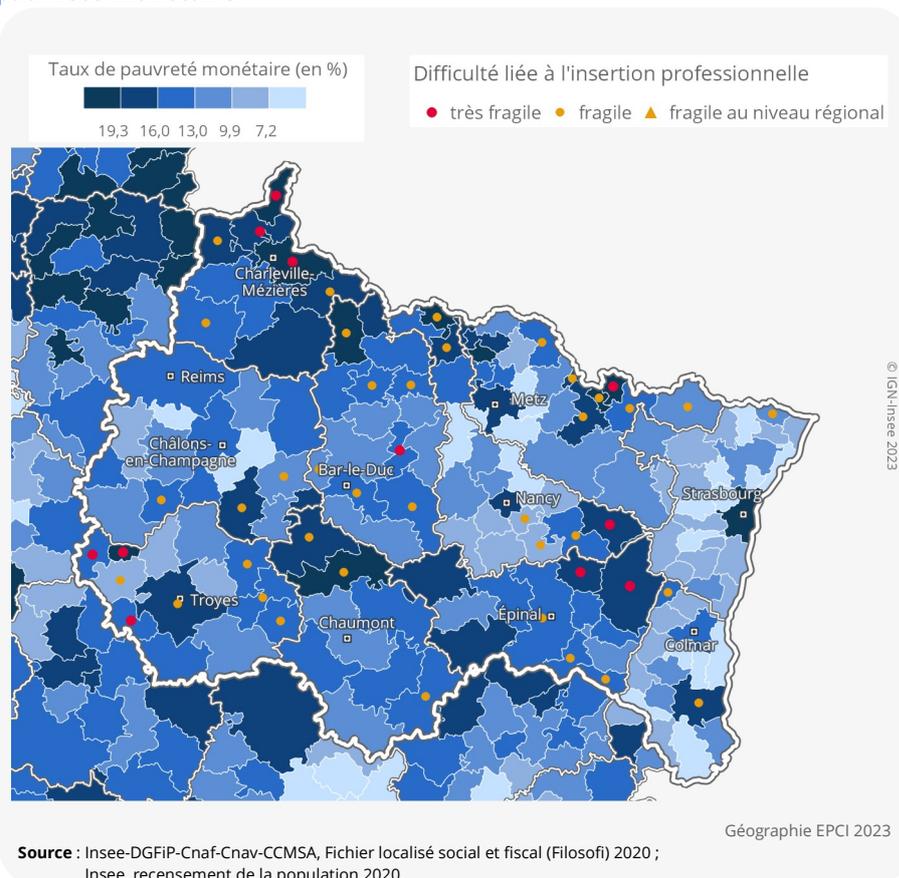
Les thèmes :	% de la population des EPCI Grand Est	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	7,2	24,3
Niveau de formation initiale	7,3	32,0
Logement	9,2	37,4
Situations familiales	17,3	34,8
Mobilité	0,9	22,0
Accès aux soins	0,0	8,2
Accès aux services publics	0,0	15,5

Champ : population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre **taux de pauvreté monétaire** et taux de chômage au niveau des EPCI de la région. La même corrélation existe avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans ni en emploi, ni en formation.

3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
CA Ardenne Métropole	Charleville-Mézières	+++	18,0	52,4	44,6
CA de Forbach Porte de France	Forbach	+++	17,8	49,4	48,1
CA de Saint-Dié-des-Vosges	Saint-Dié-des-Vosges	+++	16,1	52,9	42,6
CC Ardenne, Rives de Meuse	Givet	+++	20,9	54,5	47,3
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	Bogny-sur-Meuse	+++	15,8	54,9	44,2
CC des Portes de Romilly-sur-Seine	Romilly-sur-Seine	+++	23,1	59,2	48,4
CC du Nogentais	Nogent-sur-Seine	+++	14,9	53,8	46,8
CC de la Région de Rambervillers	Rambervillers	+++	16,2	52,1	47,7
CC de Vezouze en Piémont	Cirey-sur-Vezouze	+++	17,5	56,3	44,0
CC du Sammiellois	Saint-Mihiel	+++	17,6	58,6	51,3
CC du Pays d'Othe	Aix-Villemaur-Pâlis	+++	17,4	51,0	47,0
CA Mulhouse Alsace Agglomération	Mulhouse	++	16,6	45,9	43,5

*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	37,7

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

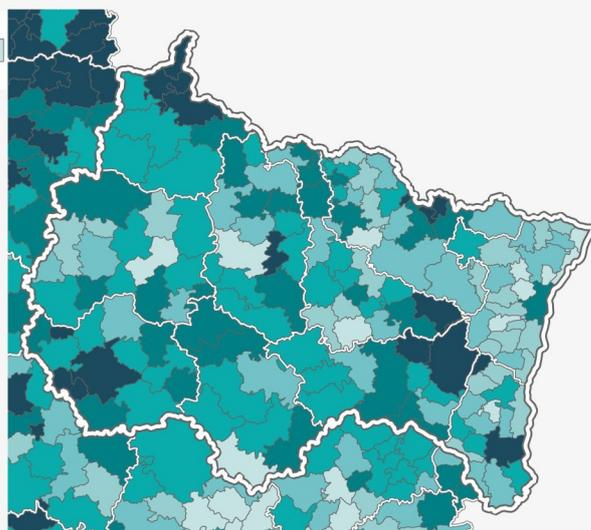
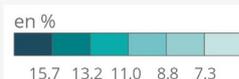
Source : Insee, recensement de la population (RP) 2020.

► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle Emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement.



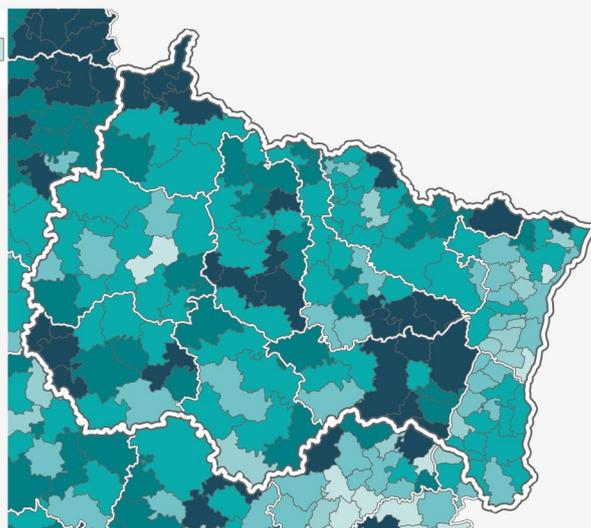
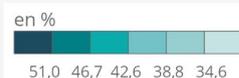
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrite ou non à Pôle Emploi).



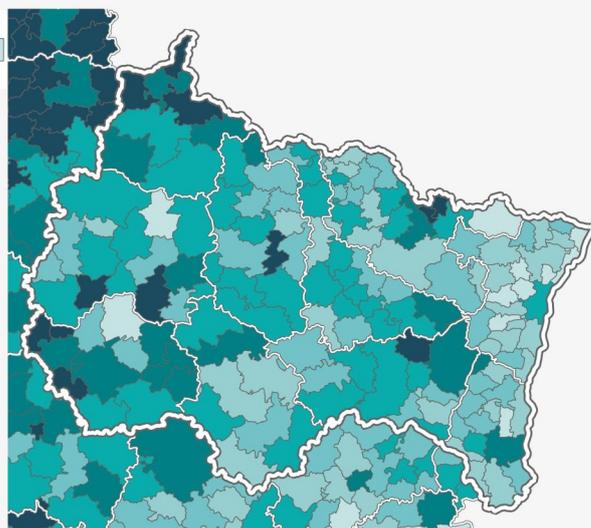
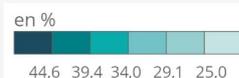
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

Indicateur : Part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant ne pas être inscrites dans un établissement d'enseignement.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

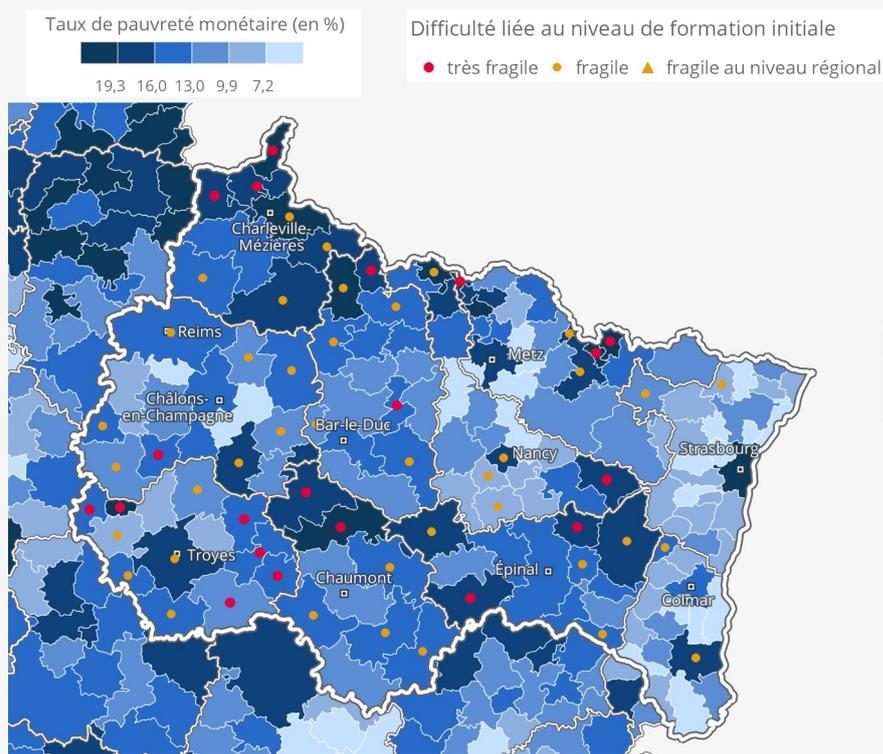
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, tel qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CA de Forbach Porte de France	Forbach	+++	28,0	56,5	55,7
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	Saint-Dizier	+++	27,6	46,9	55,8
CC de Freyming-Merlebach	Freyming-Merlebach	+++	28,6	50,2	58,1
CC du Pays Haut Val d'Alzette	Villerupt	+++	31,1	50,2	57,8
CC Ardenne, Rives de Meuse	Givet	+++	29,1	50,1	56,8
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	Bogny-sur-Meuse	+++	28,6	52,5	57,9
CC des Portes de Romilly-sur-Seine	Romilly-sur-Seine	+++	30,3	63,1	61,0
CC du Barséquanais en Champagne	Bar-sur-Seine	+++	27,5	56,0	56,9
CC du Nogentais	Nogent-sur-Seine	+++	28,1	46,3	57,2
CC de la Région de Rambervillers	Rambervillers	+++	28,9	47,2	57,2
CC du Bassin de Joinville en Champagne	Joinville	+++	27,2	46,5	60,2
CC des Vosges côté Sud Ouest	Darney	+++	27,1	61,1	56,8

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

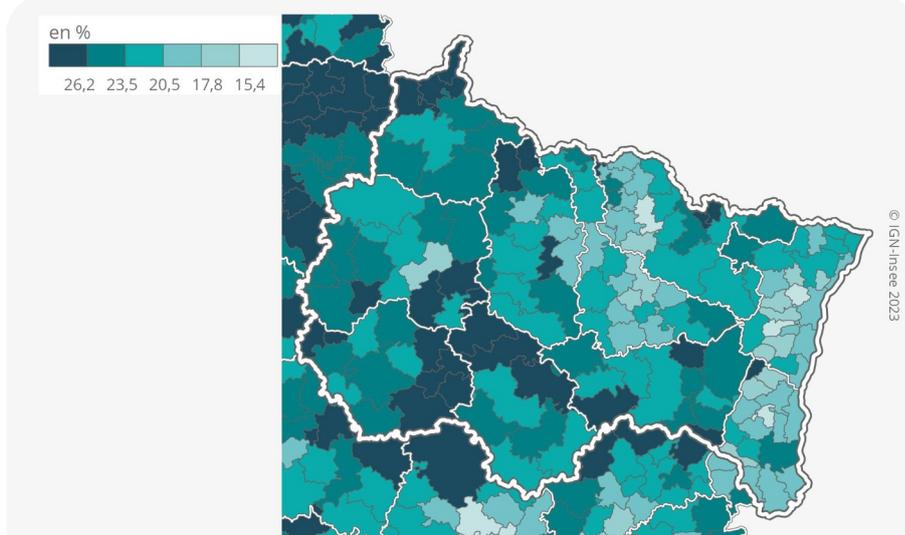
Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices comme diplôme de niveau le plus élevé du certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte, pour chaque territoire, la structure par âge quinquennal de la population.

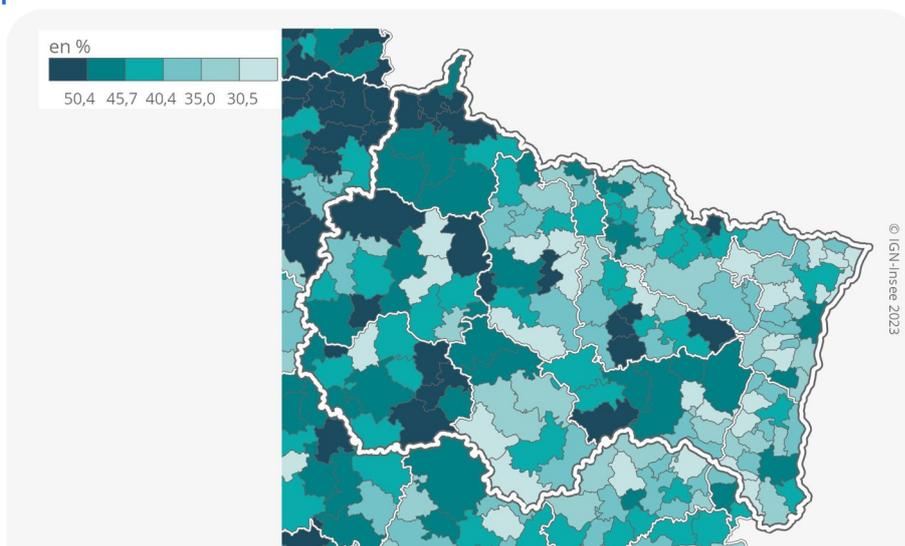


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

Indicateur : Part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement ne pas être inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

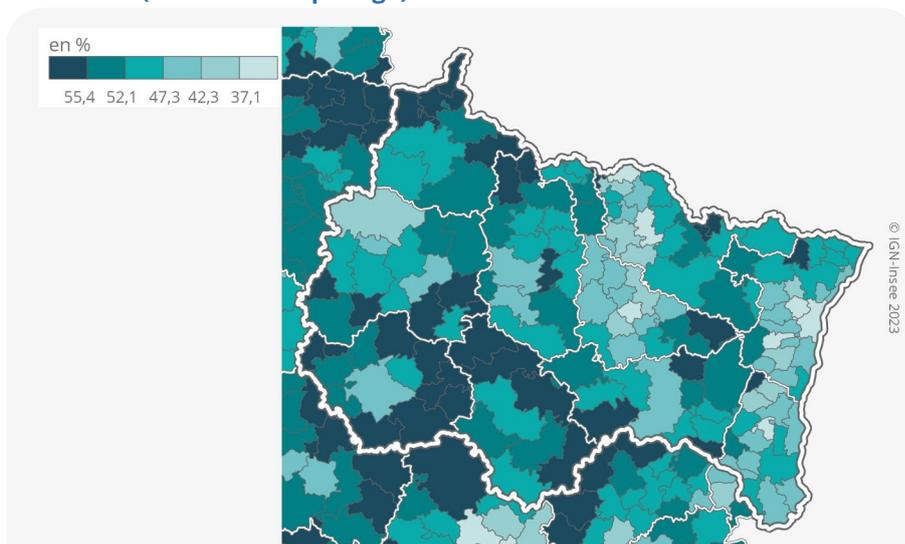
Géographie EPCI 2023

► 8c. Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



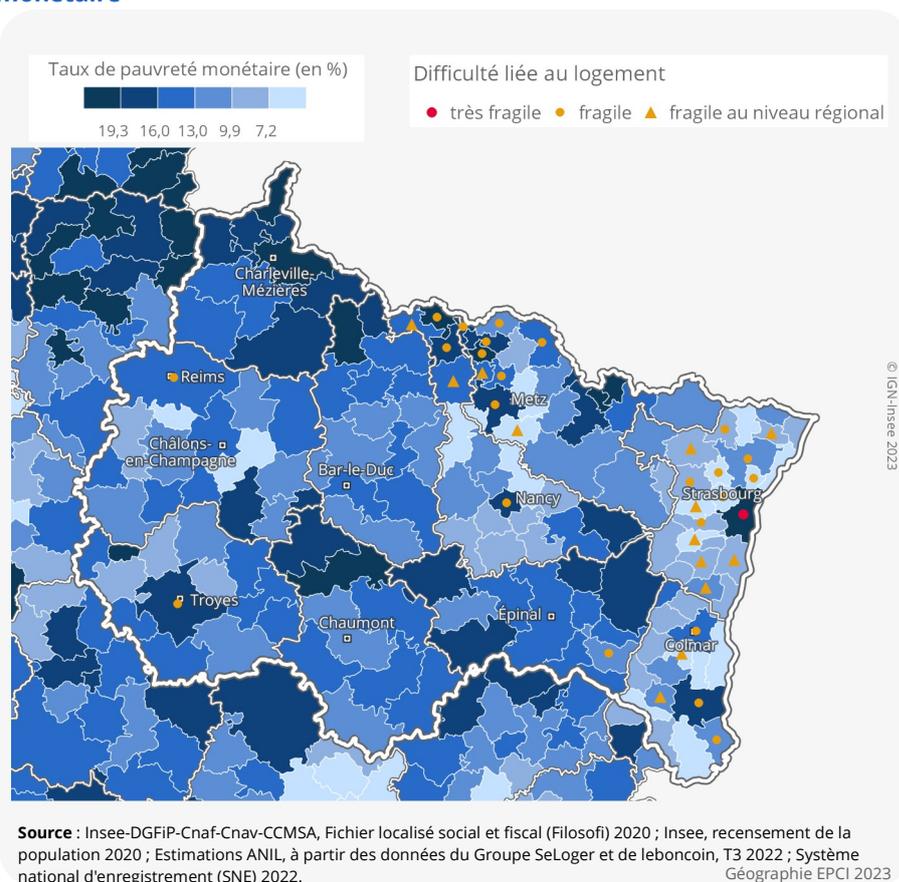
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal-logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg	+++	6,4	xxx	6,2
CU du Grand Reims	Reims	++	2,7	xx	3,0
CA Mulhouse Alsace Agglomération	Mulhouse	++	4,7	xx	3,0
Métropole du Grand Nancy	Nancy	++	3,8	xx	3,3
Metz Métropole	Metz	++	3,6	xx	3,4
CA Troyes Champagne Métropole	Troyes	++	4,0	x	2,0
CA Colmar Agglomération	Colmar	++	3,5	xx	2,7
CA de Haguenau	Haguenau	++	3,2	xx	3,9
CA Saint-Louis Agglomération	Saint-Louis	++	3,1	xxx	3,4
CA Portes de France-Thionville	Thionville	++	2,6	xxx	3,1
CA du Val de Fensch	Hayange	++	2,9	xx	3,0
CA Grand Longwy Agglomération	Longwy	++	2,6	xx	3,0

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	1,8	n.c.	3,8

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

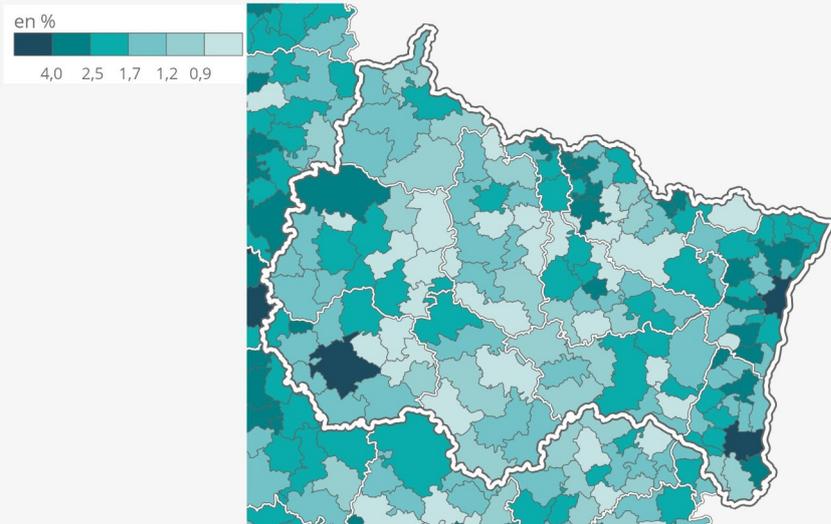
Source : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

n.c. : non concerné

▶ 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : Rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne) .

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

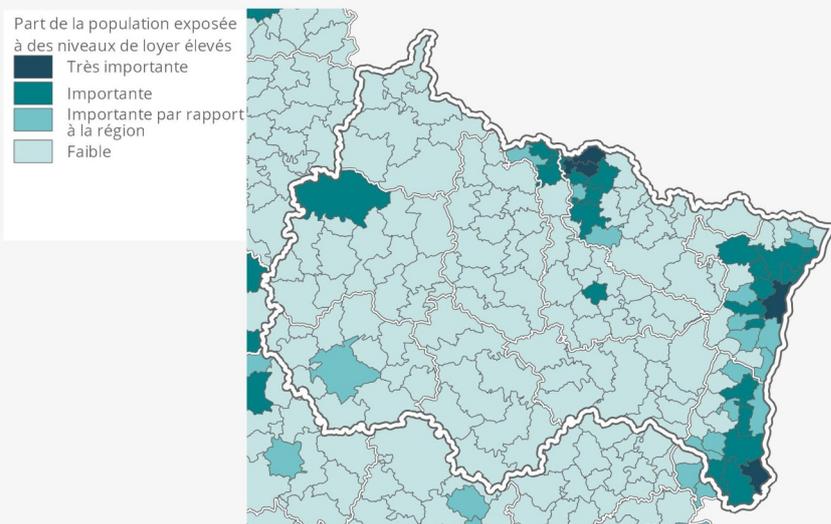
Géographie EPCI 2023

▶ 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : Part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018-2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

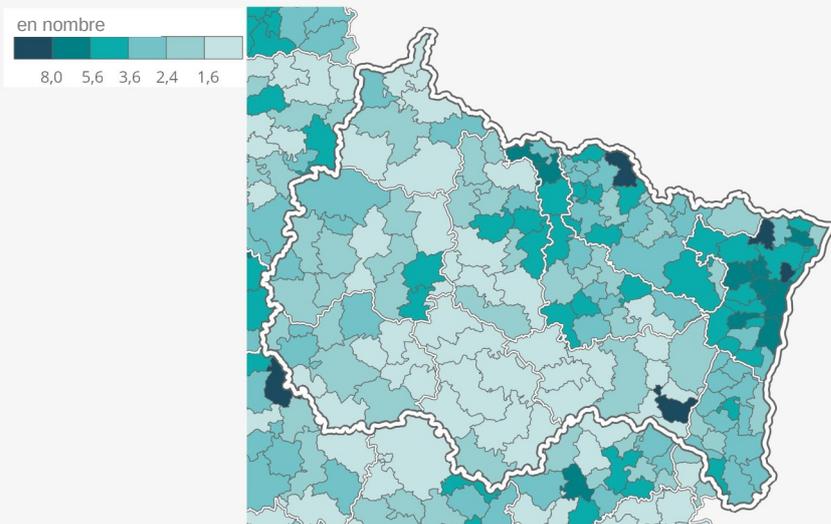


Source : Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

▶ 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : Nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



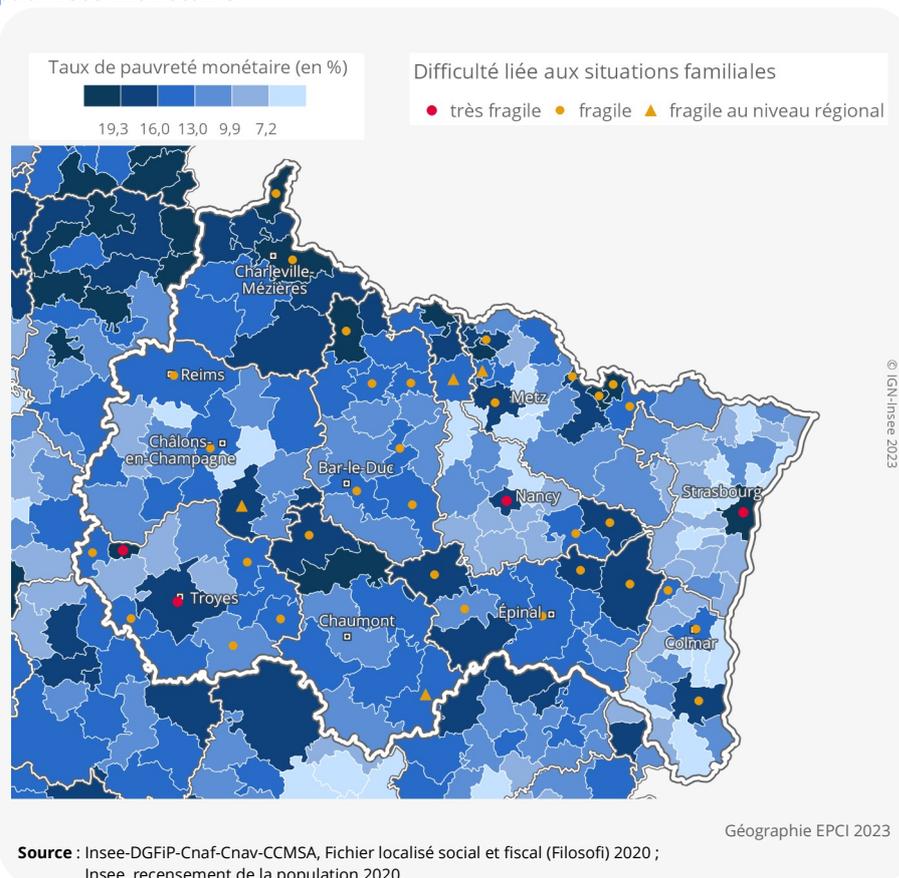
Source : Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

Géographie EPCI 2023

THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg	+++	22,5	19,9	16,2
Métropole du Grand Nancy	Nancy	+++	26,6	12,0	17,5
CA Troyes Champagne Métropole	Troyes	+++	28,3	14,6	20,3
CC des Portes de Romilly-sur-Seine	Romilly-sur-Seine	+++	26,3	14,1	21,0
CU du Grand Reims	Reims	++	23,7	8,7	14,8
CA Mulhouse Alsace Agglomération	Mulhouse	++	19,7	16,3	18,0
Metz Métropole	Metz	++	23,2	11,2	14,7
CA Ardenne Métropole	Charleville-Mézières	++	23,8	6,8	19,8
CA Colmar Agglomération	Colmar	++	23,3	12,0	12,9
CA d'Épinal	Épinal	++	22,3	6,2	14,0
CA Portes de France-Thionville	Thionville	++	21,5	9,3	10,9
CA de Châlons-en-Champagne	Châlons-en-Champagne	++	23,5	6,7	13,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	20,4	6,6	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

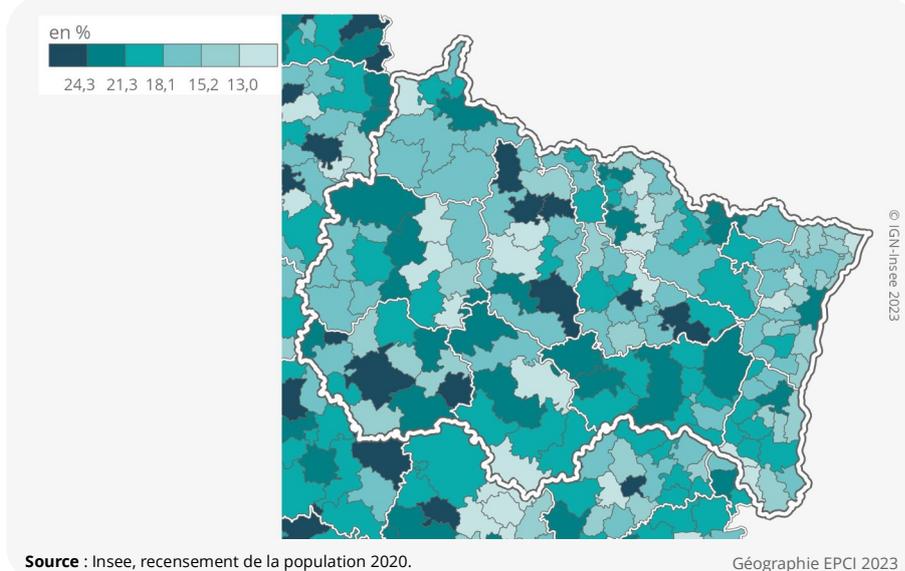
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

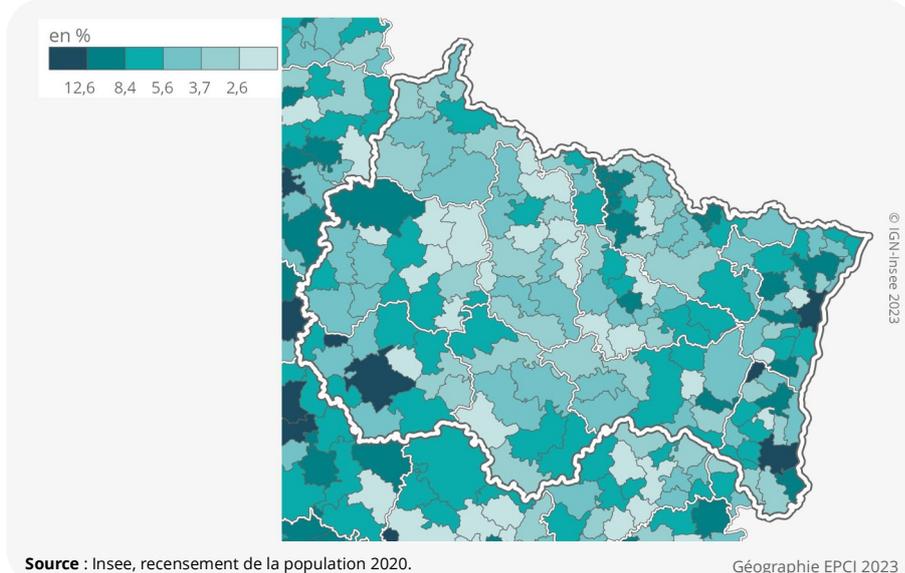
Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : Part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

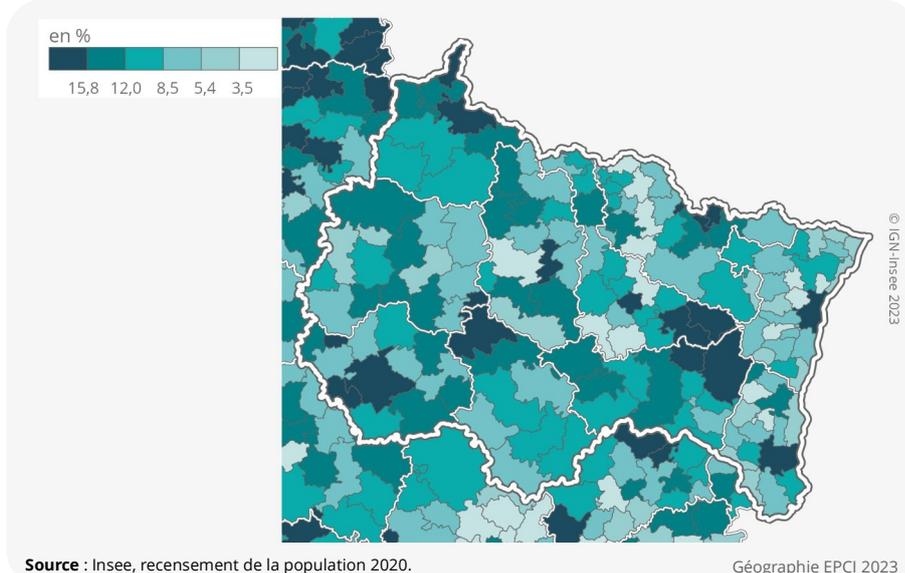
Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale (voir méthodologie).



► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) sont sans emploi parmi les enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui résident avec l'enfant sont considérés comme parents. Si un enfant vit avec un parent et un beau parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.

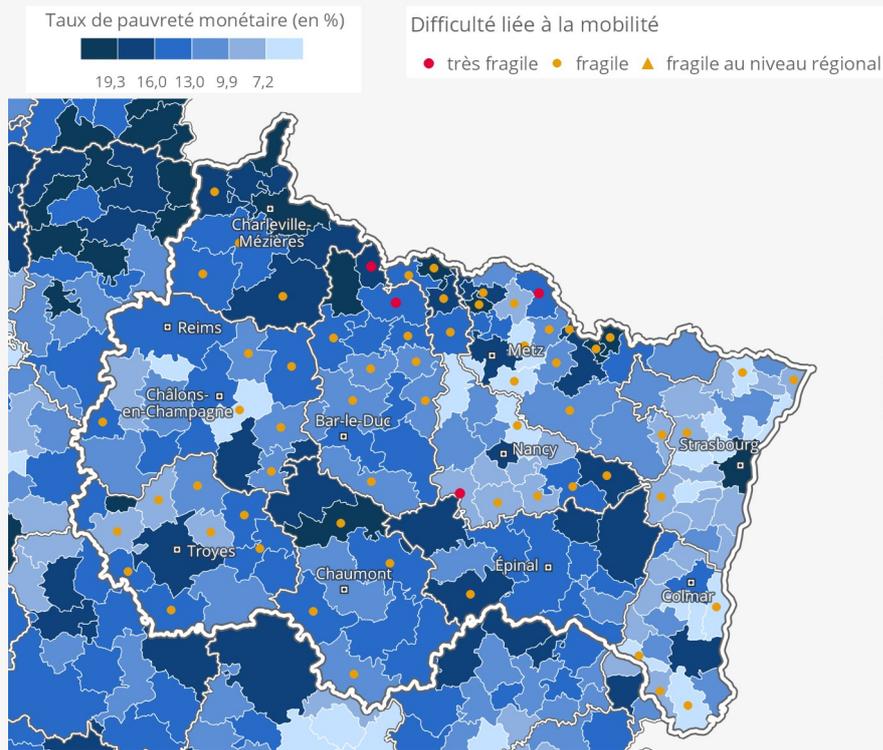


THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en termes de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui quel que soit le transport, a un coût.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2020 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

Géographie EPCI 2023

► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	Bouzonville	+++	90,7	44,9	41,7
CC du Pays de Colombey et du Sud Toulinois	Colombey-les-Belles	+++	88,2	38,1	64,4
CC de Damvillers Spincourt	Spincourt	+++	87,5	39,4	66,6
CC du Pays de Montmédy	Montmédy	+++	89,8	38,2	55,5
CA Portes de France-Thionville	Thionville	++	75,5	42,8	0,1
CA de Forbach Porte de France	Forbach	++	89,6	15,9	0,3
CA du Val de Fensch	Hayange	++	83,8	38,4	0,2
CA Grand Longwy Agglomération	Longwy	++	83,5	36,9	1,3
CC Orne Lorraine Confluences	Jarny	++	89,9	25,2	4,0
CC Sundgau	Altkirch	++	88,5	25,2	14,5
CC du Territoire de Lunéville à Baccarat	Lunéville	++	77,7	33,0	9,1
CC du Pays de Saverne	Saverne	++	77,4	32,2	6,4

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

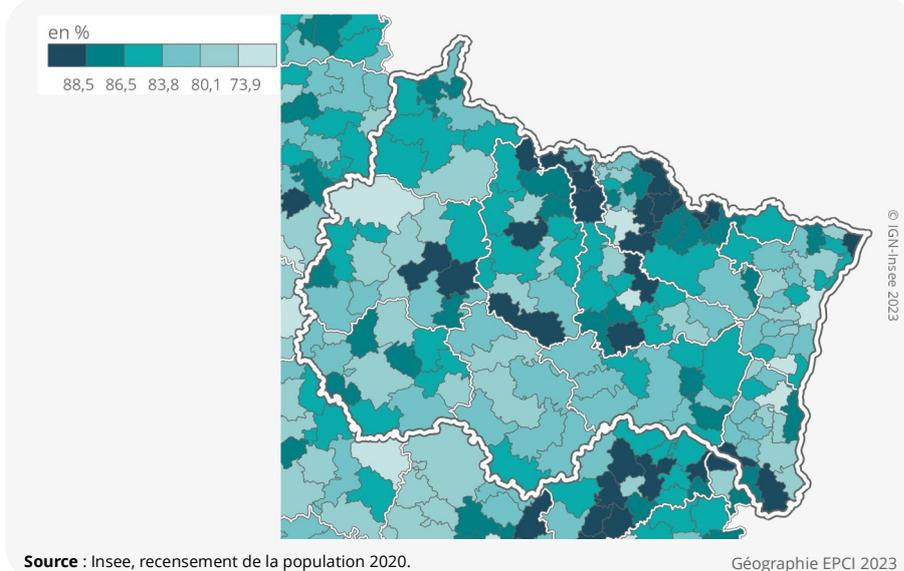
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

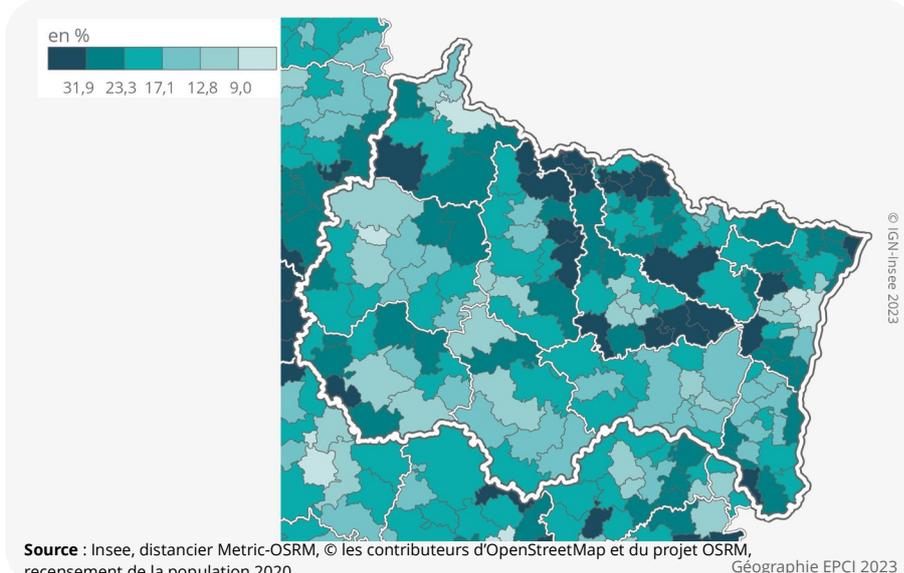
▶ 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : Nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



▶ 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : Nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

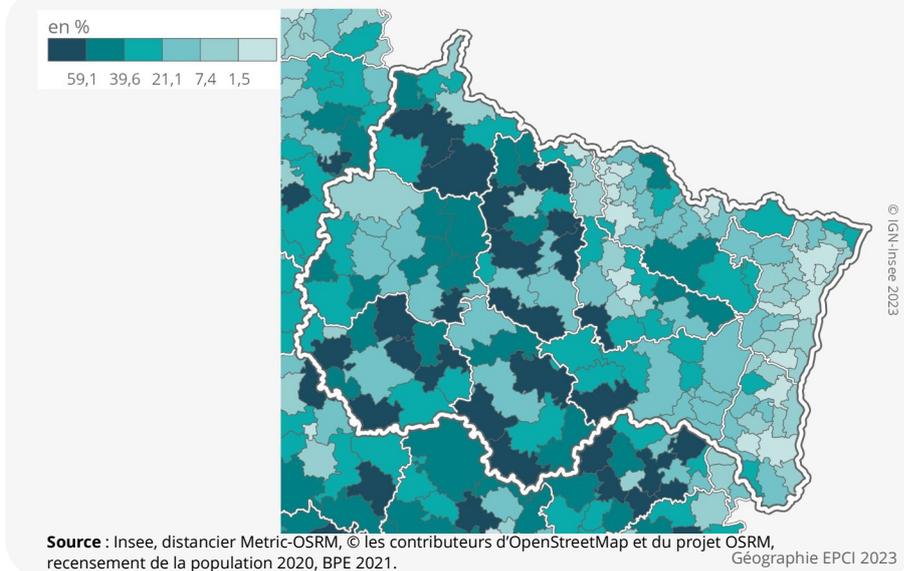


▶ 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : Le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipements (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

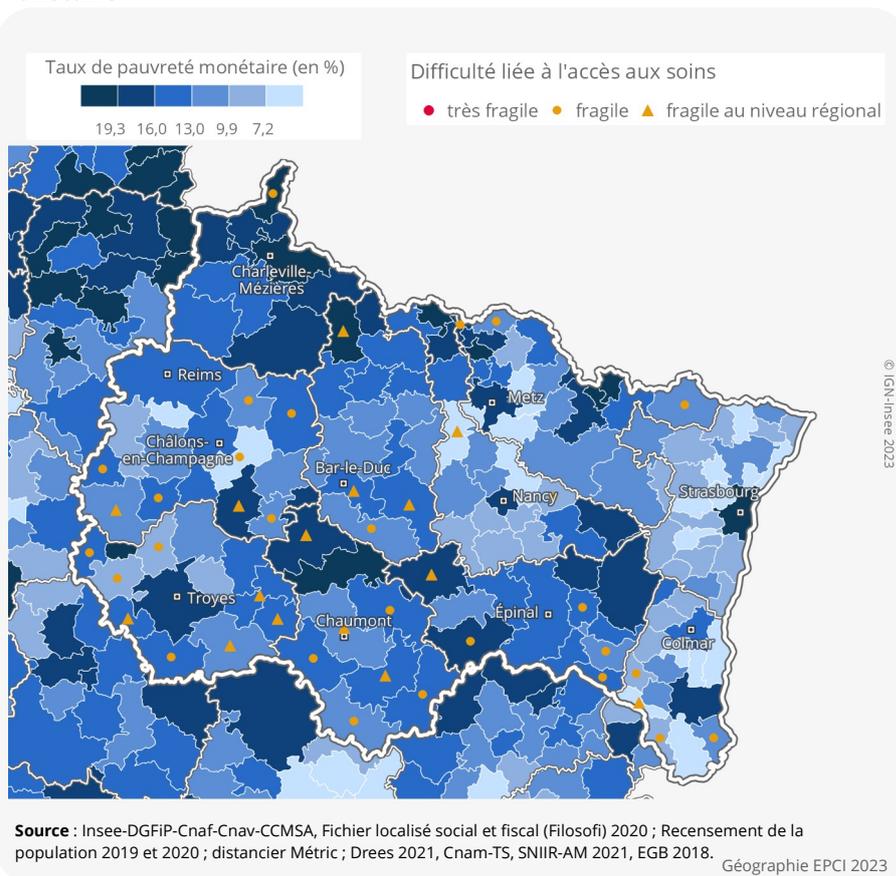


THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, ...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de **privation matérielle et sociale** renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers ETP pour 100 000 habitants	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CA Saint-Louis Agglomération	Saint-Louis	++	2,2	69	3,9
CC du Pays de Bitche	Bitche	++	2,0	215	5,6
CC du Pays Haut Val d'Alzette	Villerupt	++	2,1	91	5,4
CC de Cattenom et Environs	Hettange-Grande	++	2,1	72	3,3
CC Ardenne, Rives de Meuse	Givet	++	2,0	144	6,6
CC Sud Alsace Largue	Dannemarie	++	2,1	83	4,8
CC des Hautes Vosges	La Bresse	++	3,1	65	7,8
CC du Nogentais	Nogent-sur-Seine	++	2,1	104	5,2
CC des Portes de Meuse	Ancerville	++	1,8	96	7,2
CC des Savoir-Faire	Chalindrey	++	2,5	77	9,8
CC Bruyères-Vallons des Vosges	Bruyères	++	2,9	66	5,7
CC des Ballons des Hautes-Vosges	Rupt-sur-Moselle	++	2,7	63	6,8

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10% des EPCI français (9 ^e décile) *	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25% des EPCI français (3 ^e quartile) *	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25% des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	2,7	97,6	6,4

* Pour (1) et (2), valeur au dessous du 1^{er} décile (10 %) et du 1^{er} quartile (25 %).

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Recensement de la population 2019 et 2020 ; distancier Métrix ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

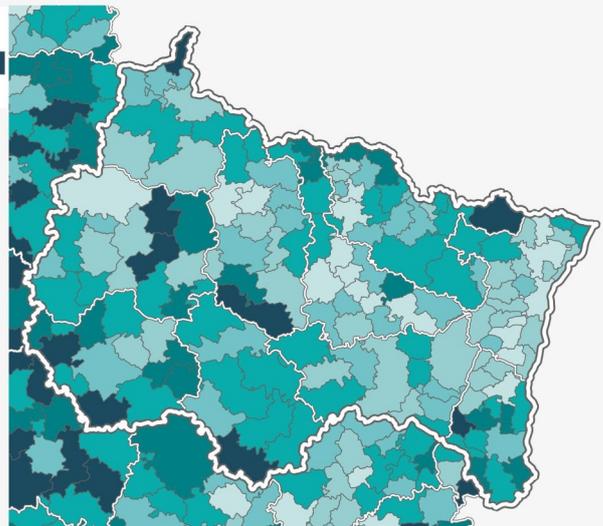
► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

Indicateur : Nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant

4,1 3,5 3,0 2,5 2,1



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

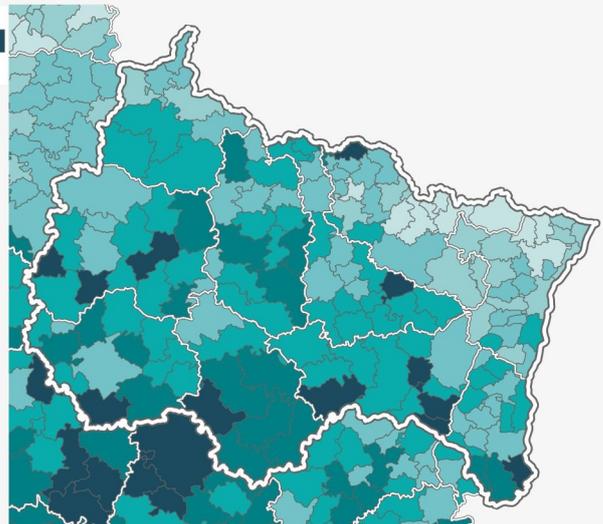
► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

Indicateur : Nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles, ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants

215 167 121 93 75



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

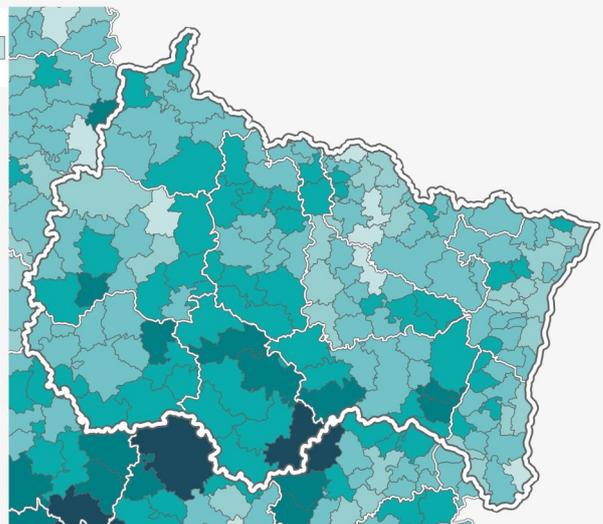
► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

Indicateur : Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, ...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %

8,8 7,4 6,0 4,9 4,0



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

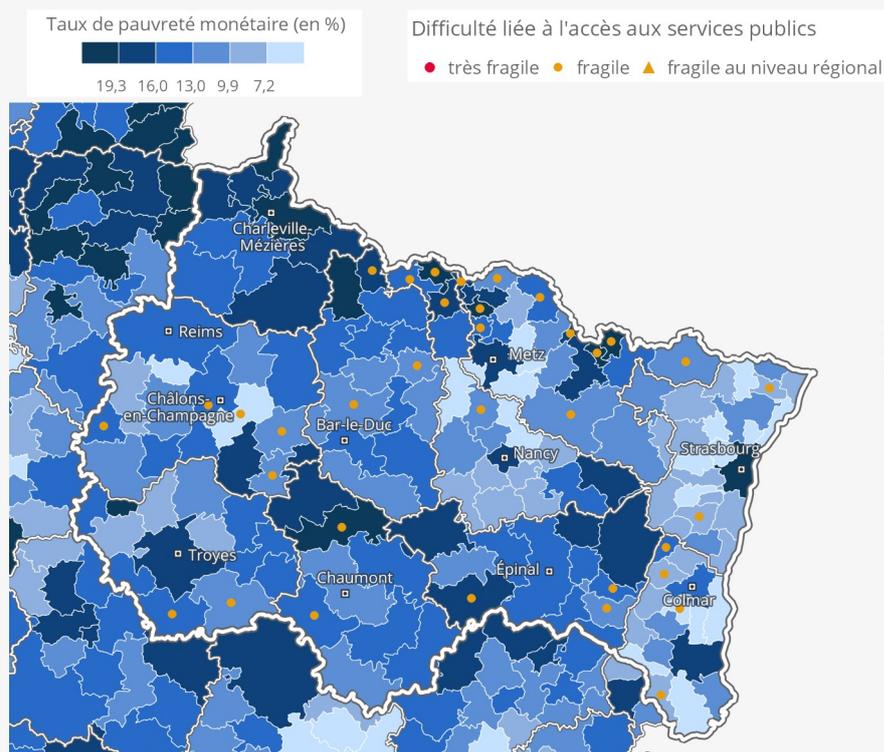
THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non-recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF ; CPAM ; ARCEP 2022. Géographie EPCI 2023

► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CA de Châlons-en-Champagne	Châlons-en-Champagne	++	61,2	12,0	92,7
CA de Forbach Porte de France	Forbach	++	35,4	4,5	94,9
CA du Val de Fensch	Hayange	++	39,9	3,1	94,4
CA Grand Longwy Agglomération	Longwy	++	30,4	5,3	54,7
CC du Pays Orne Moselle	Amnéville	++	62,3	4,9	7,8
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	++	58,0	11,8	89,8
CC du Pays de Bitche	Bitche	++	50,0	13,5	97,2
CC de Freyming-Merlebach	Freyming-Merlebach	++	32,6	3,0	95,8
CC du Pays Haut Val d'Alzette	Villerupt	++	22,3	9,8	28,1
CC du Saulnois	Dieuze	++	50,9	11,1	96,6
CC de Cattenom et Environs	Hettange-Grande	++	44,1	10,5	94,8
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	Bouzonville	++	40,5	11,6	93,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	86,0

* Pour (1) et (2), valeur au-dessus du 1^e décile (10 %) et du 1^e quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur, (1) et (2) inférieur, au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

► 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

Indicateur : Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.

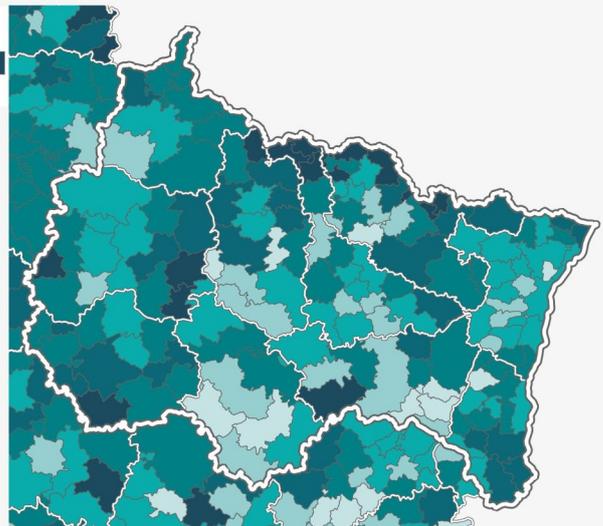
Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

pour 100 enfants de moins de trois ans



77,7 70,4 61,1 52,2 44,6



© IGN-Insee 2023

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoess) 2021

Géographie EPCI 2023

► 23b. Temps d'accès aux équipements France services

Indicateur : Temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

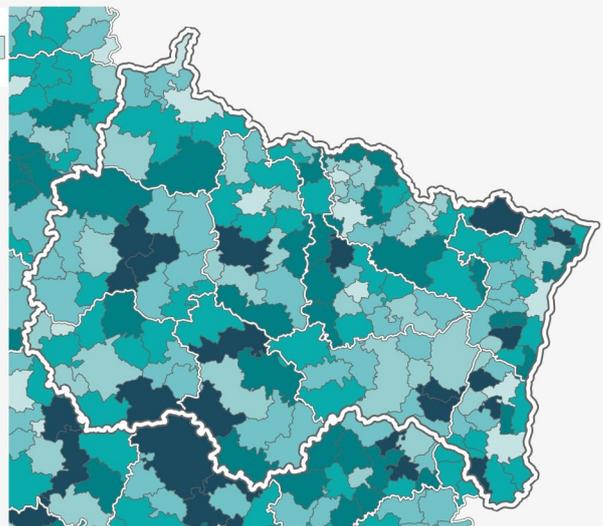
France Services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de 9 opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle Emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

en minutes



11,8 9,3 7,3 5,3 3,7



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

Géographie EPCI 2023

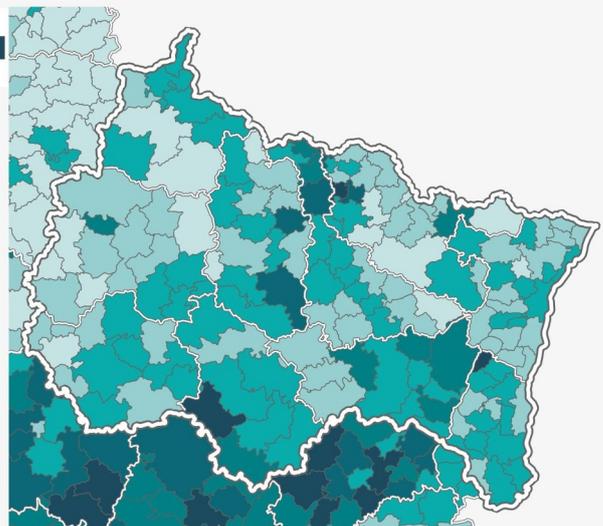
► 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : Les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

en %



96,6 91,5 78,3 53,2 25,7



© IGN-Insee 2023

Source : ARCEP, données du 4e trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

Indicateurs par EPCI : Ardennes

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics				
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CA Ardenne Métropole	20,4	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xx	x		xx	x	xxx										
CC Ardenne, Rives de Meuse	19,9	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx					xxx				xxx		x	xx			
CC Ardennes Thiérache	18,8		xxx	xxx	xxx	xxx	xxx					xx	xx	xx					xx			
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	17,3	xxx	xxx	xx	xxx	xxx	xxx			x		xx	xx									x
CC des Portes du Luxembourg	17,1	xx		xx	xx		xxx					xx		xx		x						x
CC de l'Argonne Ardennaise	16,6				xx	xx	xx						xx	xxx			x		xx			
CC du Pays Rethélois	13,8		xx	xx	xx	xx							xxx									
CC des Crêtes Préardennaises	13,7			x		xx								xxx								

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Aube

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC des Portes de Romilly-sur-Seine	25,1	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx		xxx	xxx	xxx		xx		xx			xx		
CA Troyes Champagne Métropole	17,6	xxx	xx	xx	xx	xx		xxx	x	xxx	xxx	xxx							xx		
CC de la Région de Bar-sur-Aube	15,8	xx	xx	xx	xxx	xx	xxx			xxx		xx			xx		x				
CC des Lacs de Champagne	14,9	xx		xx	xxx	xxx	xxx			xx		xx	xx	xx	xx			xx			
CC du Pays d'Othe	14,4	xxx	xxx	xxx		xx	xx			x	xxx	xx	xxx	xx	xx	xx	x	xx			
CC du Nogentais	14,3	xx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	x		xx	x	xx				xxx					
CC du Chaourçois et du Val d'Armançe	14,1	xx		x	xx		xxx						xx	xxx	xxx	xxx	x	xxx			
CC de Vendœuvre-Soulaines	13,6		xxx	xx	xxx	xxx	xxx							xxx	xx		x	xx			x
CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt	12,3				xx		xxx	x			x			xx	xxx				xx		x
CC du Barséquanais en Champagne	12,1				xxx	xxx	xxx			xx		xx				x	xx	x	xxx		
CC Seine et Aube	9,5						xx						xx		xx	xx	xx				
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	9,4		xxx	xx	xx		xx						xx	xxx	xxx	xxx	xx				
CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne	7,9		xx										xx		xxx		xx				

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Marne

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC de Vitry, Champagne et Der	16,8	xx	xxx	xxx	xxx	xxx	x			x	x	xx				x		x			x
CU du Grand Reims	15,6	xx		x		xxx	xx	xx		xx	xx	xx									xx
CC du Sud Marnais	15,4	xx		xxx	xxx	xxx	xxx					xx			xx	x	xxx	xx			
CA de Châlons-en-Champagne	14,7					xx	x			xx	x	xx									xxx
CC de l'Argonne Champenoise	13,8				xx	xxx	xx							xx	xx	xx	xxx	x	xx		
CC de la Brie Champenoise	13,2				xx		xxx						xx	xx	xx		xxx		xxx		
CA Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne	12,7				xx					x								x			
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx	12,3	xx	xx	xxx	xxx	xxx		x					xxx		xx			x	xxx		
CC de Sézanne-Sud Ouest Marnais	11,9	xx	x	xx	xx	xx											xx	x			
CC de la Région de Suippes	11,5				xx		xx							xx	xx	xxx	x				
CC Perthois-Bocage et Der	10,0								x				xx		xxx	xx	xx		xxx		
CC des Paysages de la Champagne	9,5				xx											x					
CC de la Grande Vallée de la Marne	5,8																				x
CC de la Moivre à la Coole	5,0												xxx		xx	xxx	xxx		xx	xxx	

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Haute-Marne

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics				
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Bassin de Joinville en Champagne	20,0	xx		xx	xxx	xx	xxx					xx		xx	xx			xx		xxx		
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	17,1	xx	xx	x	xxx	xx	xxx	x				xx		xxx		x		x				
CC des Savoir-Faire	15,1	xx	xx							x	x				xx	xx	xx	xxx				
CC Meuse Rognon	13,8				xxx		xxx								xxx	x	xx	xx		xx	x	
CC du Grand Langres	13,6				xx		xx										xx	x				x
CC des Trois Forêts	13,2				xx		xx								xxx		xxx	x		xxx	xxx	
CA de Chaumont	12,9									xx							xx	x				x
CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais	11,4													xxx	xxx	xx	x		xx	x		x

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Meurthe-et-Moselle

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CA Grand Longwy Agglomération	20,5	xx	xx		xx	xx		xx	xx			x		xxx		xx			xxx		x
CC du Pays Haut Val d'Alzette	18,4		xx		xxx	xx	xxx	xx	xx			xx				xxx	xx		xxx	xx	xx
Métropole du Grand Nancy	18,1	xx		x		xxx		xx	xx		xxx	xx	xxx								x
CC de Vezeuze en Piémont	17,2	xxx	xxx	xx	xx	xxx	xxx						xxx	xxx	xx			x	xx		
CC Coeur du Pays Haut	16,5	xx	xx				xx	xx	xx				xxx	xxx		xx			xxx	xx	x
CC du Territoire de Lunéville à Baccarat	15,2	xx	xxx				xx	x		xxx		xxx		xxx				x			
CC Terre Lorraine du Longuyonnais	14,5							x	xx				xxx	xxx					xxx		
CC Orne Lorraine Confluences	14,2	xx				xx		x		x	x	xx	xxx	xx			x				xx
CC Terres Toulaises	12,2																			xx	
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	12,1							x			x			xx						xxx	
CC du Bassin de Pompey	10,2		xx					x													x
CC des Pays du Sel et du Vermois	9,6		xxx																		
CC du Pays de Colombey et du Sud Toulinois	9,0								x				xx	xxx	xxx					xx	
CC Meurthe Mortagne Moselle	8,7		xxx											xxx							
CC du Pays du Sanon	7,8										x					xx	xx	xxx			
CC du Pays du Saintois	7,6					xxx							xxx	xx							
CC Moselle et Madon	7,3		xx	x		xxx			x					xx							
CC de Seille et Grand Couronné	5,9													xxx							

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Meuse

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Pays de Stenay et du Val Dunois	19,6	xx	xx	x	xxx	xxx				xxx	xx				xx	x	xx				x	
CC du Pays de Montmédy	16,0			xx	xxx	xx	xxx						xxx	xxx	xx				xxx			
CA du Grand Verdun	15,7	xx	xx							xxx	xx							x				
CC de Damvillers Spincourt	15,6		xx		xx	xx							xx	xxx	xxx				xx			
CC du Sammiellois	15,4	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx		x	xxx							x					
CC du Pays d'Étain	15,2	xx	xxx							xxx			xx	xx					xx			
CC de Commercy - Void - Vaucouleurs	15,1	xx	xxx		xx	xx				xxx	xx			xx			xx	x			xx	
CC Argonne-Meuse	14,8				xx	xx									xxx		x	xx				
CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse	13,1		xxx							xx	xx					xx	x	x				
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre	12,6							x						xxx	xxx		x	xx			xx	
CC Côtes de Meuse Woëvre	12,0		xx					x						xxx	xxx		xx			xx		
CC du Pays de Revigny-sur-Ornain	11,6		xxx		xx	xxx	xx															
CC des Portes de Meuse	11,2												xxx	xxx	xxx	x	x		xx	x		
CC Val de Meuse - Voie Sacrée	11,1							x					xxx	xx							x	
CC de l'Aire à l'Argonne	9,9					xx									xxx		xx		xx	xxx		

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Moselle

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics			
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC de Freyming-Merlebach	21,8	xxx		xxx	xxx	xx	xxx	xx			xx	xxx	xxx							xxx		
CA du Val de Fensch	20,8	xx			xx			xx	xx			xx		xxx						xxx		
CA de Forbach Porte de France	20,7	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx			xx	xx	xxx	xxx			x			xxx		
CC du Warndt	18,9	xxx	xx	xx	xx	xx	xx				x		xxx	xxx						xxx		
Metz Métropole	17,6	xx				xx		xx	xx		xx	xx	xx									
CA Saint-Avold Synergie	16,3	xx	xx	xx	xx		xx						xx	xx								
CA Portes de France-Thionville	16,1					xx		xx	xxx		xx	xx		xxx								
CC du Pays Orne Moselle	15,3					xx		x	x		x	xx		xx								xxx
CA Sarreguemines Confluences	14,4	xx	xx	x				x			xx	x	xx	xx						xx		x
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	13,9		xxx					x		xxx			xxx	xxx	xx	xx				xxx	xx	
CC Rives de Moselle	13,7							xx	xx	x		x		xx								xx
CC du Saulnois	12,3													xxx	xx	x				xx	xx	
CC Sarrebourg Moselle Sud	11,8						xx			x		x										
CC du District Urbain de Faulquemont	11,7												xx	xx								
CC du Pays de Bitche	11,3		xxx		xx									xx		xxx				xx	xxx	
CC Houve-Pays Boulageois	10,2									x			xxx	xx						xx		
CC de Cattenom et Environs	10,1								xxx	x							xxx	xxx		xxx	xx	
CC du Pays de Phalsbourg	8,8												xx	xx							xx	
CC de l'Arc Mosellan	8,8								xx				xx	xxx								
CC Mad et Moselle	6,9									x				xx		x	x				xx	
CC du Sud Messin	6,4								x	x			xxx	xx								
CC Haut Chemin-Pays de Pange	5,7												xxx				x				xx	

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Bas-Rhin

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
Eurométropole de Strasbourg	19,7	xx			xx		xxx	xxx	xx	xx	xxx	xxx									
CC de l'Alsace Bossue	11,3				xx	xx										xx					
CC du Pays de Wissembourg	11,0		xxx					x						xx		xx			xx		
CA de Haguenau	10,4							xx	xx	x		xx									
CC de Sélestat	10,1					xx		xx		x		xx		xx							
CC du Pays de Saverne	9,7							xx		xx		xx		xxx							
CC de la Vallée de la Bruche	9,7						xx			x				xxx							
CC de Hanau-La Petite Pierre	9,5							x	xx	x		x		xx							
CC du Pays de Niederbronn-les-Bains	9,1		xx			xxx		x		xxx											x
CC de la Plaine du Rhin	8,2							x				x	xxx	xxx	xx				xx		
CC du Pays de Barr	8,1							xx	x			x		xx						xxx	
CC du Ried de Marckolsheim	7,9								x					xx						xx	
CC du Canton d'Erstein	7,6							x	x	xx											
CC de la Région de Molsheim-Mutzig	7,6							xx	xx	x		xx									
CC de l'Outre-Forêt	7,5							x	x	xx				xx						xxx	
CC du Pays de Sainte-Odile	7,5								xx	x		x								xx	
CC de la Vallée de Villé	7,3									x				xx							
CC de la Mossig et du Vignoble	7,1								x	x											
CC du Pays Rhénan	6,6								xx	x				xx						xx	x
CC Sauer-Pechelbronn	6,3							x					xx	xx						xx	
CC du Pays de la Zorn	5,6								xx	xx				xx							
CC du Kochersberg	5,0								xx	xx											x
CC des Portes de Rosheim	5,0								x	xx										xx	
CC de la Basse-Zorn	5,0								xx	xxx										xx	

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Haut-Rhin

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CA Mulhouse Alsace Agglomération	19,0	xxx		xx	xx	xx	xxx	xx			xxx	xxx							xx		
CC du Val d'Argent	14,7	xxx		xx	xxx	xxx	xx				xxx	xx									xxx
CA Colmar Agglomération	14,0						xx	xx		xx	xx	xx									x
CC de Thann-Cernay	11,5						x	x			x								xx		x
CC de la Région de Guebwiller	10,0						x								xx						
CA Saint-Louis Agglomération	9,9						xx	xxx		xx					xx	xxx		xx	xx		x
CC de la Vallée de Saint-Amarin	9,2					xx							xx		xxx						
CC de la Vallée de Munster	8,9						x														
CC de la Vallée de Kaysersberg	8,4																	x	xxx		x
CC du Pays de Ribeauvillé	7,8							x													
CC Sud Alsace Lague	7,3							xx				xx	xxx	xxx	xx	xx			xxx		
CC Sundgau	6,8							xx				xxx	xx		xx			xx			
CC du Centre du Haut-Rhin	6,7							xx							xx				xx		
CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux	6,7						x		x								x		xxx		
CC de la Vallée de la Doller et du Soultzbach	6,7						x					xxx	xx	x	xx						
CC Pays Rhin - Brisach	6,6						x					xx	xx	xx							

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Vosges

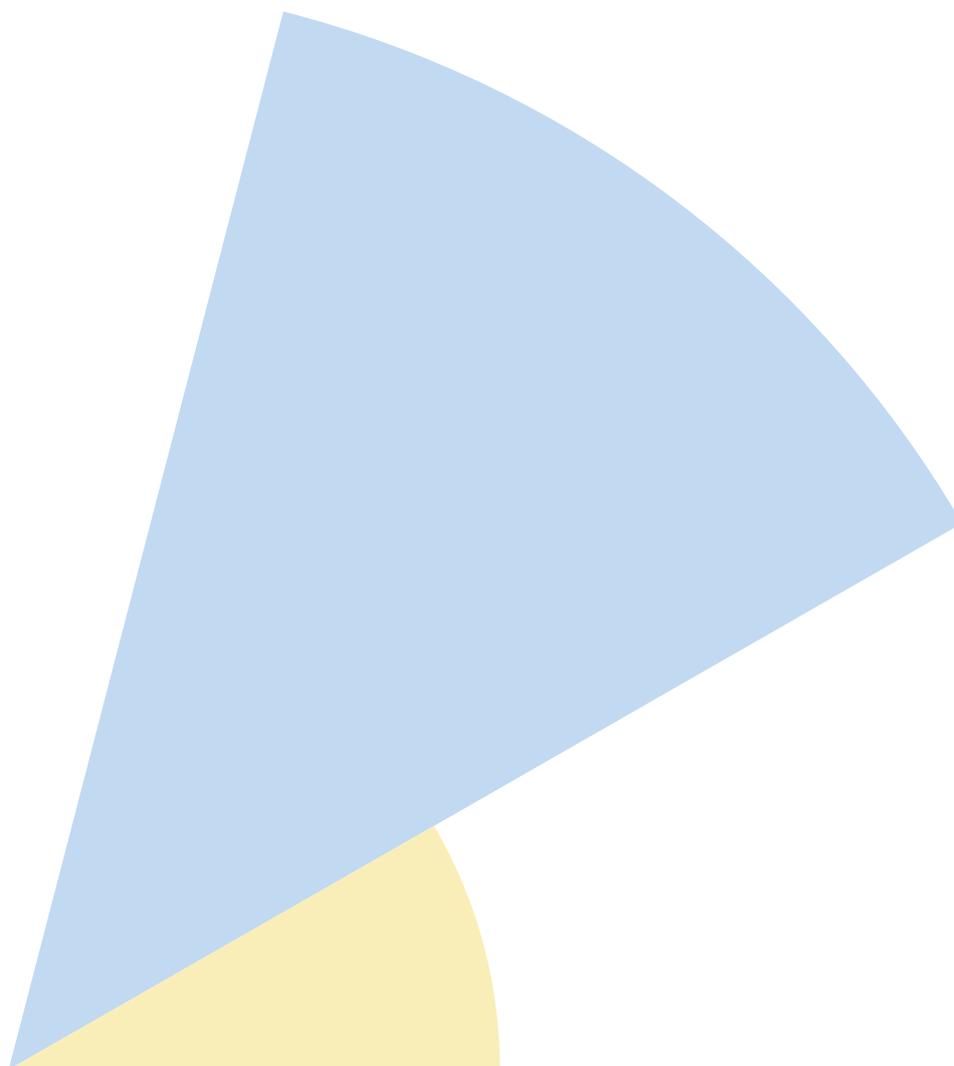
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC de la Région de Rambervillers	17,6	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	x			x	xxx					x		xx		x	
CA de Saint-Dié-des-Vosges	16,4	xxx	xxx	xx	xx	xx	xx			xx	xxx										x	
CC de l'Ouest Vosgien	16,0		xx		xx		xx			xx	xx						xx	x				
CC des Vosges côté Sud Ouest	16,0				xxx	xxx	xxx							xxx	x	xxx	xx	xxx				
CA d'Épinal	15,3	xx	xxx			xx				xx	xx										x	
CC des Ballons des Hautes-Vosges	14,8	xx	xxx		xxx		xxx								x	xxx	x					
CC de la Porte des Vosges Méridionales	14,6	xx	xxx		xx					x							x					
CC Bruyères-Vallons des Vosges	13,8				xx		xx						xx			xxx					x	
CC Gérardmer Hautes Vosges	13,3		xx								xx						xx		xxx			
CC de Mirecourt Dompair	13,0					xx															x	
CC Terre d'Eau	12,2									xx	xx						x					
CC des Hautes Vosges	10,9		xx		xx				xxx				xx			xxx	xx		xxx	xxx	x	

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Annexes

La pauvreté monétaire au sein des départements



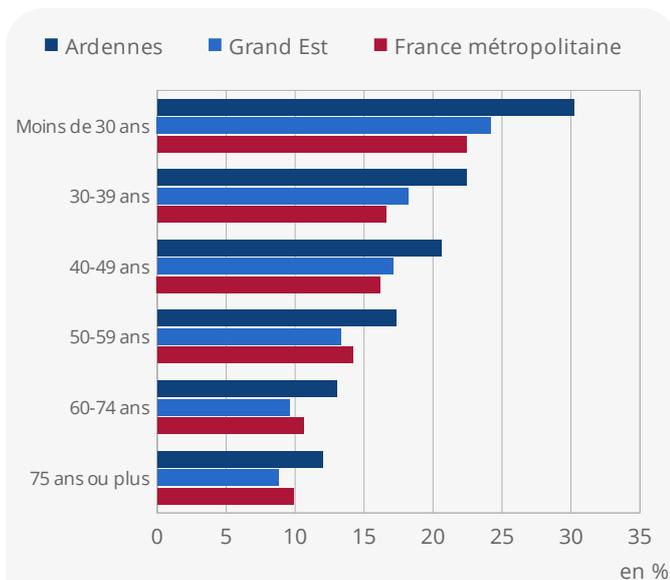
1. Ardennes

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

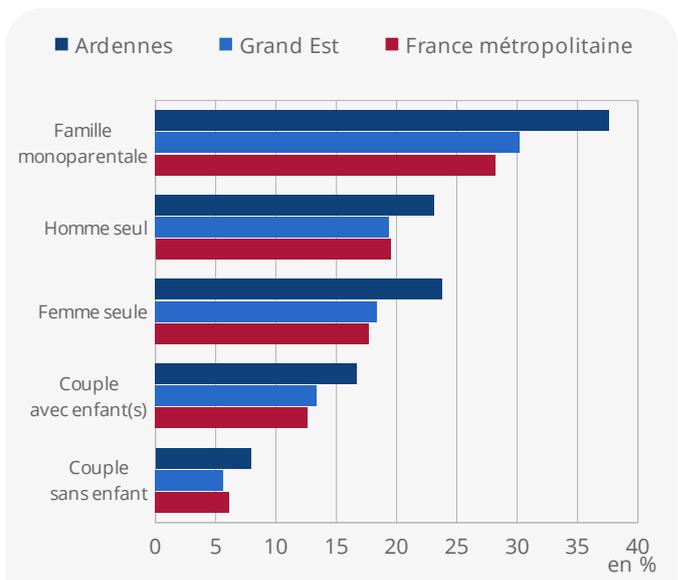
		Ardennes	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	18,3	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	10,1	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 870	10 780	10 740
	de la population	20 310	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

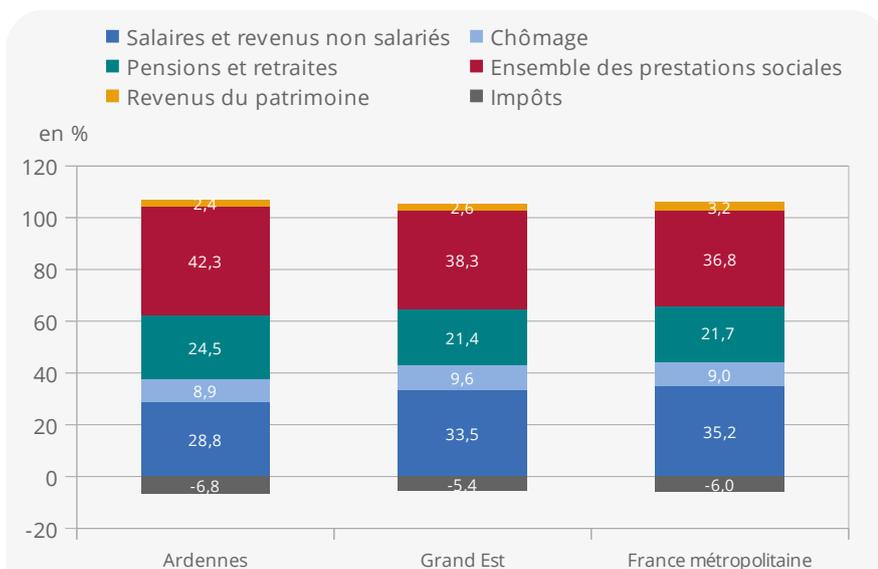
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



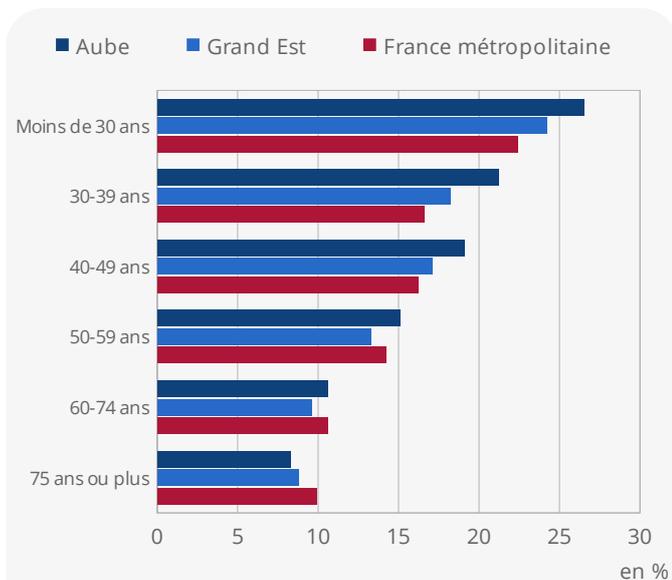
2. Aube

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

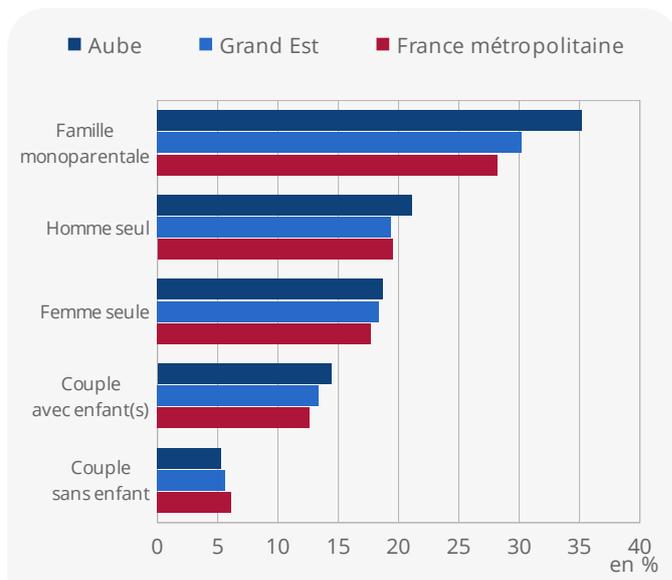
		Aube	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	16,2	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	9,0	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 870	10 780	10 740
	de la population	20 960	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

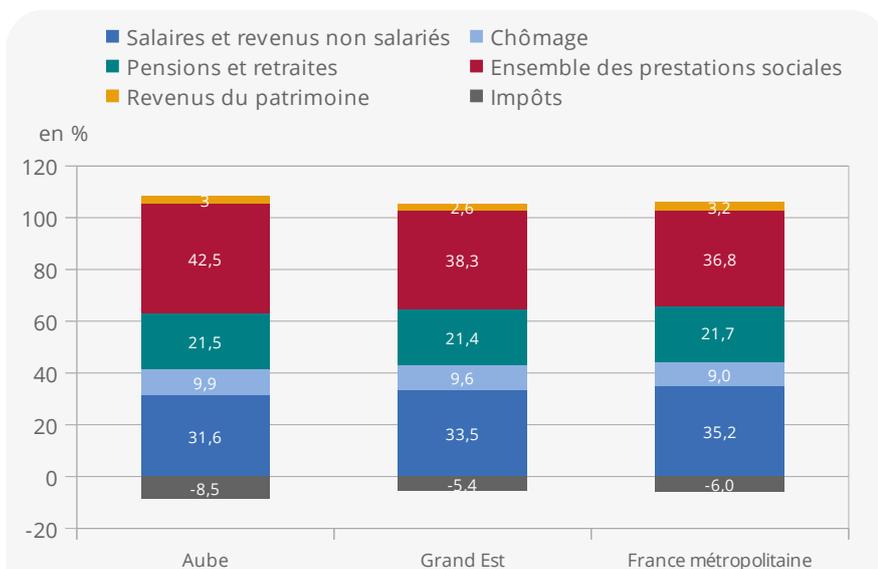
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



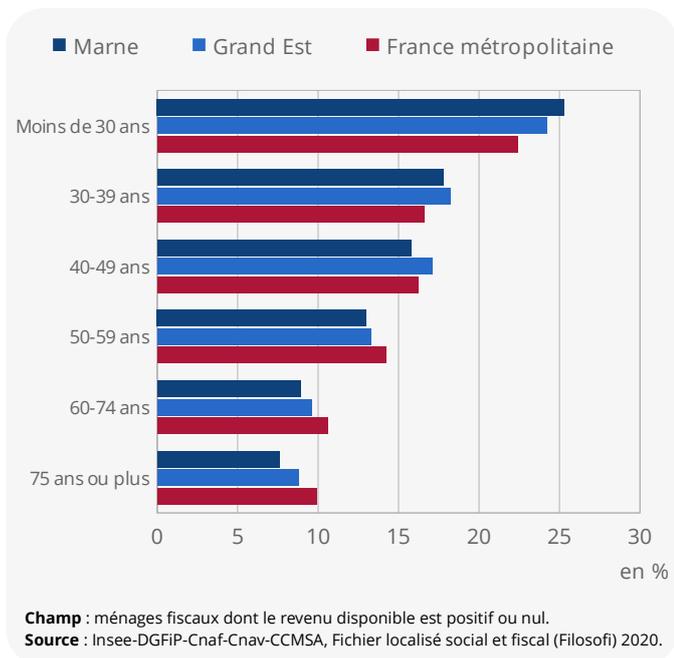
3. Marne

1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

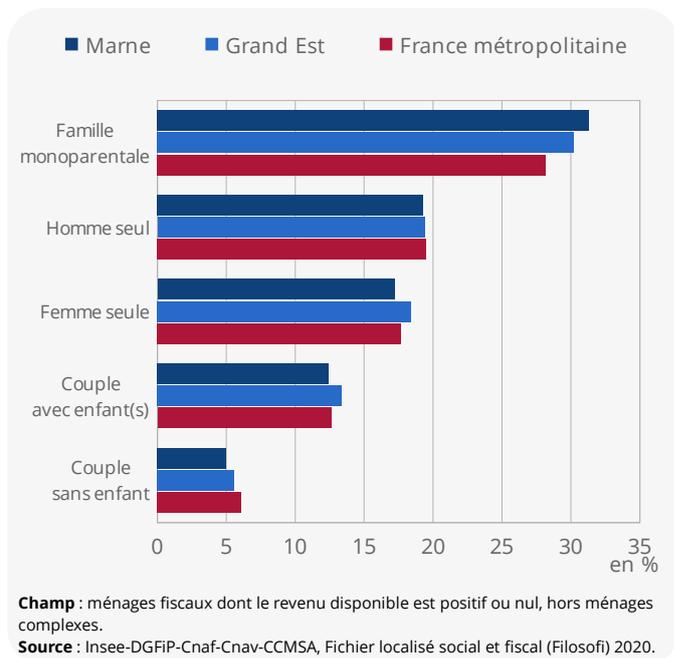
		Marne	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,2	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,8	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 880	10 780	10 740
	de la population	22 230	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

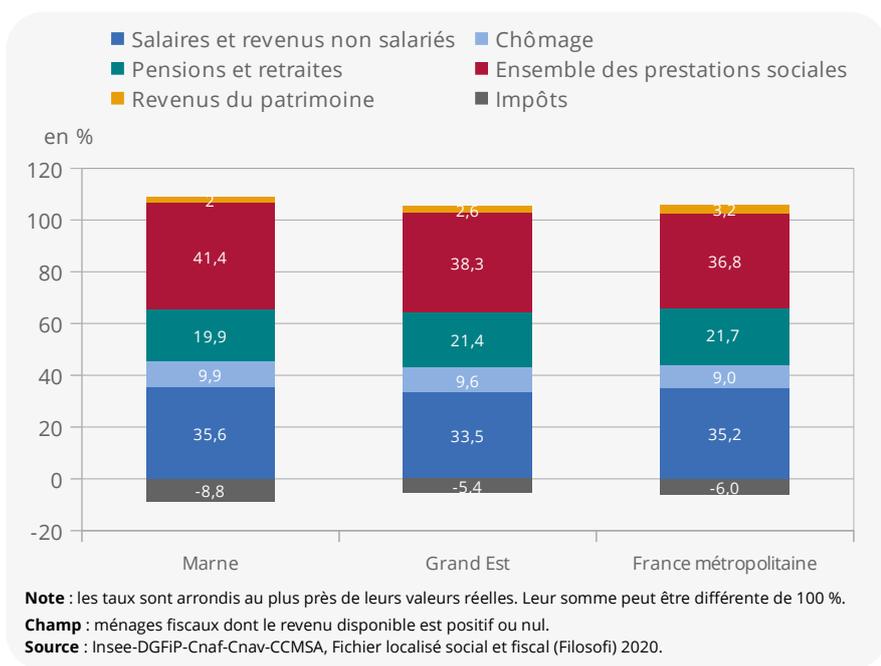
2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



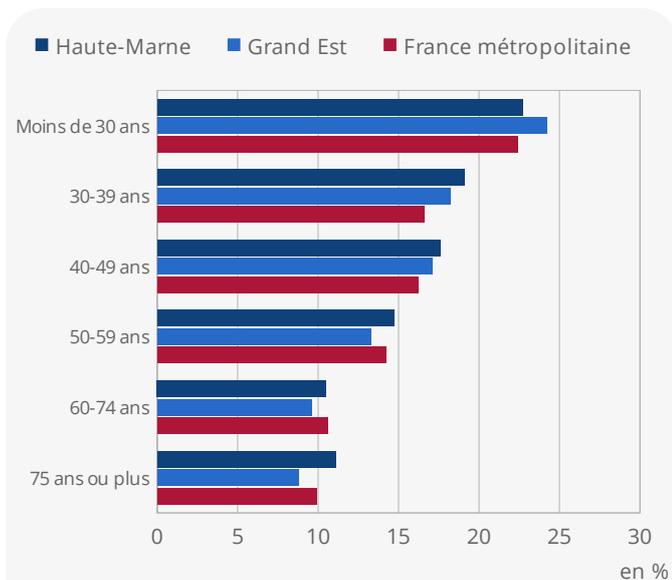
4. Haute-Marne

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

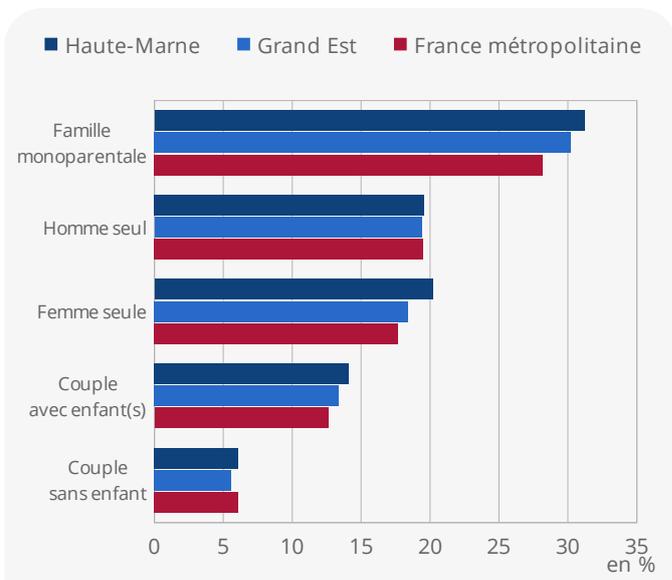
		Haute-Marne	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,0	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,9	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	11 040	10 780	10 740
	de la population	20 780	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

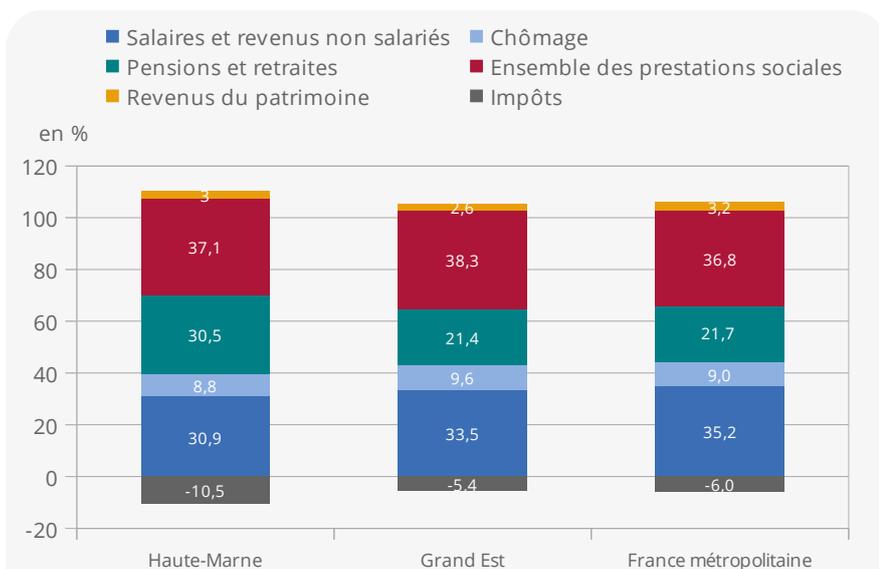
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



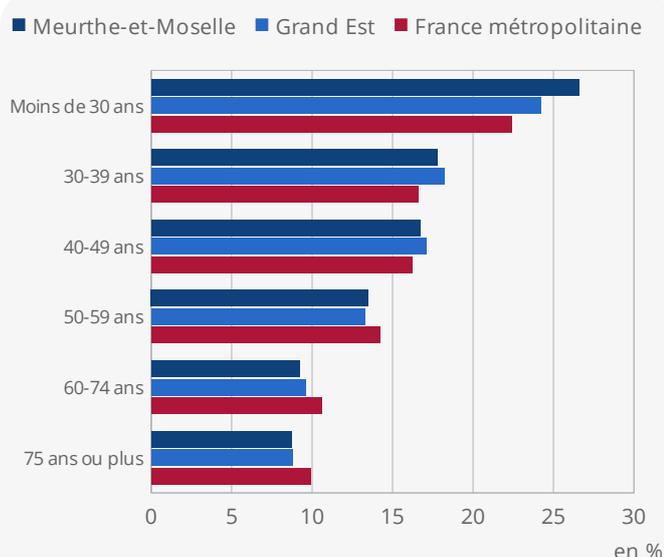
5. Meurthe-et-Moselle

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

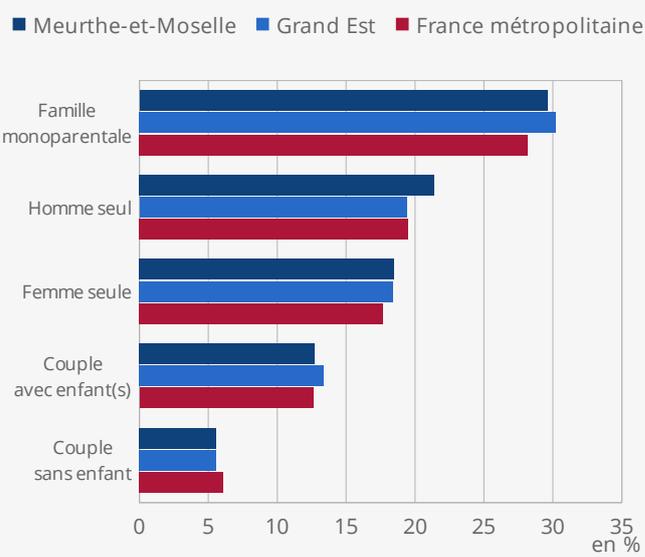
		Meurthe-et-Moselle	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,6	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,6	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 620	10 780	10 740
	de la population	22 400	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

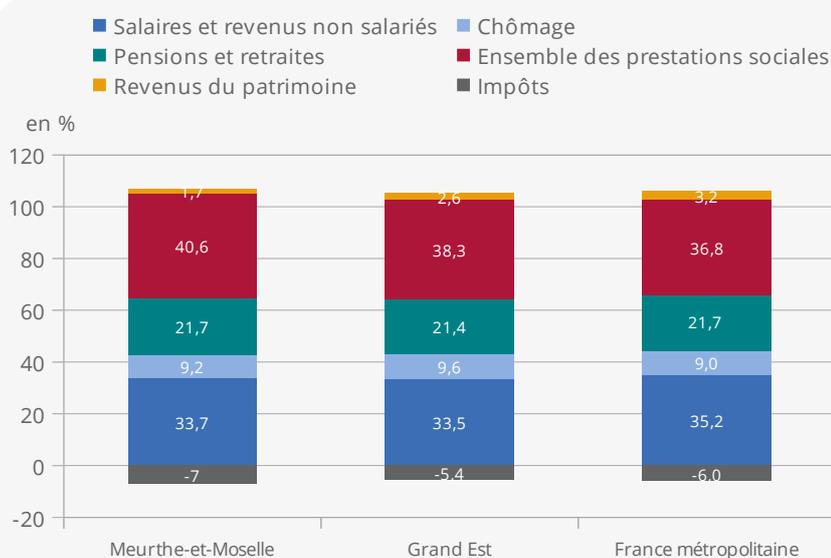
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



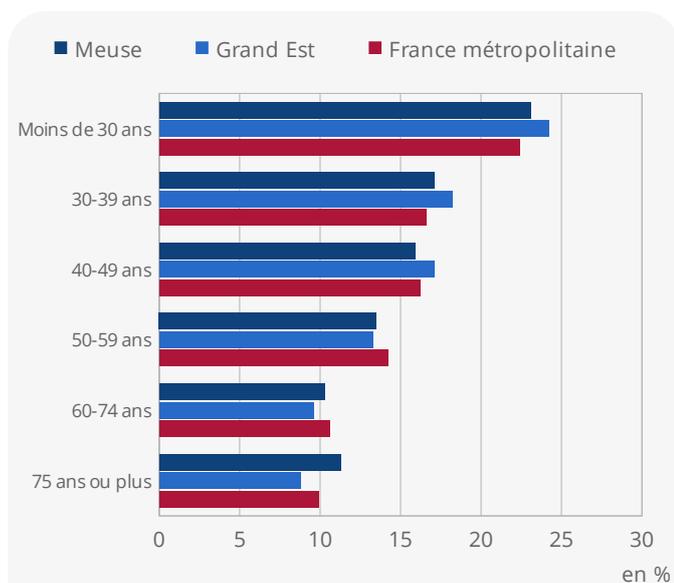
6. Meuse

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

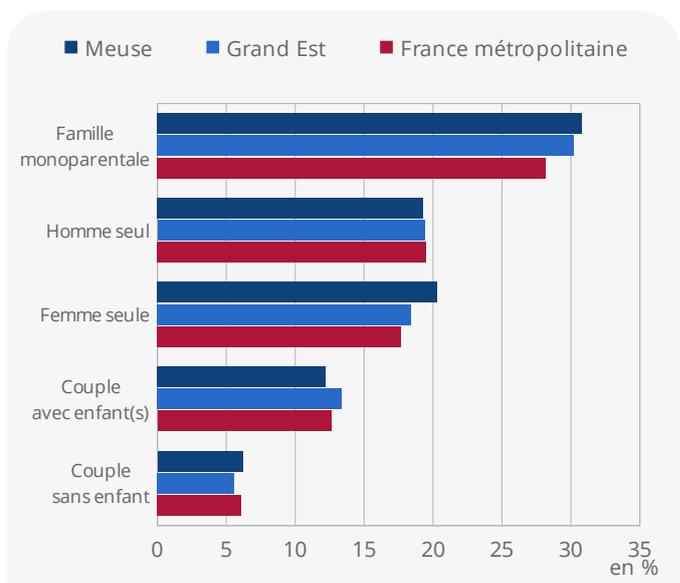
		Meuse	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,2	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,6	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 960	10 780	10 740
	de la population	21 320	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

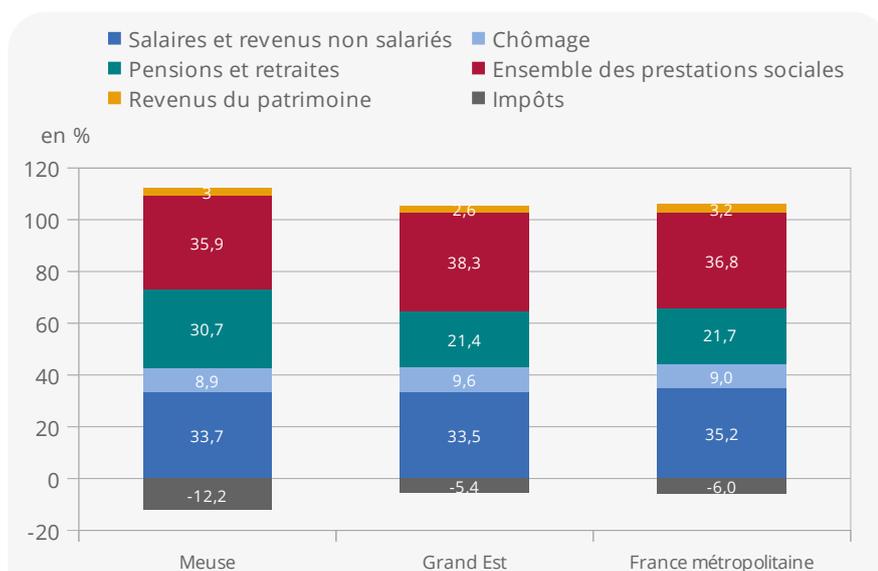
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



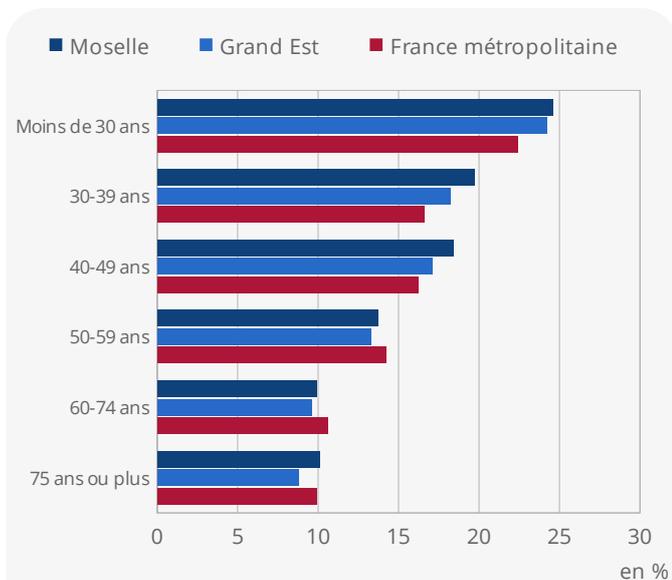
7. Moselle

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

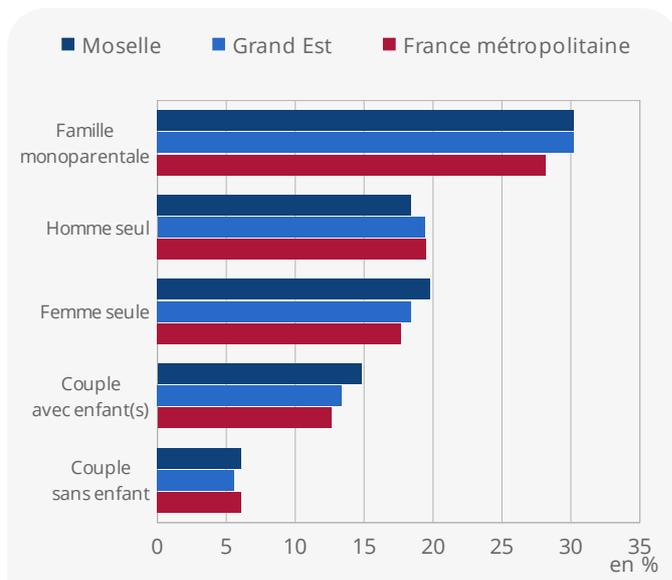
		Moselle	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,3	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	9,0	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 630	10 780	10 740
	de la population	22 350	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

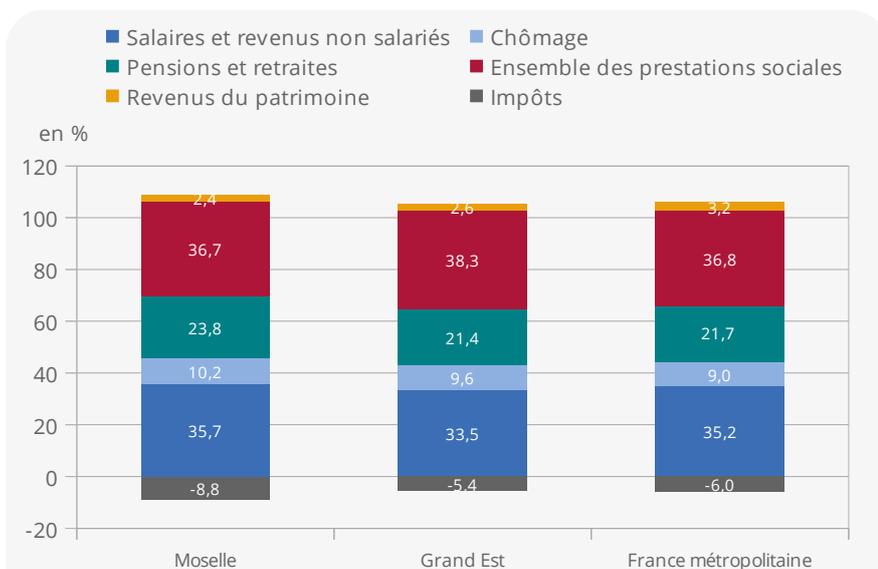
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



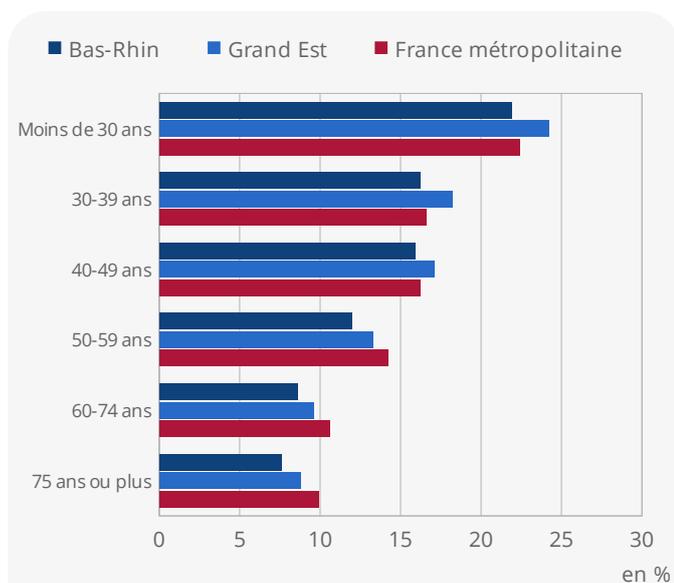
8. Bas-Rhin

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

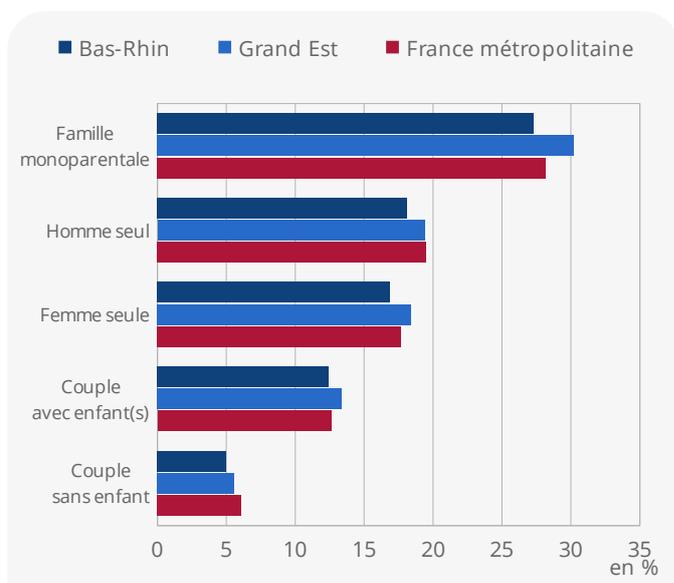
		Bas-Rhin	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,2	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,5	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 770	10 780	10 740
	de la population	23 330	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

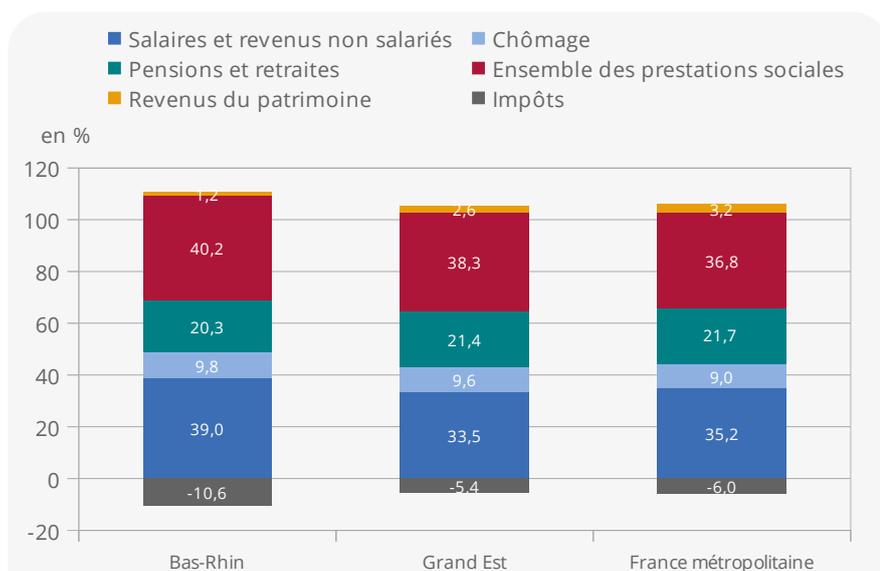
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



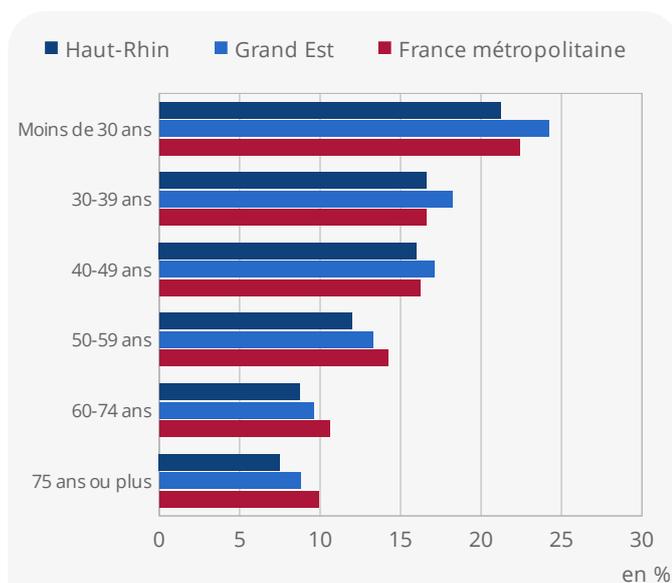
9. Haut-Rhin

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

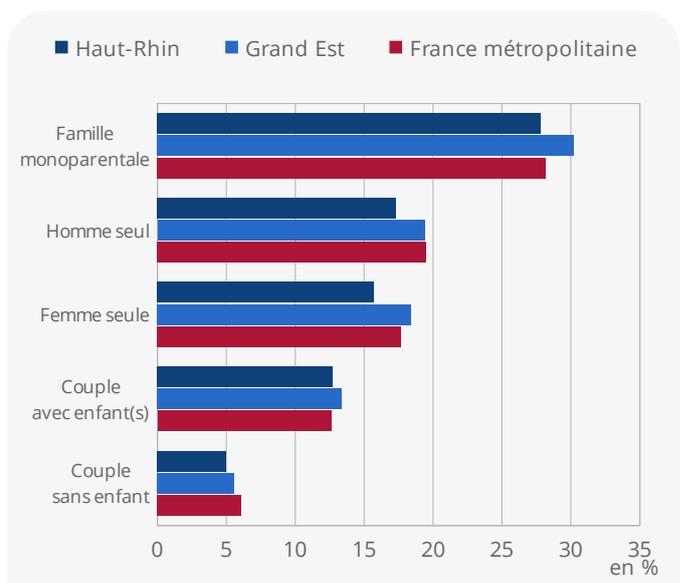
		Haut-Rhin	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,2	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,4	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 800	10 780	10 740
	de la population	23 760	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

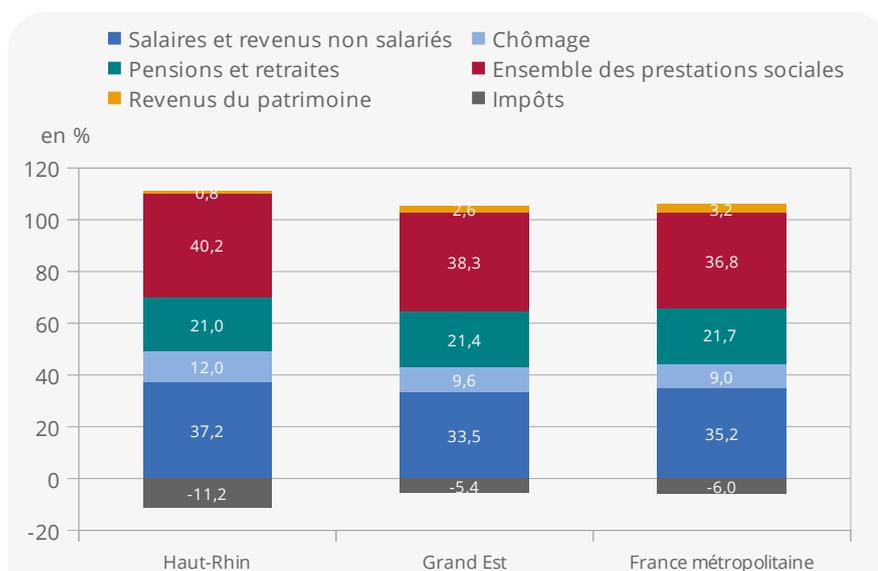
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



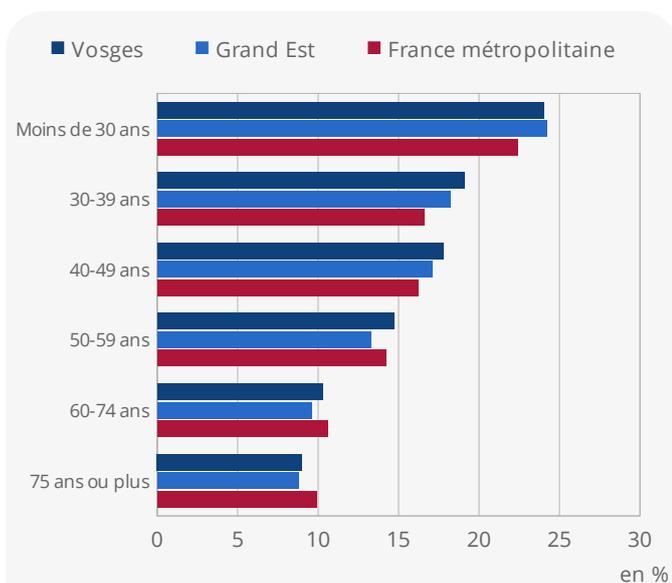
10. Vosges

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

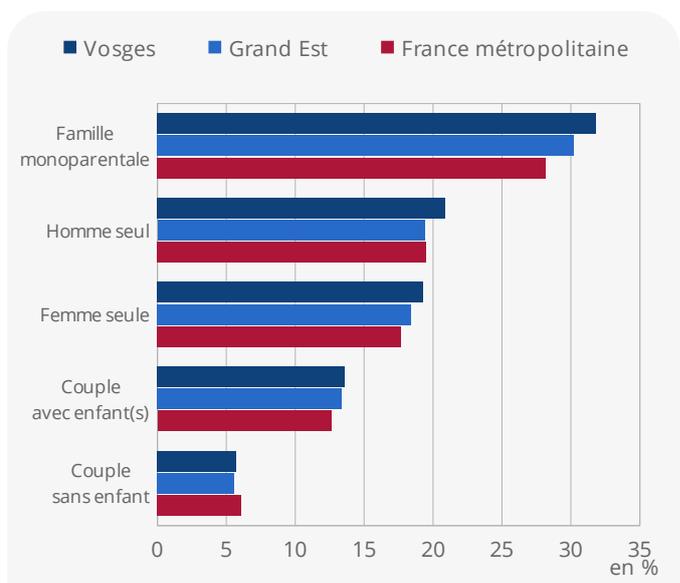
		Vosges	Grand Est	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,9	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,1	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 930	10 780	10 740
	de la population	20 900	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

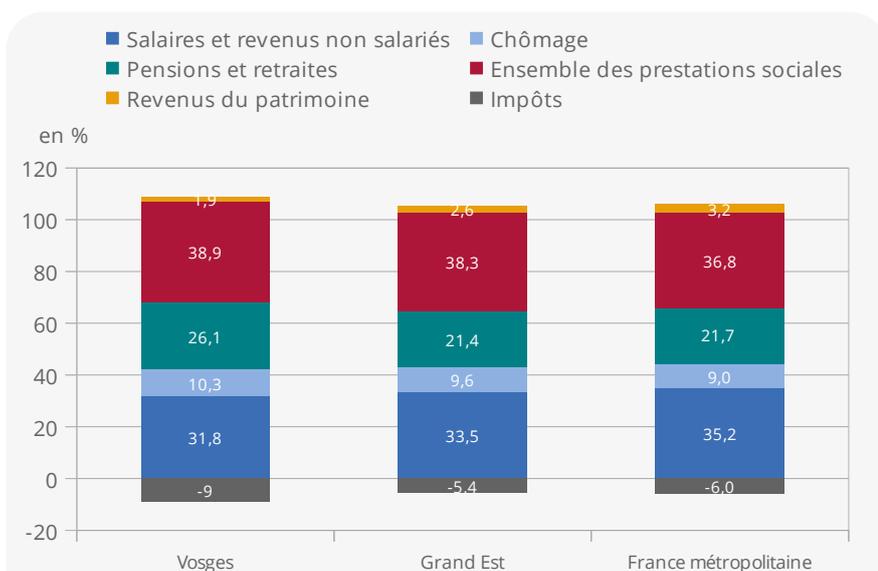
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



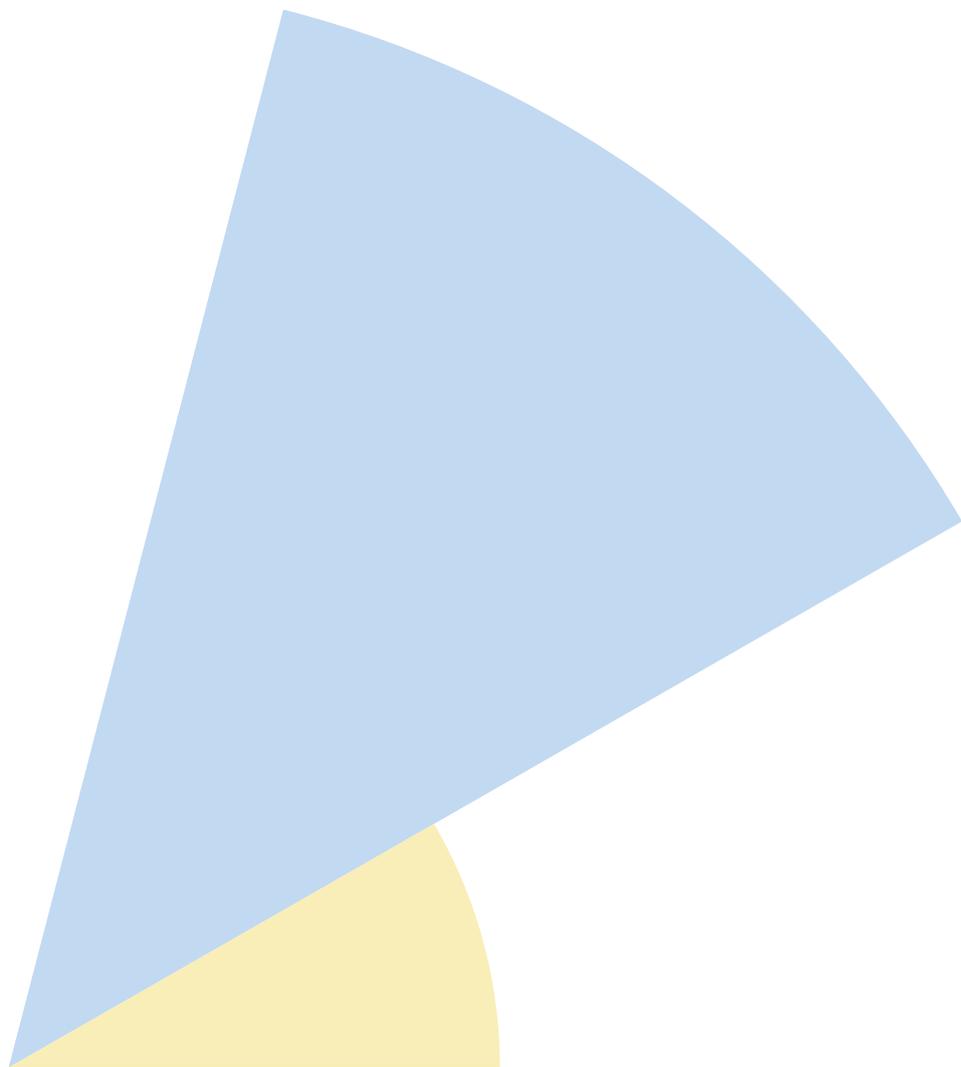
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



La pauvreté monétaire au sein des principaux EPCI



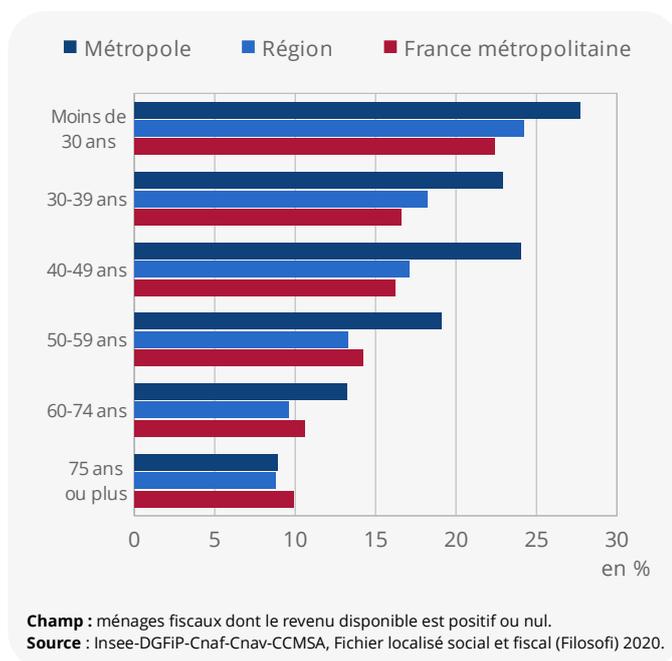
1. Eurométropole de Strasbourg

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

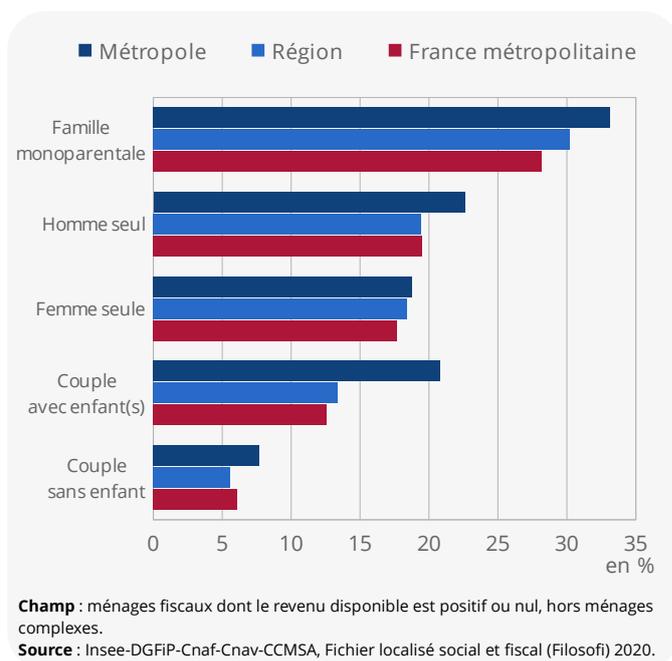
		Eurométropole de Strasbourg	Grand Est	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	19,7	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	11,7	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 600	10 780	10 740
	de la population	21 560	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

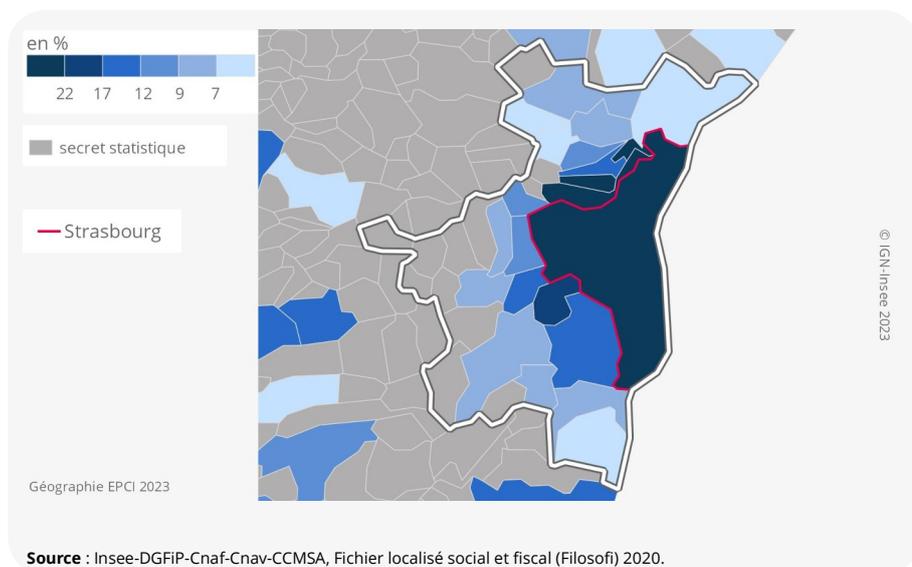
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



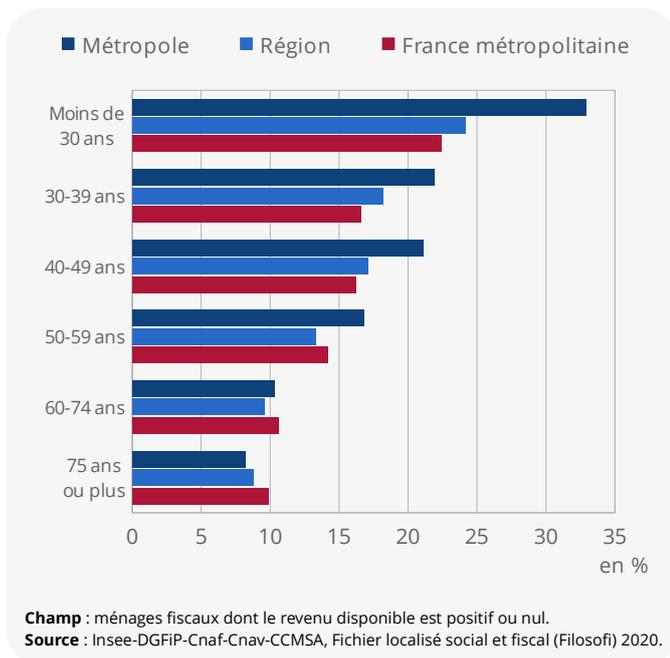
2. Métropole du Grand Nancy

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

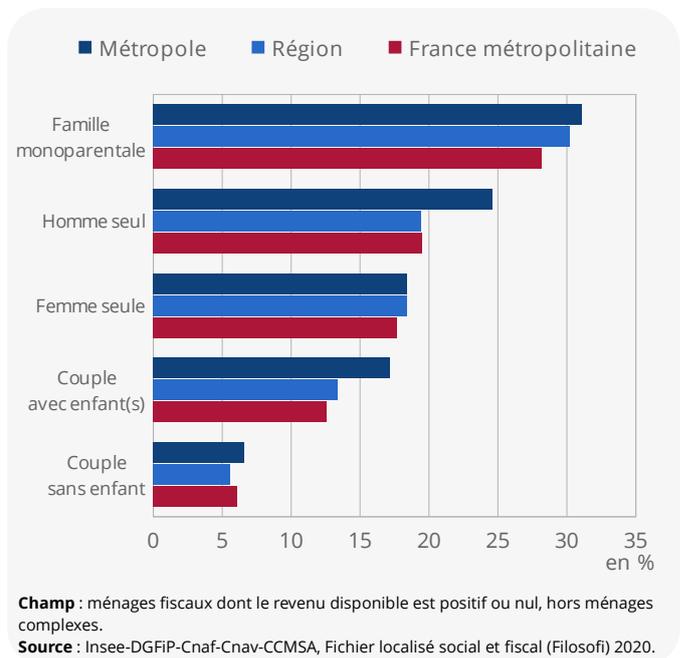
		Métropole du Grand Nancy	Grand Est	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	18,1	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	11,0	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 500	10 780	10 740
	de la population	22 190	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

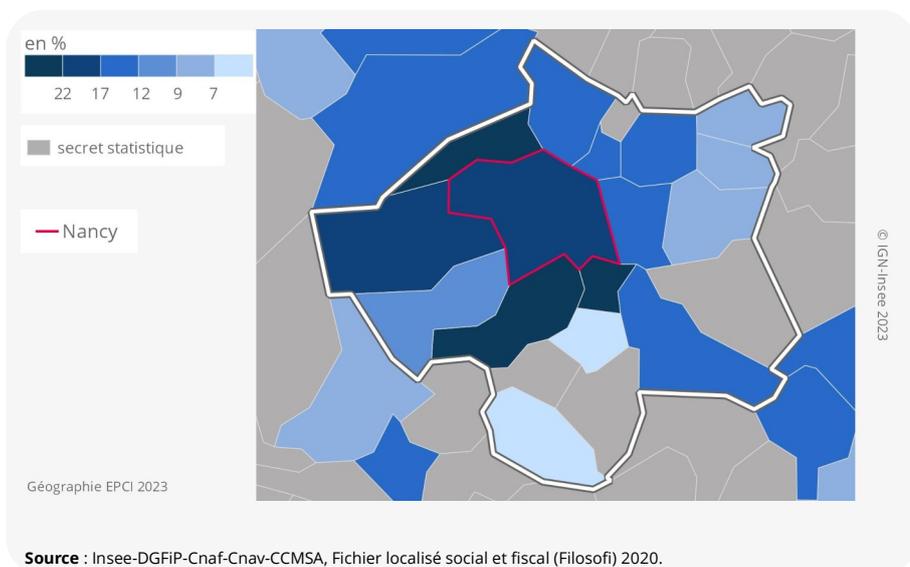
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



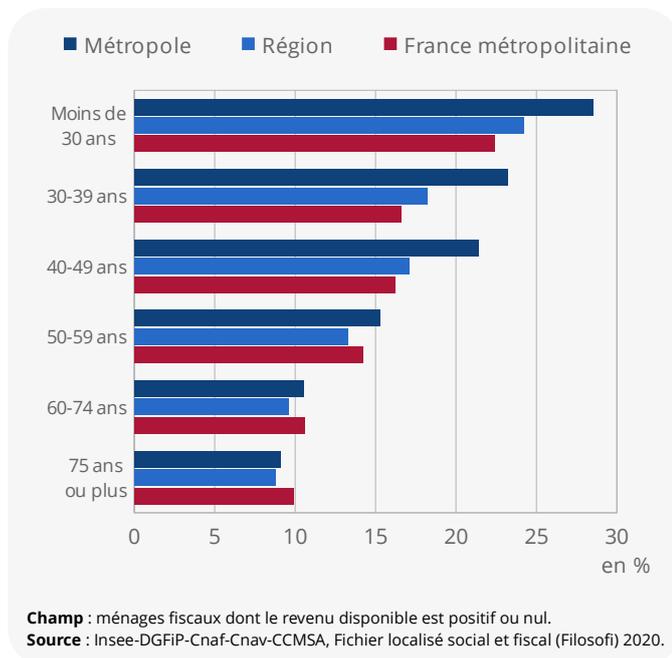
3. Metz Métropole

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

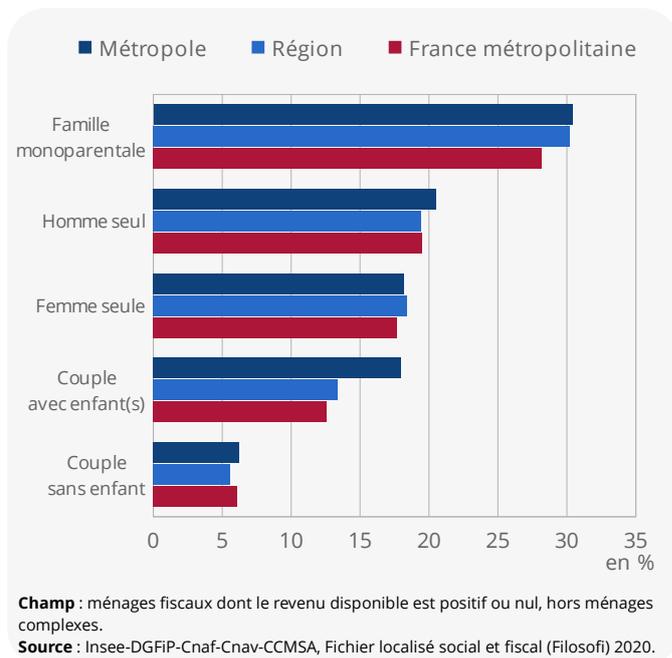
		Metz Métropole	Grand Est	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	17,6	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	10,5	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 600	10 780	10 740
	de la population	22 390	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

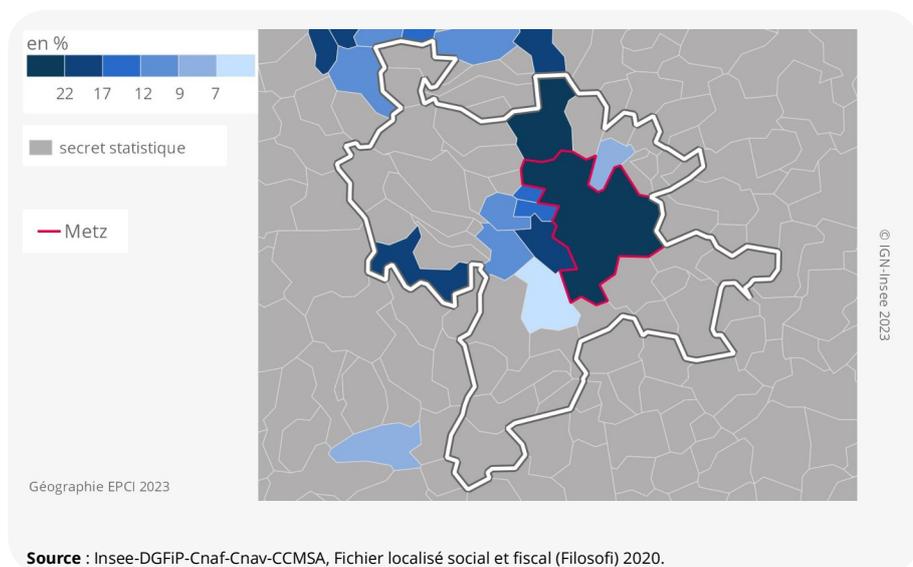
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



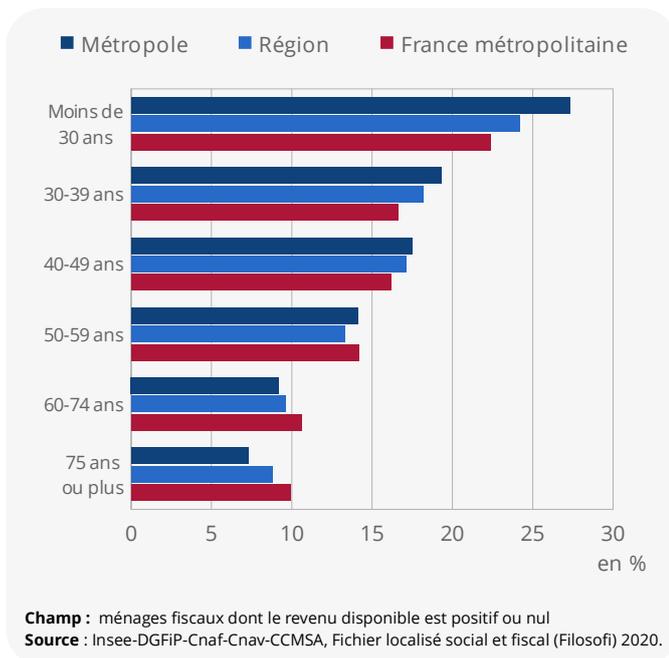
4. CU du Grand Reims

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

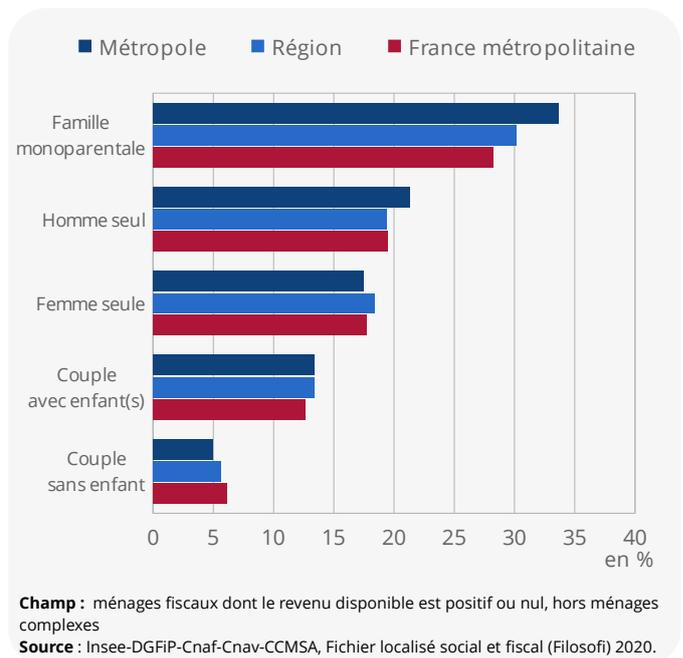
		CU du Grand Reims	Grand Est	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,6	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,8	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 770	10 780	10 740
	de la population	22 340	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

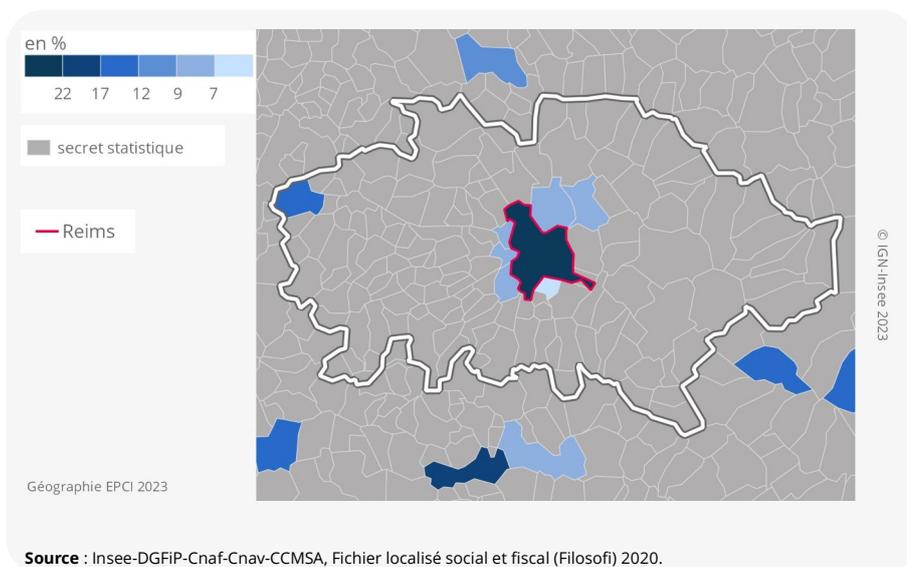
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



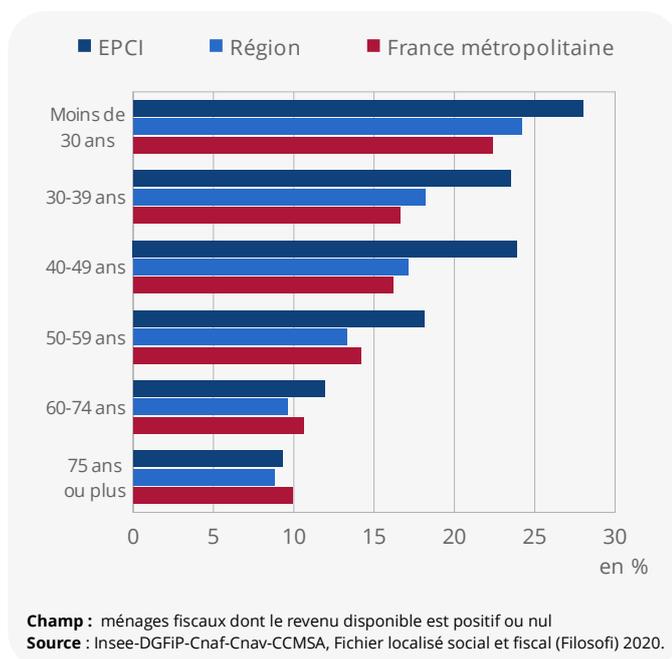
5. CA Mulhouse Alsace Agglomération

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

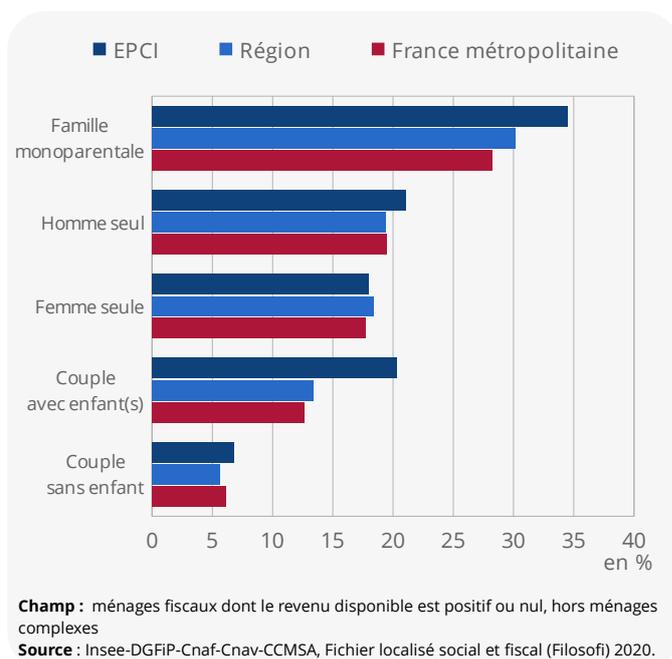
		CA Mulhouse Alsace Agglomération	Grand Est	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	19,0	14,5	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	11,0	8,2	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 710	10 780	10 740
	de la population	21 490	22 300	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

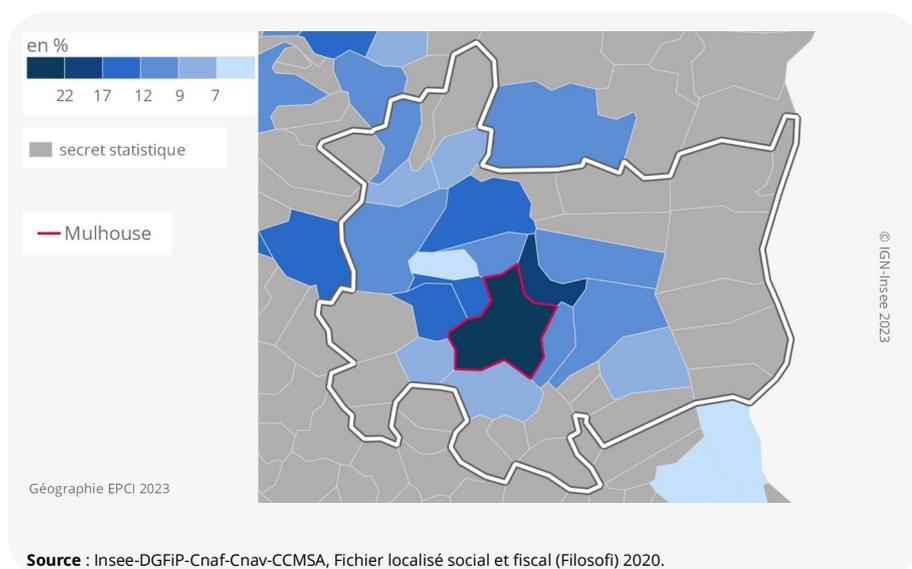
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



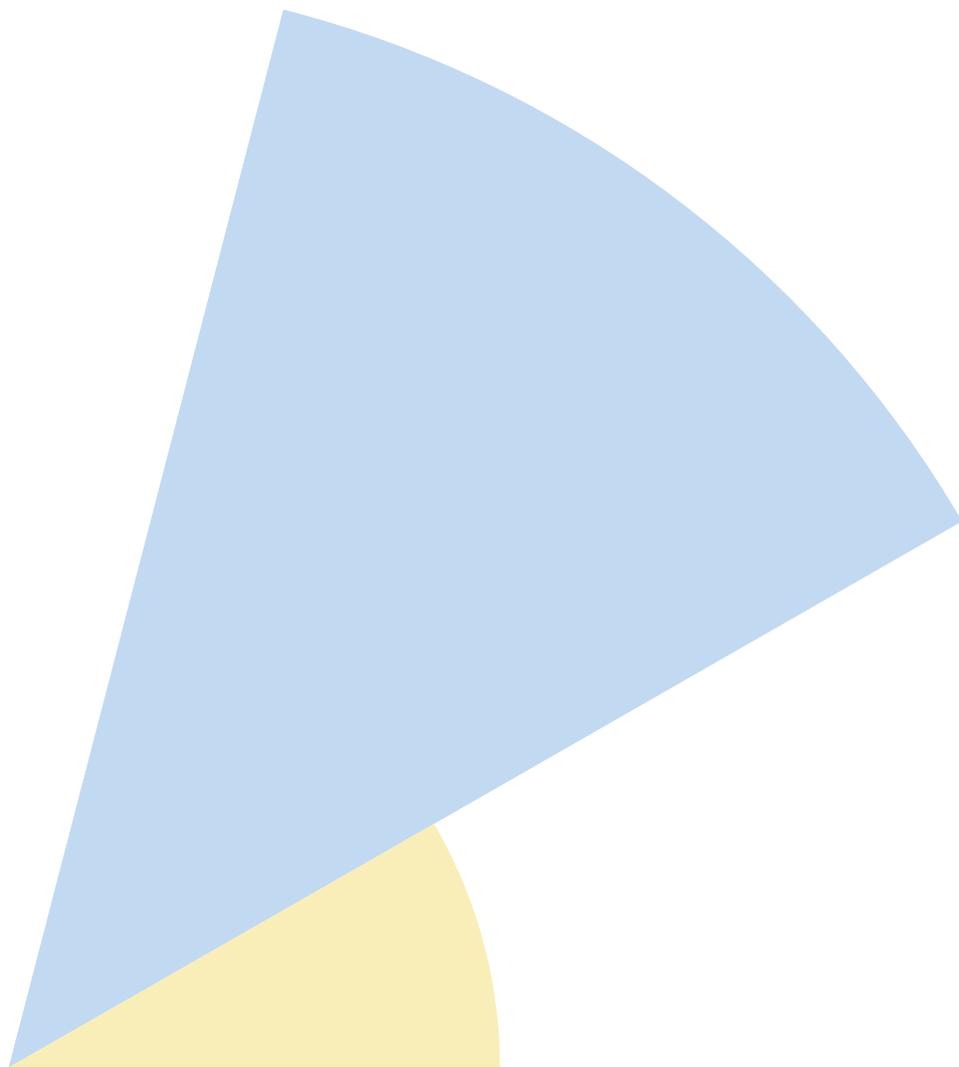
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



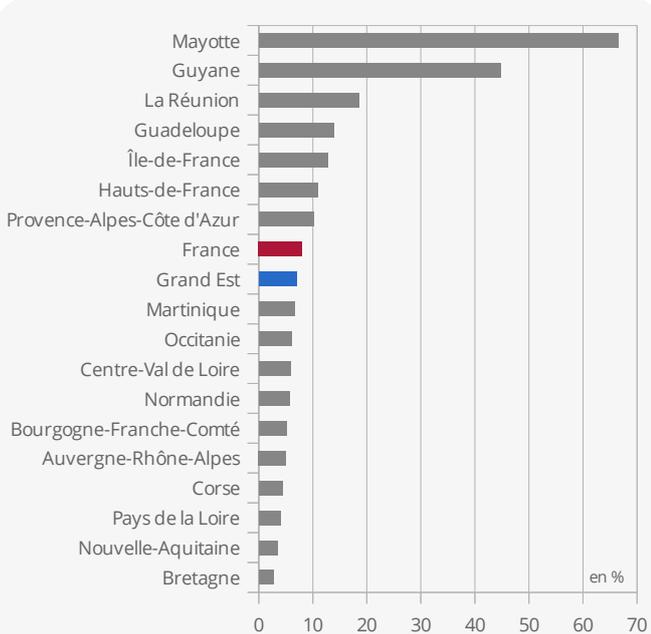
La pauvreté monétaire au sein des quartiers de la politique de la ville



Quartiers de la politique de la ville (QPV)

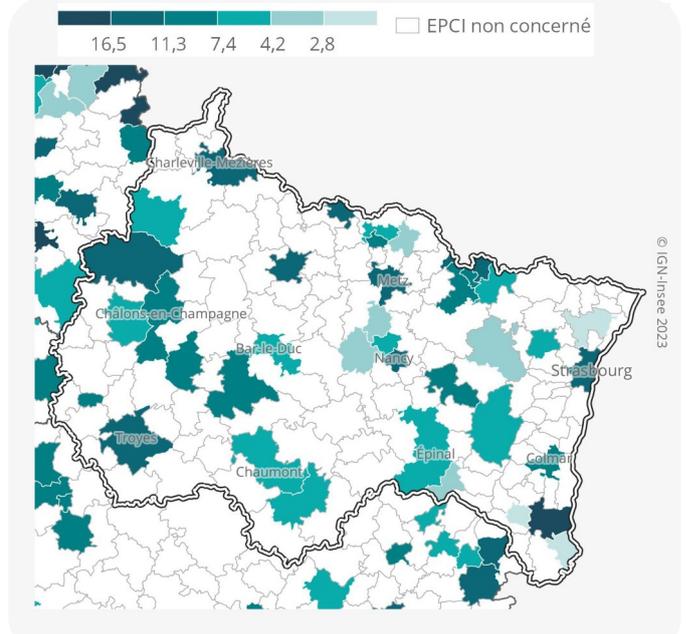
1. La population vivant en quartier de la politique de la ville

Part dans la population de la région



Source : Insee, recensement de la population 2018, 2017 pour Mayotte.

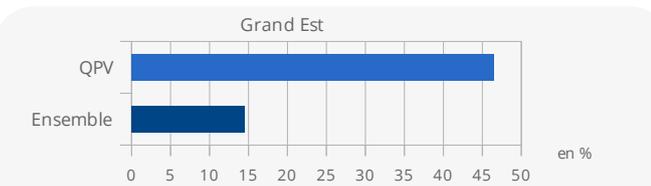
Part dans la population des EPCI



Source : Insee, recensement de la population 2018.

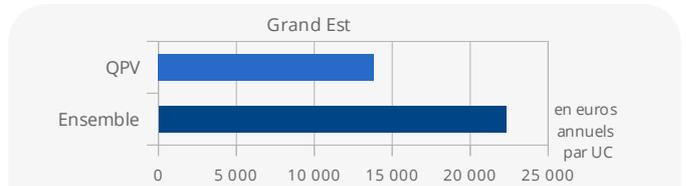
Géographie 2023

2. Taux de pauvreté monétaire



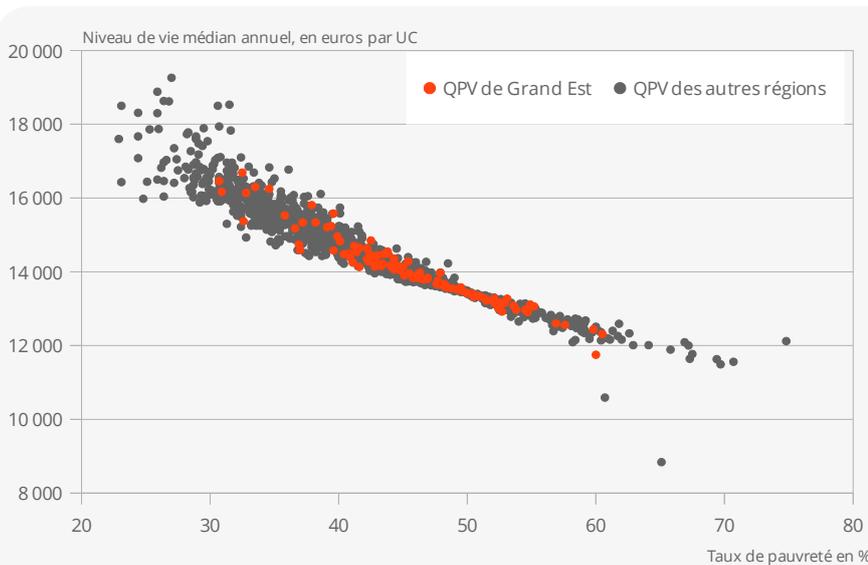
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

3. Niveau de vie médian



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

4. Les 116 quartiers de la politique de la ville dans la région Grand Est

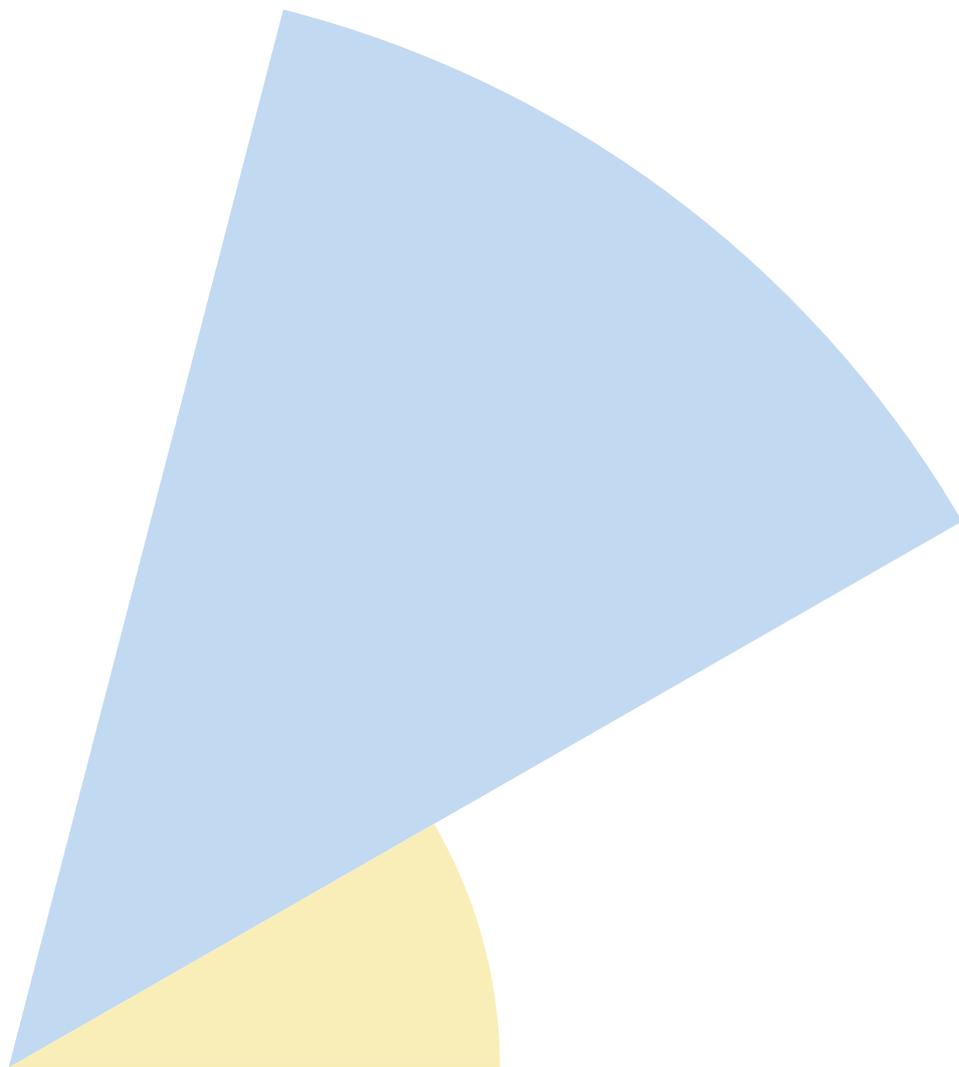


Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Valeurs extrêmes dans la région

Taux de pauvreté		en %
le plus faible		
Quartier Liberté (Bischwiller)		31
le plus élevé		
Chartreux (Troyes)		61
Niveau de vie médian		en euros annuels par UC
le plus faible		
Jules Guesde (Troyes)		11 750
le plus élevé		
Quartier prioritaire (Lingolsheim)		16 690

Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus



► Sources

L'enquête annuelle **SRCV** (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) est le volet français de l'enquête européenne Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) qui a pour but la production d'indicateurs structurels sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion. Cette enquête sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres de l'Union Européenne sur les conditions de vie et les inégalités.

Le dispositif **Filosofi** (fichier localisé sur les revenus sociaux et fiscaux) est issu d'un rapprochement de fichiers administratifs exhaustifs d'origine fiscale (comme la déclaration d'impôt sur le revenu et de taxe d'habitation) et sociale (comme les fichiers détaillant les versements de prestations sociales effectués par la Caisse nationale des allocations familiales). C'est la source mobilisée pour la France métropolitaine, la Martinique et la Réunion pour mesurer les niveaux de vie, les inégalités et la pauvreté à un niveau géographique fin, à une maille pouvant aller jusqu'à l'infracommunal. Filosofi ne couvre toutefois pas certains revenus absents des sources fiscales (revenus exonérés d'impôts) ou sociales (aides exceptionnelles) et les évolutions des indicateurs de revenu sont à interpréter avec précaution.

Pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte, l'enquête **Budget de Famille** est mobilisée. Cette enquête vise à étudier les dépenses et ressources des ménages résidant en France. Dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer, l'enquête Budget de Famille 2017 a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM afin de fournir des résultats significatifs par département.

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

La **base permanente des équipements** répertorie un large éventail d'équipements et des services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

Les données de l'**Arcep** (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) sont utilisées pour évaluer le taux de locaux (logements ou locaux à usage professionnel) raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique (FttH) par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Le **Système national d'enregistrement** (SNE) permet de suivre les demandes et attributions de logements sociaux et de construire des indicateurs de tension sur ce marché.

Les données de la **Carte des loyers** produites par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) sont mobilisées pour construire un indicateur traduisant la part de la population exposée à des niveaux de loyer élevés. Cet indicateur est défini à partir de la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce estimé par l'ANIL est supérieur à un seuil. Ce seuil est défini comme le loyer auxquels sont exposés la moitié des locataires, soit 12,5€/m² au niveau national. Il est défini de la même manière pour chaque région. L'indicateur ainsi construit peut prendre 4 modalités : « très importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 9^e décile national, « importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 3^e quartile national, « importante par rapport à la région » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil régional est supérieure au 3^e quartile régional, et « faible » dans les autres cas.

Des travaux sont en cours à l'Insee à partir des données de SeLoger pour construire un indice des loyers déclinable localement, qui doit permettre d'éclairer l'hétérogénéité entre territoires. Des premiers résultats seront publiés d'ici la fin de l'année 2023.

► Définitions

La **pauvreté institutionnelle** correspond à une reconnaissance institutionnelle de la pauvreté, à travers les aides et minima sociaux versés aux personnes en situation de précarité. Dans cette étude, la pauvreté institutionnelle est restreinte aux bénéficiaires du revenu de solidarité active, du minimum vieillesse ou de l'allocation adulte handicapé.

L'indicateur de **privation matérielle et sociale** de l'Union Européenne est défini depuis 2017 comme la proportion de personnes vivant en ménage ordinaire incapables de couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.

Pauvreté monétaire : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian national.

Le **niveau de vie** du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part de personnes vivant dans un ménage pauvre parmi l'ensemble de la population.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Dans sa version à 3 niveaux, elle définit trois types de communes : les **communes urbaines denses**, les **communes urbaines de densité intermédiaire** et les **communes rurales**. Au sein du rural, le croisement avec la proximité d'un pôle d'emploi permet de distinguer les **communes rurales périurbaines**, situées dans une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, des **communes rurales non périurbaines**, situées hors d'une aire d'attraction des villes ou dans une aire de moins de 50 000 habitants.

► Méthodologie

Typologie de ménages pauvres

Afin de déterminer les profils caractéristiques des ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils de ménages pauvres ont été construits dans le cadre d'un travail partenarial avec la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP). Ils correspondent à différents vécus des situations de pauvreté monétaire selon l'insertion dans l'emploi, l'âge et les conditions d'occupation du logement. Ces six profils représentent par ailleurs des publics cibles distincts des politiques publiques.

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi, permettant de distinguer les retraités, les ménages insérés sur le marché du travail, et ceux non insérés. Pour être qualifié « d'inséré sur le marché du travail », un ménage doit percevoir des salaires, traitements ou revenus non salariés au moins égaux à un demi Smic par adulte (14 623,20 euros nets annuel pour 35h/semaine en 2020). Ce seuil vise à séparer les ménages dont les adultes travaillent au moins à mi-temps au Smic sur l'année de ceux avec trop peu d'heures de travail pour être considérés comme insérés dans l'emploi.

Parmi ces derniers, les ménages de moins de 30 ans sont isolés car concernés par des thématiques spécifiques de formation et d'entrée sur le marché du travail. Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires, les locataires du privé et les locataires du parc social. Cette approche par le logement permet d'aller au-delà de la seule dimension des revenus et de traduire des écarts de conditions de vie. En effet le statut d'occupation du logement, fortement lié au lieu de résidence, est à l'origine de différences dans les dépenses de logement et de transport, ainsi que de disparités dans l'accessibilité à l'emploi ou aux équipements.

Niveau de fragilité

• Niveau de fragilité pour un indicateur

Un EPCI est dit **très fragile au niveau national** pour un indicateur s'il fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national (valeur de l'indicateur supérieure au 9^e décile, ou inférieure au 1^{er} décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est dit **fragile au niveau national** pour un indicateur si, au niveau national, il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés sans faire partie des 10 % des EPCI les plus touchés (valeur de l'indicateur supérieure au 3^e quartile et inférieure au 9^e décile, ou inférieure au 1^{er} quartile et supérieure au 1^{er} décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional** pour un indicateur s'il ne se positionne pas comme fragile ou très fragile au niveau national, et s'il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés au niveau régional (valeur de l'indicateur supérieure au 3^e quartile régional, ou inférieure au 1^{er} quartile régional pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

• Niveau de fragilité pour un thème

Un EPCI est considéré comme **très fragile au niveau national pour un thème** si le positionnement du territoire est très fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs et au moins fragile au niveau national pour l'autre.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau national** si le positionnement du territoire est très fragile pour deux indicateurs et pas fragile pour l'autre, très fragile pour un indicateur, ou fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional**, s'il n'est pas considéré comme fragile ou très fragile au niveau national, et si le territoire est dit fragile au niveau régional pour au moins deux indicateurs.

► Pour en savoir plus

Guarnero M., Guillauneuf J., « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », *Insee Analyses* n°77, octobre 2022.

Le Hir B., Bono P.-H., « Dépenses de logement et de transport : quels arbitrages ? », *Note d'analyse* 117, France Stratégie, février 2023.

Azougouagh M., Delmas F., « Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Première* n°1884, janvier 2022.

Gleizes F., Pla A., « En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières », *Insee Focus* n°294, mars 2023.

Guillauneuf J., Picard S., Rousset A., « Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population », *Insee Première* n°1940, mars 2023.

Monchâtre V., Pic V., « Dans le Grand Est, la population qui quitte les quartiers prioritaires a une situation moins précaire que celle qui y réside », *Insee Analyses Grand Est* n°156, avril 2023.

Horodenciuc L., Villaume S., « Les jeunes mosellans davantage touchés par la pauvreté et la précarité », *Insee Analyses Grand Est* n°148, octobre 2022.

Eichwald A., Kauffmann P., Lercari L., « Le Grand Est, quatrième région française en matière de logement social », *Insee Analyses Grand Est* n°138, décembre 2021.

Ducharne T., Villaume S., « Vulnérabilité économique suite à la crise de la Covid-19 : malgré les disparités, tous les territoires sont touchés », *Insee Analyses Grand Est* n°132, mai 2021.

Ducharne T., Villaume S., « Les 18-24 ans : 450 000 jeunes dans un contexte économique difficile », *Insee Flash Grand Est* n°49, mai 2021.

Ducharne T., Eichwald A., « Les jeunes du Grand Est : une multitude de profils et de conditions de logement hétérogènes selon les territoires », *Insee Analyses Grand Est* n°114, juillet 2020.

Panorama de la pauvreté dans le Grand Est

Insee Dossier Grand Est

n° 15

Octobre 2023

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, et elle peut être abordée de diverses façons : par la perception d'aides sociales spécifiques, par la conjonction de conditions de vie défavorables, ou par la situation au regard d'un niveau de vie monétaire de référence.

L'approche monétaire est la seule qui permet une analyse fine d'un point de vue géographique, à un niveau régional ou infrarégional. On dénombre ainsi, en 2020 dans le Grand Est, 339 000 ménages se situant sous le seuil de pauvreté, soit 14,5 % de la population régionale. Leur niveau de vie médian annuel s'élève à 10 780 €.

La pauvreté touche davantage les jeunes de moins de 30 ans, les personnes vivant seules, et plus encore les familles monoparentales. De même, les espaces urbains sont plus concernés par la pauvreté que les espaces ruraux.

L'étude met en évidence six profils de ménages pauvres, représentatifs de la variété de facteurs et de situations personnelles par rapport à l'emploi et aux conditions de logement notamment. Elle aborde également les fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté, comme la situation défavorable sur le marché du travail, le faible niveau de formation initiale, les situations familiales délicates, les difficultés d'accès au logement et aux soins...

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr

